مأخوذ من الأصل

Le Monde

« Séries noires en série »
5. Thierry Jonquet
Une nouvelle de 32 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16030 – 7 F — SAMEDI 10 AOÛT 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Affaire Elf : M. Le Floch-Prigent est soupçonné d'« enrichissement personnel »

CONVOQUÉ le 6 août à Paris par la brigade financière, Alfred Sirven, considéré comme l'« éminence grise » de Loïk Le Floch-Prigent lorsque celui-ci présidait Elf-Aquitaine, ne s'est pas présenté. Cette nouvelle défection empêche le juge Eva Joly de progresser dans son enquête sur les montages financiers suspects qui auraient permis « *des détournements organisés* ». Dans l'ordonnance de placement en détention de l'ancien PDG d'Elf, le 5 juillet, Mme Joly critiquait l'utilisation, par M. Le Floch-Prigent, des anciens « *réseaux* » d'Elf-Aquitaine, et notamment de ses filiales suisses et africaines, dans « *un but d'enrichissement personnel de sa famille et de ses amis* ». L'enquête progresse néanmoins en ce qui concerne une série d'investissements immobiliers ayant permis, de 1991 à 1993, l'« *évaporation* » de 162 millions de francs de commissions.

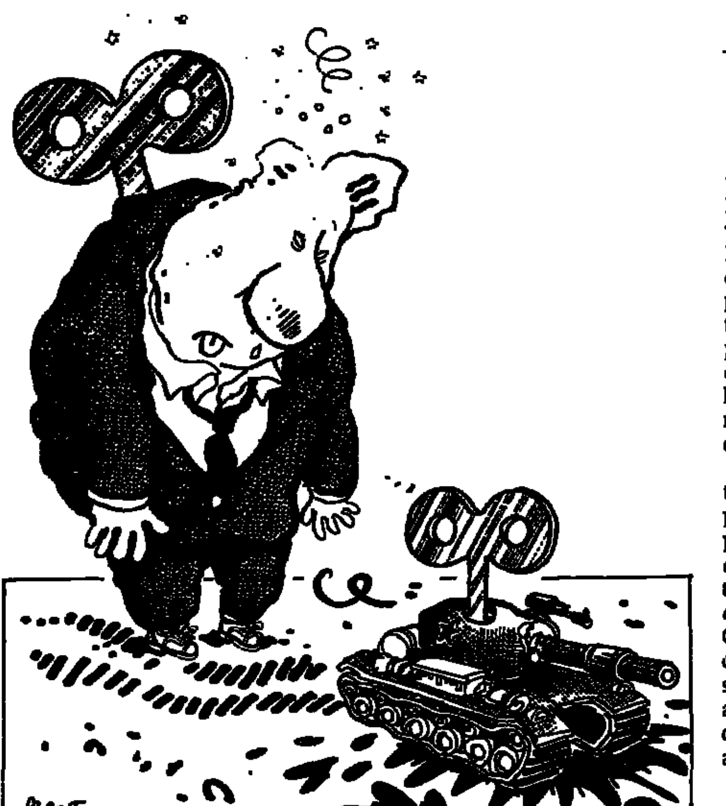
Lire page 6

L'investiture du président Eltsine est éclipsée par les succès militaires des Tchétchènes

L'armée russe reconnaît avoir « totalement » perdu le contrôle de la situation à Grozny

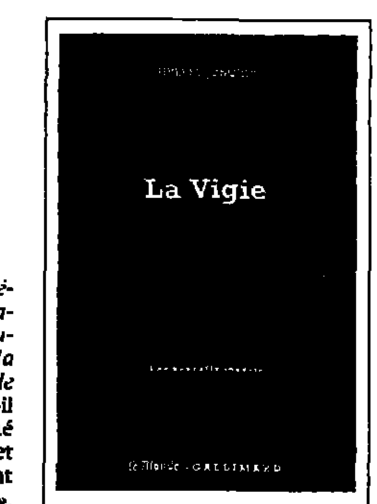
LA CÉRÉMONIE d'inauguration du second mandat de Boris Eltsine qui a eu lieu à Moscou, vendredi 9 août à midi (10 heures à Paris), a été réduite à sa plus simple expression. Prévues d'abord sur la place des cathédrales, au Kremlin, où étaient traditionnellement couronnés les tsars, les festivités avaient été transférées dans le palais des congrès, inauguré par Khrouchtchev en 1961. Elles n'ont duré que vingt minutes. M. Eltsine a fait quelques pas sur la scène, mais il n'a pris la parole que pour prêter serment. L'agence officieuse Itar-Tass avait pourtant annoncé en début de matinée que le président répondrait par une brève allocution au président du Conseil de la fédération, la chambre haute du Parlement.

Après le rappel par le président de la commission électorale des résultats du second tour de l'élection présidentielle – le 3 juillet, M. Eltsine a obtenu 53 % des suffrages face au communiste Guennadi Ziouganov –, le chef de l'Etat a prêté serment sur le texte de la Constitution : « *En exerçant les pouvoirs du président de la Fédération de Russie, je jure de respecter et de protéger les droits et les libertés de l'homme et du citoyen, de défendre la Constitution de la fédération de Russie, de défendre la souveraineté, l'indépendance, la sécurité et l'intégrité de l'Etat et de servir fidèlement le peuple* », a-t-il déclaré. Il est apparu diminué physiquement, le visage bouffi et l'élocution difficile. Officiellement victime d'une « *fatigue colossale* », M. Eltsine devait repartir immédiatement après la cérémonie pour « *un repos prolongé* ». L'intervention la plus longue a été prononcée par Alexis II, patriarche de toutes les Russies, chef de l'Eglise orthodoxe, devant trois mille invités, parmi lesquels les chefs d'Etat des pays de la CEI.



Au même moment, dans la capitale de la Tchétchénie, les indépendantistes poursuivaient leur progression, en s'emparant de deux bâtiments officiels. La situation « *est totalement hors du contrôle du commandement* » à Grozny, où 7 000 soldats sont bloqués, a reconnu l'état-major russe, selon l'agence Interfax. Moscou avait envoyé jeudi trois colonnes de blindés en renfort ; l'une d'elles a été anéantie.

Lire page 4



Nouvelles de l'enfer

« SÉRIES NOIRES en série » : chaque vendredi (daté samedi) jusqu'au 23 août, *Le Monde* offre à ses lecteurs des nouvelles inédites en collaboration avec Gallimard. Après Daniel Pennac (*Le Monde* du 13 juillet), Jerome Charyn (*Le Monde* du 20 juillet), Henri Raczymow (*Le Monde* du 27 juillet) et Didier Daeninckx (*Le Monde* du 3 août), Thierry Jonquet nous ramène sur un ancien champ de bataille surnommé le « Trou du cul du diable ». A l'époque de la Grande Guerre, il y régnait l'enfer. L'endroit est devenu une ZUP et l'horreur est revenue.

L'avenir du groupe Hersant

POUR sauver le groupe de presse créé par Robert Hersant, le PDG de la Socpresse, Yves de Chaisemartin, cherche des capitaux en privilégiant les investisseurs financiers aux industriels. Estimant que le problème de l'entreprise est essentiellement son endettement, il envisage des cessions de titres, notamment dans l'ouest de la France. L'objectif du PDG demeure le maintien de « l'empire » autour de ces deux parties les plus rentables : *Le Figaro* et les journaux de Rhône-Alpes.

Lire page 13

Le dernier voyage d'André Malraux chez les « grands hommes »

C'EST, PROBABLEMENT, le rêve d'une vie qui se réalise, la touche finale apportée à la légende d'un homme qui, de la guerre civile espagnole à l'épopée gaulliste, fit tout pour fondre sa propre histoire dans celle de son siècle : par décret du président de la République en date du 7 août, publié au *Journal officiel* de vendredi, « *est autorisé le transfert des cendres d'André Malraux au Panthéon* ».

Jacques Chirac, qui, depuis son entrée à l'Elysée, égrène avec constance tous les signes de rattachement à la filiation du général de Gaulle, ne pouvait, si l'on ose dire, laisser l'ancien « compagnon » du fondateur de la Ve République à l'écart de sa liste de symboles. Qu'il s'agisse de l'homme vieilli, le cheveu défait et le visage mangé de tics, immortalisé – déjà – par une photo fameuse, aux côtés de Michel Debré, aux premiers rangs de la manifestation gaulliste sur les Champs-Elysées, le 30 mai 1968, ou de l'officier souriant posant en uniforme de colonel, pendant la seconde guerre mondiale, l'itinéraire d'André Malraux est à jamais lié à celui du chef de la France libre.

Ainsi, vingt ans après sa mort, le 23 novembre 1976, l'homme d'action, mais aussi écrivain, ministre, aventurier et tribun, aujourd'hui enterré à Verrières-le-Buisson, dans l'Essonne, connaîtra l'honneur suprême de la République : le défilé funèbre dans les rues de Paris, escorté par la Garde républicaine jusqu'au temple laïque de la rue Soufflot, pour reposer aux côtés de Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, Victor Hugo, Emile Zola, Jean Jaurès ou Jean Monnet, ou des derniers arrivants, Marie et Pierre Curie, inhumés au Panthéon sur ordre de François Mitterrand, aux tout derniers jours de son second septennat, le 20 avril 1995.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la République a ainsi rendu hommage à quatorze personnalités : six sous la IVe République, huit sous la Ve, avant François Mitterrand, qui, au nom de la « *patrie* », se montra plus reconnaissant envers ses « *grands hommes* », comme le dit l'inscription gravée sur la façade.

Reste une question : qui prononcera l'éloge funèbre ? Qui tentera de se hausser au niveau de Malraux lui-même, lorsque, ministre d'Etat chargé de la culture, le 19 décembre 1964, il rendit hommage à Jean Moulin, l'unificateur de la résistance intérieure, qui mourut à l'été 1943 pendant son transfert en Allemagne – des suites de la torture, sans avoir parlé – et dont les cendres étaient transférées ce jour-là au Panthéon. La décision avait été prise à l'occasion du vingtième anniversaire de la Libération.

« *Pauvre roi supplicié des ombres, regarde ton peuple d'ombres se lever dans la nuit de juin constellée de tortures* », devait lancer Malraux dans un discours célèbre et inspiré, avant de continuer : « *Comme Leclerc entra aux Invalides, avec son cortège d'exaltation dans le soleil d'Afrique et les combats d'Alsace, entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ; avec tous les rayés et tous les tondus des camps de concentration (...). Entre avec le peuple né de l'ombre et disparu avec elle – nos frères dans l'ordre de la Nuit...* »

Jean-Louis Andreani

Le feuilleton du Crédit lyonnais déstabilise le franc

La décision du gouvernement de poursuivre en justice les anciens dirigeants de la banque pesait sur le franc, vendredi matin 9 août. La devise française s'inscrivait en recul d'un centime face à la monnaie allemande, cotant 3,4160 francs pour un deutschemark. p. 20

Défections chez les Khmers rouges

Le ralliement de deux chefs militaires au pouvoir cambodgien pourrait être suivi de celui du numéro trois, Ieng Sary. p. 2

Le viaduc de la discorde



NORMAN FOSTER

L'ATTRIBUTION du viaduc de Millau (Aveyron) au célèbre architecte britannique Sir Norman Foster a provoqué la colère de ses concurrents malheureux, qui critiquent le choix du jury confirmé par le ministère de l'équipement. L'ouvrage, qui permettra à l'autoroute A 75 (Clermont-Ferrand-Béziers) d'enjamber le Tarn, culminera à 250 mètres au-dessus de la rivière. Soucieux de la sauvegarde d'un site superbe, les défenseurs de l'environnement réclament son déplacement plus à l'ouest.

Lire page 16

L'Algérie, l'islam et les « infidèles »

LES HUIT étrangers tués en Algérie au cours des huit derniers mois étaient tous, *sans exception*, des religieux catholiques, et français d'origine. Ce détail statistique pourra sembler bien froid au regard de la douleur et de l'indignation suscitées par l'assassinat de l'évêque d'Oran, Mgr Pierre Claverie. Il mérite pourtant qu'on s'y attarde. Loin d'être « *aveugle* », la violence terroriste qui ensanglante l'Algérie depuis plus de quatre ans choisit souvent ses cibles. Pour ce qui concerne les étrangers, ce choix macabre est devenu, au fil du temps, de plus en plus restreint : les religieux français, de par leur présence *aux côtés* de la population algérienne, sont les plus exposés.

En effet, par crainte des attentats, la grande majorité des ressortissants français, dont on estimait le nombre à environ 25 000 il y a encore trois ans, a quitté le pays. Aujourd'hui, mis à part les fonctionnaires de l'ambassade de France retranchés dans le « parc Peltzer », l'essentiel de la communauté française restée en Algérie se compose de femmes, épouses d'Algériens, et de gens d'Eglise. Les premières ne sortent plus de chez elles, pour des raisons de sécurité. Certaines ont renoncé à se rendre au consulat, tant elles redoutent d'avoir à faire la queue, en pleine rue, *jusqu'au portail d'entrée*.

Moins nombreux, les religieux, sœurs ou prêtres catholiques, sont aussi plus faciles à localiser. Dans l'Algérois, nul n'ignorait l'emplacement du monastère de Tibéhirine, où furent enlevés, dans la nuit du 27 mars, les sept trappistes français. De même, à Oran, le siège de l'évêché où résidait Mgr Claverie était connu de tous. Mais ce n'est pas, de toute évidence, leur seule qualité de Français vulnérables qui a fait de ces chrétiens d'Algérie des proies prisées des tueurs islamistes.

La volonté d'épuration ethnico-religieuse qui, sous couvert d'un retour mythique à l'islam, anime les maquisards de ce nouveau *djihad* (guerre sainte) nourrit aussi en grande partie leur délire exterminateur. L'Algérie, terre d'islam, ne peut qu'être souillée par la présence de non-musulmans. Cette rhétorique n'est pas nouvelle. Pendant la guerre d'indépendance, les maquisards du FLN avaient pris, tout naturellement, le nom de *moudjahidine* (combattants de la foi).

La lutte contre les « *infidèles* », thème avec lequel les islamistes tentent aujourd'hui de renouer, réveille bien des échos dans la mémoire collective algérienne. A l'époque coloniale, la politique de l'Eglise catholique à l'encontre des populations maghrébines, singulièrement en Algérie, était à des années-lumière du « *dialogue* » et du « *respect de l'autre* » que prônent, notamment depuis Vatican II, les autorités catholiques.

En 1867, évoquant le projet d'ouverture des écoles européennes aux élèves indigènes, l'archevêque d'Alger, Charles-Allemand Lavigerie, fondateur de l'ordre des Pères Blancs et des Sœurs missionnaires d'Afrique, déclarait : « *Ces écoles doivent conserver leur caractère français et chrétien. Sans cela, nous descendrions vers eux au lieu de les faire monter vers nous, comme c'est notre devoir et le but de notre conquête algérienne.* »

Catherine Simon

Lire la suite page 9

Le sentiment de vivre ensemble



QUE RESTE-T-IL de collectif dans une société dominée par l'individualisme ? Par des reportages dans les villes et les campagnes de l'Hexagone, nous tentons à partir d'aujourd'hui d'éclairer cette question. De montrer comment, ici, se perd le sentiment de vivre ensemble ; comment, là, il subsiste ; comment, ailleurs, des individus ou des groupes tentent de le faire renaître. Autant de « cartes postales » sur l'état du lien social dans la France de 1996. Première étape à Valenciennes (Nord), à la découverte des Jardins du cœur...

Lire page 5

L'Argentine en grève

Le succès de la grève générale traduit la montée du mécontentement social contre le gouvernement. p. 3

La reconversion des implantations militaires

Un entretien avec le délégué interministériel aux restructurations de défense. p. 5

Nouvelles vagues

Helen est le plus jeune membre du synode de l'Eglise anglicane. Elle a sa façon bien à elle d'aimer Dieu. p. 8

Parfum de flamme

Histoires de produits, suite. L'édifiante histoire de Camping Gaz, le plus petit réchaud du monde. p. 10

International	2	Aujourd'hui	13
France	5	Jeux	14
Société	6	Agenda	15
Carnet	7	Abonnements	15
Horizons	8	Météorologie	15
Entreprises	10	Culture	16
Finances/marchés	11	Radio-Télévision	19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 810 - 7,00 F

CAMBODGE La radio khmère rouge a annoncé, vendredi 9 août, qu'un *« mandat d'arrêt »* était lancé contre Eat Chien et Sok Pheap, commandants des divisions 415 et 450, confirmant ainsi que ces hommes se sont ralliés au gouvernement. Le ministre de l'information a déclaré qu'il s'agit d'un pas important *« vers l'unification du pays »*. ● IENG SARY, numéro trois du mouvement, avait été, la veille, accusé de trahison par la radio khmère rouge. Mais on ignore si cet ancien collaborateur de Pol Pot se ralliera à Phnom-Penh. ● L'HOMME FORT DU PAYS, le second premier ministre Hun Sen, marque un nouveau point face au prince Ranariddh, premier premier ministre, pour avoir organisé ces ralliements. Cette personnalité, tenue pour provietnamienne, avait récemment connu un autre succès en opérant un spectaculaire rapprochement avec la Chine lors d'un voyage à Pékin.

Le ralliement de deux chefs khmers rouges consolide le pouvoir de Hun Sen

Le second premier ministre cambodgien a organisé de bout en bout les défections des commandants de deux unités polpotistes, qui pourraient être suivies de celle de Ieng Sary, numéro trois du mouvement, aujourd'hui accusé de « trahison » par les siens

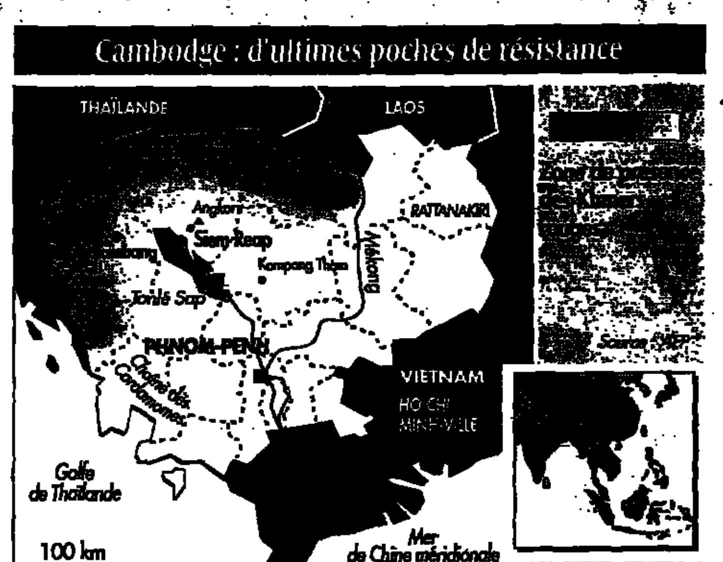
BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La défection en cours de deux unités censées jouer un rôle central dans la protection du bastion khmer rouge de Païlin-Phnom-Malaï, dans l'extrême-ouest cambodgien, représente le revers le plus sévère subi par la rébellion depuis les élections organisées par l'ONU en 1993. Ieng Mouly, ministre cambodgien de l'information, a estimé, jeudi 8 août, qu'il s'agissait d'un *« pas très important vers l'unification du pays »*.

En annonçant, vendredi 9 août, qu'un *« mandat d'arrêt »* avait été lancé contre Eat Chien et Sok Pheap, commandants respectifs des divisions khmères rouges 415 et 450, l'émetteur clandestin de la rébellion a confirmé que les deux hommes s'étaient ralliés au gouvernement. Si l'on s'en tient aux précédents, ils seront suivis par leurs partisans – dont le nombre serait de cinq cents à mille hommes –, accompagnés de leurs familles. Hun Sen, second premier ministre, qui est à l'origine de ces ralliements, s'est rendu, vendredi, dans l'ouest du pays, pour superviser l'opération.

Les Khmers rouges ont encore quelques groupes semi-autonomes à travers le Cambodge, dont les plus importants ne comptent que quelques dizaines d'hommes et qui versent dans le banditisme – comme l'unité qui a assassiné, en 1994, dans le sud, trois otages occidentaux, dont un Français. Depuis que leur dispositif, dans le centre du pays, s'est effondré, au second semestre de 1993, époque où la monarchie a été restaurée, les Khmers rouges, déclarés hors-la-loi en juillet 1994 par l'Assemblée élue en 1993, ne pouvaient plus s'appuyer que sur deux bastions adossés à la frontière thaïlandaise : celui de Anlong Veng, dans l'extrême nord, sous le commandement de Ta Mok, et celui de Païlin-Phnom-Malaï.

Ce dernier, que les forces royales ont vainement tenté de prendre par la force encore au début de cette année, est désormais menacé de désintégration avec la défection des commandants Eat Chien et Sok Pheap, les deux plus hauts gradés khmers rouges à se rallier au gouvernement royal. Il est même possible que Païlin, seul chef-lieu de district que Phnom-Penh ne contrôlait pas, repasse sous l'autorité de l'administration centrale dans les prochains jours.



« TRAHISON »

Que Ieng Sary, numéro trois du mouvement et fidèle collaborateur de Pol Pot pendant plus de trente ans, ait été accusé, jeudi, par la radio khmère rouge, de *« trahison »* (ce qui revient à une condamnation à mort), ajoute au désarroi d'une rébellion qui ne peut plus compter que sur l'autorité de Ta Mok – et celle de Pol Pot, si ce dernier est encore en vie – pour ne pas se désintégrer complètement. Dans la région d'Anlong Veng, les effectifs de Ta Mok sont estimés entre deux mille et trois mille hommes.

Les circonstances dans lesquelles ces ralliements s'opèrent auront d'autres implications. Ces derniers mois, les défections de Khmers rouges s'étaient réalisées surtout dans la province de Siem-Reap, et généralement auprès d'unités du Funcinpec, le mouvement royaliste du premier premier ministre, le prince Norodom Ranariddh. L'autre parti qui domine la coalition gouvernementale, le Parti du peuple cambodgien (PPC) de Hun Sen, avait donc émis des doutes sur la motivation de ces opérations.

Cette fois, la négociation a été strictement l'affaire du PPC. Supervisée par Hun Sen, elle a été menée par trois officiers du parti qui a hérité du régime mis en place, dans les années 80, sous protection militaire vietnamienne, dont le général Tea Banh, coministre de la défense. Officiers et ministres membres du Funcinpec en ont été tenus à l'écart.

Hun Sen, qui passe déjà pour l'homme fort du gouvernement, a donc marqué un point sur le plan intérieur, ne serait-ce que parce que les « offensives » militaires annuelles contre les Khmers rouges étaient coûteuses, peu concluantes et impopulaires. Au plan international, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), qui doit accueillir le Cambodge dans ses rangs, l'an prochain, ne pourra que se réjouir de voir l'épouvantail khmer rouge s'estomper.

BRÛLOT

Il reste que l'éventuel ralliement de Ieng Sary, dont on ignore où il se trouve, risque d'être un brûlot, s'il se réfugie à Phnom-Penh. *« Tout individu qui renonce au combat sera le bienvenu »*, a déclaré, jeudi, Hun Sen. Condamné à mort par contumace, en 1980, par le régime pro-vietnamien, Ieng Sary est cependant un individu trop marqué, y compris sur la scène internationale, pour que Phnom-Penh puisse lui offrir l'hospitalité sans provoquer une forte controverse.

Il est peu probable, enfin, que le succès obtenu par le PPC dans cette affaire de ralliement contribue à ressouder une coalition gouvernementale en crise depuis quatre mois. Le conseil des ministres ne s'est pas réuni depuis plusieurs semaines, et les deux chefs du gouvernement continuent de se rencontrer le moins souvent possible.

Jean-Claude Pomonti

Des années de guérilla

● **Surnommés** *« Khmers rouges »* par Norodom Sihanouk, au début des années 60, les communistes cambodgiens avaient pris le maquis en 1963. Dénonçant le *« féodal »* Sihanouk, ils avaient entamé la lutte armée en 1968, dans le nord du pays. A partir de 1970, ils ont rejoint le Front uni national du Kampuchea (FUNK) du prince Sihanouk, renversé par un coup d'Etat militaire.

● **Maîtres du pays** d'avril 1975 à janvier 1979 – et responsables pendant cette période de la mort de plus d'un million de personnes –, les Khmers rouges demeurent la principale force militaire de l'opposition aux régimes qui se sont succédé à Phnom-Penh, et contre lesquels ils mènent une guérilla depuis des années. Ils ne disposeraient plus que de 4 000 hommes, selon les autorités, après de nombreuses désertions et l'arrêt du soutien financier que la Chine leur apportait dans les années 80, et auquel ce pays a officiellement mis fin depuis 1991.

● **Les Khmers rouges contrôlent** environ un sixième du territoire cambodgien, au nord et au nord-ouest, à la frontière de la Thaïlande. Ces maquisards qui, dans le passé, ont pris en otages et assassiné plusieurs étrangers, continuent aussi d'organiser des coups de main, principalement contre des Vietnamiens ou des Cambodgiens d'origine vietnamienne.

● **Les Khmers rouges subsistent** grâce à l'exploitation, avec des complicités thaïlandaises, de mines de pierres précieuses à Païlin et des ressources forestières de la zone qu'ils contrôlent. On estime qu'ils retirent de 10 à 20 millions de dollars par mois de cette exploitation.

● **Déclarés hors la loi** en juillet 1994, les Khmers rouges tentent désormais de se présenter comme des combattants antivietnamiens et accusent Hanoï de contrôler le gouvernement de Phnom-Penh. Leur dernière intervention politique a été de demander un contrôle international du scrutin législatif prévu pour 1998. Ils avaient boycotté les élections générales de mai 1993, organisées sous l'égide de l'ONU, et avaient tenté d'en perturber le déroulement. – *(AFP.)*

Ieng Sary, l'éminence grise devenue proscrit

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

PORTRAIT

Ironie de l'histoire : Ieng Sary, si longtemps l'ombre de Pol Pot et numéro 3 de l'Angkar, l'organisation qui sema la terreur au Cambodge de 1975 à 1978, n'est plus qu'un proscrit qui cherche à sauver sa peau.

Dans les années 80, il avait été chargé d'organiser et de distribuer l'aide chinoise à un mouvement insurgé contre l'armée vietnamienne et le régime qu'elle avait mis en place à Phnom-Penh. Mais, en 1991, avec la signature des accords de paix de Paris et l'arrêt de la manne chinoise, il avait perdu toute position officielle.

Ieng Sary est un Khmer Krom, Cambodgien du delta vietnamien du Mékong, où il est né entre 1925 et 1930 – on ignore la date exacte, ses papiers ayant été falsifiés – sous le nom de Kim Trang, fils d'un prospère propriétaire foncier. Après la mort de son père, Ieng Sary va continuer ses études au lycée Sisowath de Phnom-Penh où il rencontre, en 1947, Saloth Sar, le futur Pol Pot.

Le premier, brillant élève, et le deuxième, qui l'est bien moins, obtiennent des bourses pour suivre des études en France. Pol Pot se rend à Paris en 1949, et Ieng Sary, qui a déjà participé à une grève étudiante, l'y rejoint deux ans après. Pol Pot adhère au PC français, sans doute en 1952, ce que ne fait pas Ieng Sary. En France, ce dernier se marie avec Khieu Thirit, une Cambodgienne dont Pol Pot épousera la soeur, Khieu Ponnary, en 1953, après son retour à Phnom-Penh. Ieng Sary, lui, rentre en 1957, diplôme de Sciences-Po en poche.

Dans un royaume alors sous la férule de Sihanouk, les deux jeunes gens participent, en 1960, dans un local de la gare de Phnom-Penh, à une réunion clandestine présentée, depuis lors, comme le premier vrai congrès du PC cambodgien, alors appuyé par Hanoï. Fuyant Phnom-Penh en 1963, Ieng Sary, Pol Pot et les futurs dirigeants khmers rouges vont vivre, sur le qui-vive, dans le nord-est du Cambodge, y cohabitant avec les Vietcongs jusqu'à la destitution de Sihanouk et au plongeon du pays dans la guerre en 1970.

« QUELQUES ERREURS »

Ieng Sary est alors dépêché par Pol Pot à Hanoï, pour y assurer la liaison avec les Vietnamiens, puis à Pékin, aux côtés de Sihanouk, qui coiffe la « résistance ». A ce titre, il accompagne le prince en 1973 lors d'une visite des maquis khmers rouges. Après la victoire de 1975, il est nommé vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères tandis que son épouse est ministre des affaires sociales. Il est ainsi l'un des rouages, au plus haut niveau, d'une utopie meurtrière qui fait au moins un million de victimes. Ieng Sary s'est contenté d'avouer, un jour, que *« quelques erreurs »* avaient été commises par les Khmers rouges lors de leur passage au pouvoir.

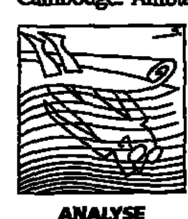
Lorsque la coalition entre royalistes, républicains et Khmers rouges est formée en 1982, avec l'appui de Pékin et de Bangkok, pour lutter contre le corps expéditionnaire vietnamien au Cambodge, Ieng Sary reste chargé des relations avec Pékin, donc de l'aide chinoise aux Khmers rouges. En compagnie de Pol Pot, il vit dans le QG de Boray, dans la province thaïlandaise de Trat, à proximité du Cambodge. Quand les accords de Paris sont signés, les deux hommes sont obligés de franchir la frontière pour s'installer dans le secteur de Païlin-Phnom-Malaï.

Dès lors, l'influence de Ieng Sary, dont les [illegible]ux enfants vivent en Grande-Bretagne, se dissipe. Son nom ne refera surface que le 8 août : il est accusé par les siens d'avoir détourné 16 millions de dollars.

J.-C. P.

Royalistes et ex-communistes cherchent à récupérer à leur profit les « polpotistes »

PHNOM-PENH
de notre envoyé spécial


ANALYSE

Est-ce grave ? Il flotte en tout cas un air mauvais sur le royaume du Cambodge. Ambiance de conjurations, rumeurs de coups d'État, résurgence de réflexes martiaux que l'on croyait révolus : Phnom-Penh frissonne d'émotions de veillée d'armes. *« Ils s'amusent à se faire peur »*, tente de se rassurer un diplomate. On veut le croire. L'édifice laborieusement construit par la communauté internationale à travers les accords de Paris de 1991, puis consacré par les élections de 1993, n'est peut-être pas au bord de l'effondrement. Mais des lézardes fissurent la coalition qui réunit au gouvernement les sihanoukistes du Front uni pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif (Funcinpec) et les ex-communistes du Parti du peuple (PPC).

La crise s'est nouée au premier trimestre à l'initiative du prince Ranariddh, le « premier » premier ministre du gouvernement bicéphale issu du scrutin de 1993. En butte à une grogne de la base de son parti, qui lui reproche sa faiblesse à l'égard du tout-puissant Hun Sen, chef du PPC et « second » premier ministre, le fils du roi Sihanouk a décidé de se raidir dans l'espoir de reconquérir ses troupes. Coup sur coup, il accuse le Vietnam d'*« envahir »* le Cambodge – thème toujours très populaire – et dénonce le refus de son partenaire de partager le pouvoir au niveau des districts.

Cette charge ébranle la coalition. Si, dans la capitale, on en reste à la guerre des mots et à quelques bruits de bottes, l'atmosphère est électrique dans certaines localités, où le risque de dérapage est réel. Depuis mai, une recrudescence des actes d'intimidation de militants du PPC contre des permanences du Funcinpec est signalée dans certaines provinces, notamment celles de Siem Reap et de Rattanakiri. Ces incidents sont jugés *« sans précédent depuis 1993 »* par des enquêteurs des droits de l'homme. Le climat est d'autant plus lourd que chaque camp réactive son appareil militant – et militaire – à l'approche du scrutin législatif de 1998. *« On se réunit secrètement pour rétablir l'équilibre des forces militaires,* avoue tel secrétaire d'Etat Funcinpec en évoquant l'état d'infériorité des royalistes. *Si on laisse le PPC dominer, il y aura des problèmes au Cambodge. »*

L'éveil d'une opposition enhardie par les perspectives de recomposition politique ajoute à cette nervosité. Ancien ministre des finances en rupture du Funcinpec, Sam Rainsy, qui a fondé, à la fin de 1995, le Parti de la nation khmère (PNK), rêve d'être le grand fédérateur des mécontentements. Jouant de la dénonciation de la corruption et du nationalisme antivietnamien, cette dissidence sihanoukiste n'est assurément pas dépourvue d'atouts.

Elle peut mordre sur une frange de Cambodgiens déçus par la pusillanimité des chefs du Funcinpec, qui se sont révélés incapables d'enrayer la montée en puissance d'Hun Sen, pourtant défait au scrutin de 1993. Conscient des limites de sa stature personnelle, Sam Rainsy espère rallier à la cause de l'opposition le prince Sirivudh, demi-frère du roi, évincé lui aussi du Funcinpec et exilé à Paris après une condamnation pour un prétendu projet d'assassinat contre Hun Sen. *« Il faut un chef de file de sang royal pour contrer le prince Ranariddh »*, explique-t-il.

C'est dans ce contexte – divorce au sein de la coalition gouvernementale et grandes manœuvres de l'opposition – que les Khmers rouges défraient de nouveau la chronique. Enclavé dans certaines poches à la frontière khméro-thaïlandaise, le mouvement polpotiste est certes affaibli et orphelin d'un millénarisme révolutionnaire condamné par l'histoire, mais il représente toujours une force économico-militaire. *Aussi attise-t-il les* convoitises de certaines factions de Phnom-Penh en quête de nouveaux points d'appui. *« Tous lorgnent sur les Khmers rouges »*, résume un observateur étranger.

Dans un royaume de nouveau saisi de fébrilité, le dispositif politique légué par l'ONU montre de plus en plus ses limites

Prompt à agiter l'épouvantail khmer rouge, le PPC d'Hun Sen exploite évidemment la rumeur. A l'en croire, le PNK de Sam Rainsy, voire les sihanoukistes du Funcinpec, auraient noué une alliance avec les polpotistes. Le procès est de bonne guerre. Au-delà de la polémique, il est néanmoins indéniable que la tentation existe au sein du camp sihanoukiste de reprendre langue avec des éléments *« respectables »* des Khmers rouges au nom de la sacro-sainte *« réconciliation nationale. »* Déjà, en 1994, le roi avait proposé de les réintroduire dans une *« table ronde »*.

Dans certains cercles de Phnom-Penh, on présente le chef khmer rouge Khieu Samphan comme une solution acceptable à un Pol Pot frappé, lui, d'une irrémédiable disgrâce historique. *D'où ces spéculations* dont Phnom-Penh bruisse depuis quelques mois. Les sihanoukistes du Funcinpec laissent entendre que le roi – seul recours qui pourrait préserver leur parti de la déliquescence – pourrait lancer une nouvelle *« grande initiative »* d'union nationale à la veille des prochaines échéances électorales. En langage codé, cela signifie un geste à l'endroit des Khmers rouges.

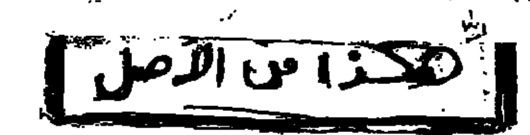
Une telle perspective ne peut qu'alarmer Hun Sen, inquiet de toute menace d'alliance de revers. Aussi redouble-t-il ses efforts visant à neutraliser le mouvement polpotiste. Tout se passe comme si une course s'était engagée entre royalistes et ex-communistes afin de mettre la main sur le potentiel khmer rouge. De ce point du vue, la récente défection de deux commandants des divisions 415 et 450 khmères rouges – négociée par le coministre de la défense affilié au PPC – est un point marqué par Hun Sen, qui s'est empressé de claironner l'information, jeudi 8 août. Jusqu'à maintenant, les ralliements de Khmers rouges s'opéraient en effet presque exclusivement au profit des unités de l'armée royale fidèles au Funcinpec.

C'est dans ce climat général qu'il faut replacer l'information – toujours non confirmée – de la mort de Pol Pot, au début de juin. Etait-ce une rumeur lancée par quelque obscur manipulateur au titre de ballon d'essai ?

Par les royalistes du Funcinpec désireux de sonder les réactions des uns et des autres au scénario d'un « après-Pol Pot » *qui métamorphoserait* le mouvement khmer rouge en une force patriote honorable ? Ou par les hommes d'Hun Sen qui chercheraient à forcer les sihanoukistes à abattre prématurément leur jeu ?

Il est encore trop tôt pour répondre, même si la théorie d'une information servant avant tout la stratégie des royalistes est la plus en vogue à Phnom-Penh. Vraies ou fausses, les spéculations sur la mort du chef des Khmers rouges auront en tout cas été le révélateur de la fébrilité qui s'empare du royaume alors que le dispositif politique légué par l'ONU montre de plus en plus ses limites.

Frédéric Bobin



هكذا من الأصل

Le succès de la grève générale en Argentine traduit la détérioration du climat social

Le gouvernement est confronté à un cumul de mécontentements

L'Argentine a été quasiment paralysée jeudi 8 août par une grève générale de vingt-quatre heures organisée par les trois centrales syndicales, notamment par la CGT officielle, en rupture avec le gouvernement. Le succès du mouvement traduit un cumul de frustrations devant l'appauvrissement, la montée du chômage et du sentiment d'insécurité, la détérioration des services publics d'éducation et de santé.

BUENOS AIRES
de notre correspondante

La participation record à la grève générale organisée le 8 août par les trois centrales syndicales témoigne d'une détérioration du climat social. A Buenos Aires, des incidents ont éclaté. La police, qui a dispersé les soupes populaires installées par les grévistes sur les principales places, a arrêté plusieurs *dizaines* de personnes. Les cordons des forces de l'ordre ont empêché les « mères de la place de Mai » de faire leur ronde hebdomadaire devant le palais présidentiel, pour la première fois depuis dix-neuf ans.

Sans moyens de transports, écoles fermées, palais de justice déserté, service de garde minimum dans les hôpitaux, la capitale argentine ressemblait jeudi à une ville fantôme. Le mouvement a aussi été très suivi dans la province de Buenos Aires et les grandes villes de l'intérieur. Cette grève générale, la quatrième depuis l'arrivée au pouvoir de Carlos Menem en 1989, a été la plus importante.

« *La seule croissance en Argentine, c'est celle de la pauvreté* » : ce slogan résumait la désillusion des syndicalistes, pour la plupart d'origine péroniste, comme le chef de l'Etat. La Confédération générale du travail (CGT-officialiste) notamment, qui, jusque-là, avait privilégié le dialogue avec le président, avait aussi appelé à la grève. Les syndicalistes, comme de nombreux législateurs péronistes, avaient dirigé leurs flèches sur Domingo Cavallo, ministre de l'économie depuis plus de cinq ans et considéré comme « l'homme » *du Fonds monétaire international* (FMI). Mais la démission forcée de M. Cavallo a mis M. Menem en première ligne. Assumant la paternité de la politique économique, il est le responsable de la récession persistante et de l'accroissement des inégalités sociales.

Le chômage touche 17,1 % de la population active, selon la dernière enquête officielle, mais, pour la plupart des économistes, il dépasserait en fait 20 % dans le grand Buenos Aires et dans la majorité des provinces de l'intérieur. La nouvelle réforme de l'Etat, qui touchera particulièrement celles-ci, devrait encore entraîner des milliers de licenciements. Les allocations-chômage n'existant pratiquement pas en Argentine, la pauvreté, qui semblait être le lot des provinces lointaines, est maintenant perceptible dans la capitale. Malgré ses allures européennes, Buenos Aires ne peut dissimuler ses poches de misère dans les quartiers sud et les bidonvilles de ses faubourgs proches.

SENTIMENT DE TRAHISON

La population se sent trahie par l'ensemble de la classe politique, notamment lorsque le nouveau maire de la capitale, entré en fonctions le 7 août, a annoncé qu'il décompterait les heures de grève des *employés municipaux, alors que* son parti, l'Union civique radicale (opposition), a soutenu le mouvement. Les mécontentements se cumulent. Enseignants, étudiants, médecins et infirmières se plaignent de la détérioration de systèmes d'éducation et de santé qui faisaient autrefois l'orgueil de l'Argentine. Les avocats dénoncent la corruption de la justice. Les responsables des forces armées s'indignent des réductions du budget militaire.

La hiérarchie de la puissante église catholique s'est jointe au chœur des protestations. « *Aujourd'hui, les Argentins souffrent plus que jamais* », a déclaré le cardinal Antonio Quarracino, archevêque de Buenos Aires, le 7 août, lors du pèlerinage annuel de saint Cayetano, patron du travail, qui a aussi battu les records d'affluence. Le prélat a évoqué d'un ton dramatique, « *le danger de désintégration sociale* ». Dans un pays où l'homme de la rue ne craignait pas pour sa sécurité personnelle, contrairement à d'autres pays latino-américains, la délinquance s'étend. Les attaques à main armée sortent des zones marginales pour devenir une réalité quotidienne jusque dans les beaux quartiers, où restaurants chics et discothèques sont attaqués par *des bandes de jeunes délinquants.*

Des hold-up sont perpétrés aussi par des commandos d'anciens policiers ou de paramilitaires solidement armés, spécialisés dans le vol d'automobiles et les enlèvements avec demande de rançon. Episode le plus spectaculaire de la criminalité au sein même des forces de sécurité : à la mi-juillet, trois officiers de police de la province de Buenos Aires en activité et un ancien policier ont été arrêtés ; ils sont soupçonnés d'avoir participé à l'attentat à la bombe du 18 juillet 1994 contre le siège de l'Association mutuelle israélite argentine (AMIA) à Buenos Aires, le plus grave de l'histoire argentine, qui avait fait 84 morts et 300 blessés.

Cette crise sociale contraste avec le calme qui a accueilli le début de « l'après-Cavallo ». Contre toute attente, le limogeage du « père du miracle économique argentin » n'avait entraîné aucune *réaction : la Bourse n'a pas baissé.* Le nouveau ministre de l'économie Roque Fernandez, auparavant président de la Banque centrale, a reçu l'appui des principaux industriels, comme celui de son prédécesseur, ce qui semble prouver la solidité du « modèle » économique. Mais cette confiance des marchés ne suffit pas. La dernière tranche des privatisations (aéroports, centrales nucléaires et le barrage hydroélectrique de Yacyreta) a provoqué des polémiques enflammées.

Surtout, le nouveau ministre a hérité d'un déficit budgétaire qui pourrait atteindre 6 milliards de dollars (30 milliards de francs) à la fin de l'année : ce déficit, qui a atteint au premier semestre le montant de 2,5 milliards de dollars convenu avec le FMI pour l'ensemble de 1995, était attribué par Domingo Cavallo à l'évasion fiscale des contribuables fortunés et à une « *corruption généralisée* ». Des experts du FMI sont arrivés à Buenos Aires le 7 août et les discussions techniques pour un « pardon » (*waiver*) débuteront le 20 août. Entre-temps, M. Fernandez doit annoncer de nouvelles mesures d'ajustement, qui risquent d'approfondir le malaise social.

Christine Legrand

Un technicien libéral

Agé de quarante-neuf ans, le nouveau ministre des finances, Roque Fernandez, a la réputation d'être un technicien ultralibéral. Economiste formé aux Etats-Unis, comme Domingo Cavallo, il a étudié à l'université de Chicago, alors que son prédécesseur sortait de Harvard. Président de la Banque centrale depuis 1991, il a été associé aux réformes économiques depuis cette date. Il a contribué à limiter la fuite des capitaux à la suite de la crise financière mexicaine de décembre 1994. S'il a travaillé avec le FMI, il ne jouit cependant pas encore de la reconnaissance internationale de Domingo Cavallo. Originaire de Cordoba comme lui, Roque Fernandez n'a pas le tempérament passionné et irascible de son compatriote, qui se heurtait régulièrement aux parlementaires. Derrière ses lunettes rondes, Roque Fernandez cache un caractère froid et serein.

Les politiques de rigueur menées en Europe freinent la reprise, estime l'OFCE

LES POLITIQUES budgétaires restrictives mises en œuvre dans tous les pays de l'Union européenne, à l'exception de l'Irlande, risquent d'avoir des effets désastreux sur l'activité économique et sur l'emploi. Selon une étude que vient de publier l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), la croissance pourrait être cette année inférieure de 1,2 point à ce qu'elle aurait été dans l'UE si des mesures restrictives (hausses d'impôts et freinage de dépenses) n'avaient pas été appliquées à peu près partout en même temps. La « perte » pour 1997 serait encore de 0,8 point, soit au total deux points de produit intérieur brut (PIB) en deux ans, ce qui est considérable.

Le freinage de la croissance atteindrait 2 points en France, 1,9 en Allemagne, 2,7 en Italie. Du coup, le taux de chômage par rapport à la population active augmenterait au total de 1,1 point. Cette vision négative des politiques budgétaires menées en Europe pour satisfaire aux critères de Maastricht *ne fait évidemment pas* l'unanimité. Les gouvernements en place assurent au contraire que la réduction des déficits publics a permis une forte baisse des taux d'intérêt et va inciter les ménages à dépenser davantage en tirant sur leur *épargne. D'une façon générale,* les particuliers vont retrouver confiance parce qu'ils « *n'anticiperont* » plus de hausses d'impôts pour combler les déséquilibres croissants des finances de l'Etat, de la Sécurité sociale ou des collectivités locales. Ce changement d'attitude incitera les industriels à investir *davantage* pour répondre à une demande croissante.

L'étude de l'OFCE tient compte de ces enchaînements vertueux. Les taux d'intérêt à court terme comme les taux des obligations baissent effectivement de 1,4 point en deux ans dans ses calculs ; les taux de change baissent eux aussi de 3,5 % vis-à-vis du dollar. Tout cela a pour effet de stimuler l'activité. Mais les calculs de l'Observatoire, qui s'appuient sur les mesures de politique économique annoncées à ce jour, montrent aussi à quel point sont importants les effets dépressifs des restrictions budgétaires qui, finalement, l'emportent sur les effets de relance. La croissance est bel et bien bloquée par l'insuffisance de la demande publique et privée.

Pire : la chute ou la stagnation de l'activité tarit les recettes fiscales et les rentrées de cotisations sociales, entretenant un déficit important des comptes publics. L'OFCE estime ainsi que, fin 1997, la réduction des défits publics sera moitié moindre qu'escompté. C'est payer très cher en termes de richesses non produites et d'emplois perdus les progrès – finalement assez minces – obtenus en matière de *finances publiques. Il n'est* même pas certain que la faiblesse de l'activité, en freinant démesurément la productivité du travail, n'accélère pas les hausses de prix.

VIFS DÉBATS

Si l'activité économique ne repart pas rapidement en Europe, les politiques actuellement menées dans l'UE vont être de nouveau l'objet de vifs débats pour au moins deux raisons. D'une part, les opinions publiques ne supporteront pas éternellement des plans *de rigueur dont l'effet coïncide* avec un chômage croissant alors même que l'activité se développe dans le monde entier. Si, d'autre part, la rigueur budgétaire produit des effets vertueux en période de reprise, il n'en va pas de même lorsque l'activité stagne : plus les gouvernements serrent la vis, plus les recettes fiscales se dérobent. C'est alors l'inverse des effets espérés qui se produit : remontée des taux d'intérêt, perte de confiance des consommateurs et des chefs d'entreprise, freinage des investissements, ralentissement des hausses de salaires... Dans ce contexte, les excédents du commerce extérieur et des *paiements courants sont le reflet* d'économies en perte de vitesse, n'investissant guère et achetant peu à l'étranger.

Pour l'OFCE, les déficits publics des pays européens ne s'expliquent pas par des dépenses excessives, mais par une croissance économique insuffisante. La preuve en est que, hors charge des intérêts des dettes publiques, le déficit des administrations publiques dans l'UE a pratiquement disparu : 0,3 % du PIB contre 1,8 point en 1993. L'ennui est que les Etats *doivent tout de même amortir des* dettes énormes et ne peuvent compter pour le faire que sur deux moyens : faire baisser les taux d'intérêt et emprunter moins chaque année. On y revient. L'OFCE pose ainsi de vraies questions que les gouvernements européens ont un peu vite écartées.

Alain Vernholes

Le Rwanda ferme sa frontière avec le Burundi

KIGALI. Le ministère rwandais des affaires étrangères a annoncé, jeudi 8 août, la fermeture des frontières terrestre et aérienne avec le Burundi. Cette frontière était la dernière porte de sortie du Burundi, puisque les frontières avec la Tanzanie et le Zaïre ont déjà été fermées. De son côté, l'ONU a écrit à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) « *pour exprimer* [sa] *préoccupation sur les répercussions négatives que les sanctions imposées au Burundi* [par les pays de la région] *ont sur les activités humanitaires* ». Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a averti qu'au moins trente mille enfants « *mal nourris et extrêmement vulnérables* » risquent de souffrir de l'embargo. – *(AFP.)*

Conflit entre Washington et Bonn au sujet de l'Eglise de scientologie

WASHINGTON. Le département d'Etat américain a exprimé, jeudi 8 août, sa préoccupation au gouvernement de Bonn quant à la « *discrimination* » qui serait exercée en Allemagne contre l'Eglise de scientologie. Plusieurs membres de la Chambre des représentants avaient protesté contre le refus de la Bavière d'autoriser le jazzman Chick Corea à se produire parce qu'il appartient à l'Eglise de scientologie. Les Allemands n'ont pas l'intention de céder à cette pression et le gouvernement de Bavière a décidé, jeudi 8 août, d'interdire l'embauche de tout membre de l'Eglise de scientologie dans la fonction publique locale. Le texte doit encore être soumis à l'approbation du Parlement régional, mais le ministre de l'intérieur de Bavière a dénoncé l'Eglise de scientologie, qui « *jette certains de ses membres dans une dépendance psychique fatale* ». – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : sept personnes ont été blessées** dans le centre d'Alger, jeudi 8 août, lors d'un nouvel attentat à la bombe contre un café. Depuis trois semaines, une vingtaine de personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées, dans une série d'attaques attribuées aux groupes islamistes, visant cafés et restaurants. – *(AFP.)*

■ **CONGO : l'Observatoire congolais des droits de l'homme** (OCDH) a dénoncé dans un rapport rendu public, jeudi 8 août, à Brazzaville, les atteintes aux droits de l'homme au Congo, qui se traduisent, selon lui, par des exécutions extrajudiciaires, la torture et l'insécurité provoquée par des milices privées. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : America on line (AOL),** le plus important prestataire en ligne du monde, a connu, mercredi 7 août, une panne de dix-neuf heures. Le *black out* a privé quelque 6,2 millions d'abonnés de tout accès à leur courrier électronique, à Internet et à différents services. Le président d'AOL a indiqué que le problème venait d'une erreur dans un programme informatique. – *(Reuter.)*

■ **L'Union européenne (UE) a protesté officiellement,** jeudi 8 août, auprès des Etats-Unis contre la loi D'Amato-Kennedy qui prévoit de pénaliser les sociétés pétrolières étrangères investissant en Iran ou en Libye. Le département d'Etat américain a déclaré que cette loi « *permet d'avoir un degré de flexibilité pour décider ou non d'imposer des sanctions, si nous estimons que les pays impliqués prenaient effectivement des mesures efficaces contre l'Iran et la Libye* ». – (AFP.)

EUROPE

■ **BOSNIE : l'extradition des dirigeants serbes** Radovan Karadzic et Ratko Mladic, inculpés de crimes de guerre, a été exigé, jeudi 8 août, par le Conseil de sécurité des Nations unies sous peine d'éventuelles sanctions économiques. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : une collision ferroviaire** a fait au moins un mort et soixante-dix-sept blessés, jeudi 8 août, dans la banlieue nord-ouest de Londres. La ligne concernée est gérée par une des compagnies privées qui ont succédé à la British Rail récemment dénationalisée. – *(Reuter.)*

■ **TURQUIE : un livre jugé blasphématoire envers l'islam** a été saisi sur décision d'un tribunal d'Istanbul, jeudi 8 août. Ecrit par un universitaire turc vivant aux Etats-Unis, Ismet Ogutucu, le livre intitulé *Récits de la charia* avait provoqué, lors de sa publication, des manifestations de plusieurs groupes d'islamistes radicaux. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **JAPON : en juin 1996, l'excédent des paiements courants** a diminué de 25 % par rapport au même mois de 1995, a annoncé jeudi 8 août le ministère des finances. Le traditionnel déficit des services s'est creusé et l'excédent des échanges commerciaux (953 milliards de yens) a baissé *de 17,5 %, en raison d'une forte progression des importations* (+ 22,7 %, contre + 8,5 % pour les exportations). – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : le ministre des finances, Theo Waigel,** a estimé que son pays peut supporter une réduction de sa protection sociale, dans un entretien publié jeudi 8 août par le *Handelsblatt*. En 1994, indique-t-il, elle arrivait au troisième rang de l'Union européenne, pour les allocations-chômage (derrière la Suède et la Belgique) comme pour les retraites (derrière l'Italie et la France). Elle figurait aussi aux premiers rangs pour les indemnités-maladie, qui doivent être réduites de 20 % sur les premières semaines d'indemnisation. – *(AFP.)*

Israël veut modifier l'évacuation d'Hébron

JÉRUSALEM. Benyamin Nétanyahou a l'intention de revenir sur les conditions de l'évacuation d'Hébron par l'armée israélienne. Au cours de d'une réunion du cabinet ministériel restreint, le 7 août, le premier ministre israélien a souhaité que les troupes, qui doivent se retirer de la plus grande partie de la ville à l'exception de celle, dans le vieil Hébron, où campent des colons extrémistes, puissent continuer à patrouiller dans toute la ville. Cette perspective a suscité l'indignation des Palestiniens, jeudi 8 août. Hébron, dernière grande ville de Cisjordanie encore occupée par l'armée israélienne, aurait dû être évacuée en mars. – *(AFP)*

La Turquie est de nouveau sur la sellette à l'ONU pour atteintes aux droits de l'homme

GENÈVE
de notre correspondante

La Turquie a été mise sur la sellette à la réunion, à Genève, de la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies pour la lutte contre les mesures discriminatoires et la protection des minorités. Cette instance doit siéger au palais des Nations jusqu'au 30 août, sous la présidence de M. Asbjorn Eide (Norvège).

Lundi 5 août, jour de l'ouverture de cette réunion, Claire Palley, expert britannique, a rendu hommage à Kutlu Adali, journaliste chypriote turc qui a critiqué la politique d'Ankara et qui a été assassiné. Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) ont critiqué vivement les violations des droits de l'homme en Turquie. Aboul Garidi Diallo a pris la parole au nom de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) pour affirmer qu'en Turquie 152 lois ont pour unique objet la « *régulation* » de la liberté d'opinion et d'expression. Selon lui, la situation ne cesse d'empirer. Le recours abusif à l'état d'urgence et aux lois d'exception a pour effet de restreindre gravement toutes les libertés, notamment celle d'expression. Selon l'Association turque des droits de l'homme (IDH), 461 journalistes ont été détenus en 1995.

Les écrivains ne sont pas épargnés : ainsi Yasser Kemal a été condamné pour avoir publié un texte dénonçant la répression des Kurdes. Selon l'IDH, dix-sept de ses membres sont poursuivis pour avoir publié dans leur bulletin un article intitulé : « La seule solution est la paix ». Le cas de la députée kurde Leyla Zana, condamnée à dix ans de prison, notamment pour s'être exprimée en langue kurde à la tribune parlementaire, a été rappelé au cours de cette réunion de l'ONU. Celle-ci a marqué sa plus vive préoccupation devant la recrudescence de la violence dans le sud-est de la Turquie (Kurdistan).

Il a été aussi question des prisons. Le bilan fait par la branche turque de la FIDH pour 1995 est de 231 disparitions en détention, 122 exécutions extrajudiciaires, 321 meurtres par des assaillants inconnus, 57 décès en détention à la suite de tortures, 1 412 cas de tortures allégués. Selon la Ligue turque, les conditions de détention restent exécrables : surpopulation carcérale, mauvais traitements généralisés, transfert des détenus d'une prison à une autre pour rendre plus ardus les moyens de défense. Le représentant du gouvernement turc, Tugay Ulicivik, s'est étonné pour sa part que son pays fasse l'objet de tant de critiques au moment même où il se livre à un dur combat contre le « *terrorisme* » des Kurdes du PKK.

Isabelle Vichniac

Boris Eltsine prête serment alors que les troupes russes sont dans une « situation critique » à Grozny

Les indépendantistes s'emparent du siège du gouvernement tchétchène lié à Moscou

A quelques heures de l'ouverture de la cérémonie de la deuxième investiture du président russe, Boris Eltsine, au Kremlin, la capitale tchétchène était toujours, vendredi 9 août, le théâtre de violents affrontements. Les rebelles tchétchènes se sont emparés, dans le centre de Grozny, de deux bâtiments dans l'enceinte abritant le gouvernement mis en place par le Kremlin. Les forces russes sont dans une situation *« critique »*, selon l'agence *Itar-Tass*. *Une des colonnes de blindés envoyée en renfort aurait été anéantie.*

MOSCOU
de notre correspondant

A l'instant où, au Kremlin, Boris Eltsine, jurait, vendredi 9 août, sur la Constitution, devant trois mille invités, de *« défendre la sécurité et l'intégrité de l'Etat russe »*, au sud du pays, dans la petite république séparatiste de Tchétchénie, les combattants indépendantistes resserraient leur étau sur les forces fédérales russes, assiégées pour le quatrième jour consécutif dans des bunkers de la capitale tchétchène, Grozny.



Censée marquer le triomphe de la démocratie dans la *« nouvelle Russie »*, la cérémonie d'investiture de Boris Eltsine, réélu le 3 juillet pour un second mandat de quatre ans, a été assombrie par les féroces combats de Grozny où les méthodes soviétiques de pilonnage aveugle ont repris du service. Le *« feu d'artifice sanglant »* dans la capitale tchétchène, selon l'un des titres de la presse russe, contrastait avec les réjouissances programmées à Moscou.

Le ministre russe de l'intérieur, Anatoli Koulikov, a accusé les forces indépendantistes d'avoir programmé leur assaut sur Grozny, symbole du pouvoir russe en Tchétchénie, pour coïncider avec l'inauguration du président russe. Le premier ministre Viktor Tchernomyrdine s'est prononcé pour les *« mesures les plus dures »*. Tous ceux qui ne scrutaient pas le moindre geste de Boris Eltsine, pour tenter de déterminer si le président malade était encore en état physique de gouverner, avaient les yeux tournés vers Grozny.

ENCERCLEMENT

Comme pour ajouter à l'humiliation, les quelque trois mille combattants tchétchènes passés à l'assaut ont accentué, vendredi, leur pression sur la capitale. Les forces russes, encerclées dans le bâtiment abritant habituellement les représentants de Moscou à Grozny, ainsi que le gouvernement tchétchène pro-russe, étaient, vendredi matin, dans une *« situation critique »*, selon les correspondants des médias russes sur place.

Après de violents combats nocturnes, l'aile de ce bâtiment dévolue aux Russes était complètement ou partiellement détruite par les flammes, tandis que le siège du gouvernement tchétchène pro-russe était en feu, selon les correspondants russes retranchés dans un hôtel voisin. Les responsables russes sont restés sourds aux propositions tchétchènes d'évacuer ces journalistes.

L'état-major des forces indépendantistes annonçait, vendredi matin, que ses forces avaient pris l'ensemble du bâtiment et que des combats intenses étaient en cours pour la prise du bâtiment des services secrets (FSB, ex-KGB). Dans « un pied de nez » aux forces russes, le commandant tchétchène, Chamyl Bassaïev, cité par l'agence russe *Interfax*, affirmait, jeudi, contrôler *« totalement »* la capitale et se disait *« prêt à recevoir la délégation russe aux pourparlers »*, dont il pouvait *« pleinement garantir la sécurité »*. Les forces tchétchènes ont installé, jeudi, des postes de contrôle sur les principales artères de la ville.

BOMBARDEMENT TOUS AZIMUTS

Deux colonnes de renforts de blindés, parties des deux bases russes des environs de Grozny, pour secourir les forces assiégées au centre, étaient toujours bloquées, vendredi, en ville par les rebelles.

Signe du désarroi russe, l'artillerie et l'aviation sont entrées en action, bombardant à l'aveugle les quartiers. Les voitures de civils qui tentaient de fuir la ville étaient prises sous le feu des hélicoptères, comme celles des journalistes qui tentaient d'y pénétrer. Des colonnes de fumées s'élevaient au-dessus de Grozny, privée d'eau et d'électricité, loin des lumières du Kremlin.

Jean-Baptiste Naudet

Un président rigide et au visage bouffi

Lors de la cérémonie d'investiture, dont la durée avait été réduite à moins d'une trentaine de minutes, le président russe est apparu comme un homme dont l'autonomie physique est manifestement réduite. Très rigide, le visage bouffi, l'élocution ralentie, il est resté immobile, limitant ses gestes au minimum imposé par le protocole, les images télévisées ne réalisant aucun gros plan sur lui. Officiellement, le président russe n'est victime que d'une « intense fatigue ». *« Boris Eltsine est fatigué. Vraiment très fatigué. Mais je voudrais répéter une fois encore qu'il n'est pas malade »* faisait valoir le Kremlin à la mi-juillet.

On ne dispose pour juger de l'état de santé de M. Eltsine que de peu d'informations officielles fiables. Aucun bulletin médical n'est disponible. Il est acquis que Boris Elstine, soixante-cinq ans, souffre depuis près de dix ans d'une insuffisance cardiaque compliquée d'une hypertension artérielle. Cette pathologie l'a conduit à être hospitalisé à plusieurs reprises ces dernières années. A l'évidence l'état cardiaque n'explique pas l'ensemble des symptômes observés. Il faut compter avec un alcoolisme ancien, des troubles de l'humeur et, très vraisemblablement, la prise de médicaments psychotropes.

10 millions de roubles à qui peut « unir la nation »

MOSCOU
de notre correspondant

« Qui sommes-nous ? Où allons-nous ? » Sous cet énorme titre qui barre la « une », la *Rossiskaïa Gazeta*, quotidien officiel du gouvernement russe, a lancé, le mois dernier, un concours qui n'est pas un jeu pour l'été. Dans son édition du mardi 30 juillet, le journal invitait les lecteurs à trouver la meilleure *« idée nationale pour unir la nation »*. Une seule restriction : cette idée pour la *« nouvelle Russie »* doit tenir en cinq à sept pages dactylographiées. Le journal a même mis en place une *« ligne téléphonique rouge »* pour l'idée nationale. *« Tous ceux qui croient en la Russie »* peuvent écrire au journal ou faire part de leurs idées en composant le 257-59-70, entre 16 heures et 18 heures... Soulignant que *« les grandes idées n'ont pas de prix »*, le quotidien s'excuse de ne pouvoir proposer, en premier prix, que 10 millions de roubles (environ 10 000 francs). Ce n'est pas cher payé, vu la difficulté de la tâche.

La quête d'une *« idée russe »* hante depuis des siècles intellectuels russes. A l'image de la diplomatie de Moscou, les hommes politiques, qu'ils soient tsars hier, *« communistes »* ou *« démocrates »* aujourd'hui, balancent depuis toujours entre *« slavophilie »* et *« occidentalisme »*.

Dans un questionnaire, la *Rossiskaïa Gazeta* relance ces vieux débats et propose des pistes. *« La Russie peut-elle surmonter la crise avec son seul potentiel ? Doit-elle renoncer à l'aide de l'Europe ? L'idée nationale russe peut-elle devenir celle des pays de l'ex-URSS ? La Russie doit-elle être responsable des Russes qui vivent hors de ses frontières ? Est-ce que la seule chose qui manque au pays est un père de la nation ? Avoir un dirigeant fort suffit-il à unir tous les citoyens ? Est-il temps d'en finir avec la démocratie ? »*, demande le journal.

Le concours n'est pas une plaisanterie : la *« question russe »* préoccupe gravement le président Boris Eltsine. Au lendemain de sa réélection, il avait appelé de ses voeux une nouvelle « idée nationale » afin de surmonter les divisions ethniques, sociales et politiques. Après avoir mené une campagne « négative » – contre le retour au passé et au communisme –, le président russe a reconnu qu'agiter le spectre d'une « revanche rouge » risquait de ne pas suffire à l'avenir.

« SAUVETAGE SPIRITUEL ET PHYSIQUE »

La Russie aura besoin d'une nouvelle idée nationale *« dès l'an 2000, pour la prochaine présidentielle »*, a estimé le président devant ses conseillers. *« Réfléchissez à quelle idée nationale, quelle idéologie nationale serait la plus importante pour la Russie »*, leur a-t-il lancé. Le chef de l'Etat a souligné que *« dans l'histoire de la Russie du XX[e] siècle il y a eu différentes périodes : monarchisme, totalitarisme, perestroïka et, enfin, la voie démocratique. Chaque époque avait son idéologie »*. Et de constater : *« Aujourd'hui nous n'en avons pas. »*

Pendant soixante ans le communisme avait remplacé l'idéologie tsariste, mélange d'orthodoxie, d'autocratie et d'étatisme avec sa formule : *« Pour la Croix, le Tsar et la Patrie. »* L'« empire soviétique » avait presque naturellement succédé à l'empire tsariste. Alexandre Soljenytsine a fait part de son idée pour la *« nouvelle Russie »* : renoncer à l'empire, *« qui mène à l'abîme »*, pour assurer *« le sauvetage spirituel et physique du peuple russe »*. Secouée par la crise économique, la Russie, en proie à une guerre en Tchétchénie, navigue à l'aveugle. L'hymne soviétique a été remplacé par l'hymne tsariste, une musique du compositeur Mikhaïl Glinka (XIX[e]), mais sans les paroles.

Composée de nombreuses nationalités, ethnies et religions, (on trouve même des *Cosaques bouddhistes*), la Russie cherche une identité, et même ses mots. De nouveaux termes sont apparus (ou réapparus ?). Ainsi, un citoyen russe, quelle que soit son origine (ukrainienne, juive, tchétchène ou russe), est aujourd'hui appelé un *« Rossianin »*. Tandis qu'une personne *« d'ethnie russe »* est dénommée *« Rousski »*. En 1993, l'aigle tsariste à deux têtes, couronné, a aussi repris du service comme emblème national à la place de la faucille et du marteau. Mais le rapace a été « démocratisé » : la couronne unique du tsar a été remplacé par trois couronnes symbolisant les trois pouvoirs.

Les *Izvestia* s'inquiètent : une nouvelle idée qui viendrait remplacer le marxisme-léninisme comme idéologie d'Etat ne peut-elle pas mener à la dictature. *« Le règne d'une idéologie, venant de l'Etat, est destructrice pour la société, et finalement pour le gouvernement »*, estime un éditorialiste du quotidien libéral. Les conseillers du président contre-attaquent. Il ne s'agit pas, répond Gueorgui Satarov, conseiller politique de Boris Eltsine, de mettre au point une idéologie d'Etat – ce qui est interdit par l'article 13 de la nouvelle Constitution russe –, mais de trouver une *« formule universelle de valeurs communément admises et qui unissent tout le monde »*. La tâche sera difficile. La nouvelle vedette de la politique russe, le général Alexandre Lebed, un *« nationaliste éclairé »*, a récemment souligné que *« dès qu'il y a deux personnes en Russie, il y a trois opinions différentes »*.

J.-B. N.

Les chantiers navals de Gdansk déclarés en faillite

VARSOVIE
correspondance

Criblés de dettes, les chantiers navals de Gdansk ont été officiellement déclarés en faillite, jeudi 8 août, par le tribunal de la ville. 7 000 employés sont mis à pied. Les grandes grèves qui avaient éclaté en 1980 dans ce berceau du syndicat Solidarité, sous la direction du futur président Lech Walesa, avaient ébranlé le système communiste polonais, devenant un symbole pour toute l'Europe. Neuf ans plus tard, le mur de Berlin tombait. Les chantiers étaient détenus à 60 % par l'Etat polonais, le reste des parts appartenant au personnel.

Le gouvernement polonais avait renoncé en juin dernier à un plan de sauvetage. Dirigée par les héritiers de l'ex-Parti communiste, l'équipe au pouvoir à Varsovie affirme qu'il s'agit d'une décision motivée pour des raisons *« purement économiques »* : mauvaise gestion, pléthore d'effectifs, contrats mal négociés qui avaient fait travailler l'entreprise à perte. Mais ce qu'il reste de Solidarité et l'opposition de droite parlent d'une *« vengeance »* de la gauche au pouvoir ; ils font valoir que d'autres entreprises d'Etat ont bénéficié de plus de clémence.

La présidente du tribunal de Gdansk, qui a porté le coup de grâce à l'établissement, a reconnu que ses dettes *« dépassaient nettement »* sa valeur marchande. Selon le dernier président-directeur général des chantiers, M. Ryszard Goluch, celles-ci atteignent 154 millions de dollars, alors que la valeur des chantiers est estimée à environ 130 millions de dollars (environ 680 millions de francs). M. Goluch a quitté la salle d'audience les larmes aux yeux, en qualifiant la décision de *« tragique mais seule possible dans la situation actuelle »*. Il a pourtant critiqué les autorités pour avoir refusé les propositions de restructuration.

RÉSIGNATION

Lech Walesa, qui avait promis à ses anciens collègues de trouver (sans jamais y parvenir) un *« investisseur stratégique »*, a déploré la déclaration de faillite, mais il s'est dit confiant que les chantiers allaient poursuivre leurs activités sous une autre forme. Les images du célèbre portail numéro 2, en août 1980, celles des ouvriers en grève derrière les grilles, des messes en plein air, du jeune moustachu porté à bout de bras après la signature des accords de Gdansk avec un énorme stylo à l'effigie de Jean Paul II, appartiennent définitivement à l'Histoire.

Les 7 000 salariés de ce qui reste des anciens chantiers Lénine ont désespérément protesté ces derniers mois, y compris dans les rues de Gdansk et de Varsovie, contre la disparition de leur entreprise. Ils ont fini par s'y résigner, ayant compris que la faillite était la seule possibilité de bénéficier d'un fonds spécial pour recevoir les payes qu'ils ne touchaient plus qu'au compte-gouttes depuis avril. La décision du tribunal entraîne l'annulation de 17 contrats d'une valeur estimée à 500 millions de dollars. Les armateurs concernés pourront engager des actions en justice. Un avocat varsovien, M[e] Michal Lachert, a été nommé syndic.

Le *« berceau de Solidarité »* n'a pas su profiter de l'avènement du capitalisme. D'autres chantiers polonais, comme ceux de Szczecin ou de Gdynia, affichent aujourd'hui une belle santé. Il est vrai aussi que le gouvernement a cherché un investisseur sans vraiment vouloir le trouver. Le groupe sud-coréen Daewoo Heavy Industries et le courtier norvégien O. J. Libaek and Partners avaient manifesté de l'intérêt, tout comme des industriels de Hongkong agissant par l'intermédaire de la société sud-africaine Granwell Holdings. Les discussions étaient restées sans suite. La possibilité de créer sur les ruines des chantiers une nouvelle entreprise, plus petite mais saine, est envisagée. Mais il est évident, y compris pour le syndicat Solidarité, que rien ne pourra se faire sans licenciements massifs.

Michel Gara

La tragédie du camping de Biescas a fait plus de soixante morts en Espagne

D'après le ministère aragonais du tourisme, l'établissement respectait « strictement » les exigences de la réglementation

VINGT-QUATRE HEURES après la tragédie du camping Las Nieves de Biescas, emporté par une coulée de boue dans les Pyrénées espagnoles, le dernier bilan des victimes, officiellement communiqué par la préfecture d'Aragon, était, vendredi matin 9 août, de soixante-trois morts. Parmi celles-ci figure une petite Française de dix ans, Amaya Mingo Armendariz, venant d'Urrugne, près d'Hendaye, qui passait ses vacances en famille. Son frère, emporté en même temps qu'elle, n'est que légèrement blessé. Une soixantaine de blessés restaient hospitalisées vendredi.

Les recherches se sont poursuivies sans relâche toute la nuit pour tenter de localiser les personnes disparues. Les autorités régionales restaient prudentes sur leur nombre. Il pourrait s'élever à une quarantaine. Le nombre de personnes se trouvant dans le camping, aux environs de huit cents, est difficile à établir. Certaines zones de la rivière Gallego étaient difficiles d'accès, en raison de la végétation et de la profondeur du lit. Des hommes-grenouilles fouillaient, vendredi, une retenue d'eau située à 15 kilomètres en aval.

UN MESSAGE DE JACQUES CHIRAC

L'émotion est grande en Espagne. Le roi Juan Carlos et la reine Sophie, qui passent l'été dans leur résidence de Palma de Majorque, et le chef du gouvernement, Jose Maria Aznar, se sont rendus sur place, jeudi, et ont longuement rendu visite aux blessés et aux familles des victimes. De Paris, le président Chirac a adressé un message au premier ministre espagnol pour l'assurer des sa *« sympathie attristée et de celle de l'ensemble des Français »*.

Le ministère aragonais du tourisme a réaffirmé, jeudi, que le camping respectait *« strictement »* toutes les exigences de la réglementation régionale, qualifiée de *« très sévère »*. Les responsables imputent la tragédie à des circonstances météorologiques imprévisibles.

En France, lorsqu'une personne souhaite ouvrir un camping, elle doit demander une autorisation d'aménagement auprès de la mairie. Il faut vérifier que, ni le règlement du plan d'occupation des sols (POS), ni un plan de prévention des risques ne s'opposent à l'implantation de tentes et de caravanes. Ensuite, si la commune est frappée par un arrêté de délimitation prononcé par le préfet du département (depuis 1993, ils peuvent demander aux municipalités de leur fournir la carte des zones à risques répertoriées sur leur territoire), l'exploitant se voit imposer certaines mesures de sécurité municipales. Un décret d'application de la loi de 1993, signé en 1994 et publié en 1995, l'impose.

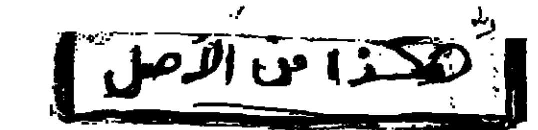
RESPONSABILITÉS

Ces mesures visent à limiter les conséquences des risques encourus. Ainsi, en cas de danger, les campeurs doivent être alertés (par un système de hauts-parleurs, par exemple), mais aussi évacués rapidement.

Les maires disposent d'une certaine latitude : ils peuvent réclamer un éclairage qui fonctionne toute la nuit, exiger qu'un responsable soit toujours présent, qu'un groupe électrogène équipe un endroit reculé... Enfin, en cas de conditions météorologiques particulièrement menaçantes, le préfet peut décider d'une évacuation préventive. Une commission de contrôle, qui dépend du préfet, peut s'assurer de la bonne application de ces mesures. Des campings ont ainsi été définitivement fermés parce que leur configuration rendait impossible toute évacuation rapide en cas d'inondation.

Le 14 juillet 1987, la crue du Borne avait été si rapide que de telles mesures n'auraient, sans doute, pas suffi à éviter le drame. Vingt-trois campeurs du Grand-Bornand (Haute-Savoie) avaient trouvé la mort, emportés par les flots gonflés par un violent orage en altitude. Une polémique avait alors pris naissance sur la question des responsabilités, l'implantation des campings ayant été qualifiée d'*« imprudente »* par les experts. En juin 1994, le tribunal administratif de Grenoble n'a, cependant, pas retenu la responsabilité de l'Etat et de la commune, le phénomène naturel ayant été jugé *« imprévisible »*.

A. Da.



DÉFENSE Un mois après l'annonce par Charles Millon de la liste des *garnisons* et des arsenaux fermés ou dont les effectifs seront réduits, Thierry Klinger, haut fonctionnaire auquel le gouvernement a confié le soin de gérer les reconversions que cela implique, explique au *Monde* l'état d'esprit dans lequel il travaille. ● DES NÉGOCIATIONS sont en cours avec tous les élus des villes et des régions concernées sans, assure-t-il, arrière-pensées politiques. Des conventions sont en cours de signature avec les conseils régionaux. ● LA LOIRE est un des départements les plus touchés, alors qu'il a déjà subi plusieurs sinistres industriels provoquant la disparition de quelque 50 000 emplois. Ses élus UDF et RPR demandent un effort particulier au gouvernement et à la *région*, présidée par M. Millon, d'autant que le FN est particulièrement implanté dans ce département.

Les élus locaux impliqués dans la reconversion des sites militaires

Thierry Klinger, délégué interministériel aux restructurations de défense, assure, dans un entretien accordé au « Monde », que la distribution des crédits de reconversion ne servira pas à « ourdir » un « complot contre telle ou telle personnalité » politique

« Pourquoi le gouvernement a-t-il créé, le 28 mars, un poste de délégué interministériel aux restructurations de défense, alors qu'existe depuis 1963 la Datar, qui est un service du premier ministre ?

– Jacques Chirac et Alain Juppé ont fait ce choix pour trancher avec un certain confort politique qui voulait que les gouvernements précédents fassent régler les problèmes de défense en interne par l'administration de la défense elle-même. Cette fois, vu l'ampleur des problèmes, le message est clair : tout le gouvernement doit collectivement prendre en charge la question. Dans cette affaire nationale doit se manifester une solidarité politique. En outre, en période de restriction budgétaire, il était légitime que tous les ministères soient mis à contribution, la seule « enveloppe défense » ne suffisant pas. D'où la création d'un comité interministériel qui regroupe, sous l'autorité du premier ministre, une dizaine de ministres et qui a déjà été réuni trois fois. Je préside moi-même un comité permanent composé des représentants de ces ministres.

– Vous parlez d'affaire nationale. Est-ce que la restructuration des industries de défense et des forces armées ouvre des lignes de fracture politiques ?

– Je vous le redis : à cause de l'importance des enjeux, tout le pays est concerné. Il ne peut s'agir d'ourdir je ne sais quel complot contre telle ville ou telle personnalité plutôt qu'une autre. On doit s'abstraire de toute tentation ou dérive politiciennes. Bien sûr, au début, la fermeture d'une garnison ou la réduction du plan de charge d'une usine feront mal au cœur à beaucoup. Des personnels, civils et militaires, seront bousculés dans leur vie, leur emploi et leur carrière.

– Craignez-vous que la gauche s'en empare comme une machine de guerre ?

– Il y aura inévitablement des exploitations et des surenchères de plus en plus vives lorsque s'approcheront les élections législatives de 1998. Je sais que la CGT est très puissante dans les industries d'armement et qu'il y aura des manifestations. Mais nous serons vigilants. J'ai en ma possession des tracts, vraisemblablement diffusés par une association proche de l'extrême droite, dont le siège est à Saint-Cloud, qui de façon très habile nous soupçonne de mettre en danger la patrie et de sacrifier notre défense ! Par contre je reçois régulièrement des messages de « soutien compréhensif » d'élus de gauche.

– Est-ce pour encadrer ce travail en commun de reconversion que l'Etat signe des conventions avec les conseils régionaux ?

– Oui, nous en sommes à huit conventions signées, quatre proches de l'être, et à l'automne, on arrivera à une quinzaine. Dans un premier temps, ces documents sont un simple cadre qui décrit les bassins d'emploi en crise et les axes souhaitables de redéveloppement. La deuxième phase, avant la fin de l'année, sera plus opérationnelle. L'Etat et les régions détermineront, bassin par bassin, des programmes concrets d'équipement et d'implantation d'activités, avec engagements financiers réciproques à l'appui. Le ministère de la défense, pour sa part, alignera des crédits pluriannuels sur 1997 et 1998, au moins.

– De quelles sommes disposez-vous ?

– Plus de 3 milliards de francs, au moins, jusqu'à 2002 dont 750 millions d'aides européennes concentrées sur 1997-1999...

– Selon quelle répartition régionale ?

– Je ne vous le dirai pas et je ne l'ai d'ailleurs pas dit aux préfets. Le gouvernement ne souhaite pas qu'existe une sorte de droit de tirage automatique et prédéterminé. On adaptera les financements selon l'interêt des projets présentés. D'autant que les sommes dont je vous parle ne sont pas exclusives : le ministère de l'équipement pour l'aménagement foncier et le traitmeent des friches industrielles, celui des PME, celui de l'industrie participeront à l'effort. Les préfets recevront à la rentrée une circulaire leur précisant les priorités, les procédures et les modalités d'intervention.

– Que faire des casernes et des terrains désertés ?

– Soyons simples et inventifs, afin de trouver, avec l'ensemble des élus, des solutions astucieuses, pas nécéssairement définitives, en veillant à ne pas brader le patrimoine public. La clarification des règles sur la gestion du domaine public s'impose. S'il le faut, nous proposerons une loi au Parlement. Quelques exemples récents montrent la voie pragmatique. A Avignon, on a utilisé les bâtiments militaires pour regrouper des services publics ; à Nice, on en a fait des locaux universitaires ; à Nevers, un travail intéressant est en cours pour installer une école d'infirmière, un IUT.

– Quelles sont vos priorités géographiques ?

– Certaines zones sont restées à l'écart des axes de développement. Le sud de la région Centre (Vierzon-Bourges) est dans ce cas, comme le Sud lorrain avec le bassin Nancy-Toul, alors que le nord de la région commence à retrouver les bases d'un décollage. Il y a aussi des points isolés et difficiles : Thouars (Deux-Sèvres), Lure (Haute-Saone), ou encore Neuvic (Dordogne) où existe une usine, désormais en mauvaise posture, qui fabrique des chaussures pour l'armée. Mais les zones les plus « lourdes » en termes de reconversion et où l'effort devra être massif sont, par exemple, le département de la Loire, la Bretagne, la Manche avec Cherbourg, les Hautes-Pyrénées. Dans chaque bassin, on est en face de chiffres qui dépassent 1 000 ou 1 500 emplois menacés.

– Pour remplacer ces emplois, comment faire venir de nouvelles activités ?

– J'ai de bonnes « touches » dans les secteurs de l'informatique ou de la maintenance industrielle avec, ici ou là, plusieurs centaines d'emplois à la clé. Certains maires, à droite et à guache, sont dans la confidence. J'ai l'assurance qu'au moment où il faudra emporter la décision auprès des investisseurs, l'Elysée et Matignon mettront leur poids dans la balance. ».

Propos recueillis par François Grosrichard

La colère d'Yves Bonnet

« Je n'accepterai pas l'incohérence de décisions, de surcroît prises sans concertation, par le seul fait du prince, dans l'oubli du sens commun et des intérêts de mon pays. » **Yves Bonnet, député UDF de la Manche et rapporteur pour avis du budget de la marine, ne mâche pas ses mots, dans son dernier ouvrage, pour exprimer son *« désaccord profond avec une politique qui, insidieusement, remet en cause les fondements de notre défense »*. M. Bonnet s'en prend directement à Jacques Chirac : *« Le président de la République (...), abandonnant le credo gaullien, réduit la réalité de la dissuasion »* et *« écarte la conscription sans même attendre l'issue du débat parlementaire. » « Ceux qui se disent les héritiers* [du général de Gaulle] *ne peuvent le renier sans se renier »*, souligne l'ancien patron de la DST, élu à Cherbourg, dont l'arsenal est une des grandes victimes de la réduction des crédits militaires.**

★ *« Mission ou démission. Le prix de la défense »*, éditions Jean Picollec. 96 francs.

La Loire, victime permanente des désastres industriels

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyée spéciale

« La reconversion permanente » : c'est ainsi que plusieurs responsables de la Loire décrivent la situation du département. L'annonce de 1 100 suppressions d'emplois d'ici à 1998 sur les 5 500 que compte GIAT-Industries à Saint-Etienne, Roanne et Saint-Chamond vient s'ajouter aux crises successives des houillères, de la sidérurgie, de Manufrance ou de Creusot-Loire. Des désastres qui, depuis quinze ans, ont provoqué la disparition de quelque 50 000 emplois industriels.

« C'est aussi dramatique que ce qui s'est passé dans le nord et l'est de la France, mais l'Etat n'a jamais fait, ici, des efforts comparables à ceux engagés dans ces régions », ont plaidé les parlementaires RPR-UDF de la Loire, qui ont été reçus le 10 juillet par Alain Juppé. Ici le taux de chômage frise 13 %, mais certaines zones, comme la vallée du Gier, affichent des records de 25 %. *« A Roanne, des anciens salariés de la société de machines textiles ARCT n'ont jamais retrouvé de travail depuis la fermeture de l'entreprise en 1985 »*, assure Simone Godard (PS), conseiller municipal et vice-présidente du district de Roanne. Dans ce bassin d'emplois, le textile continue à perdre 80 emplois par mois.

« Le tertiaire n'a pas été capable de prendre le relais des pertes dans l'industrie, explique Jacques Laisné, directeur général des services du département, *et le tissu des PME-PMI ne compense pas l'activité des grands groupes. »* Dans les années 60-70, Creusot-Loire comptait 11 000 personnes, Manufrance 5 000 et les ARCT 3 000. Aujourd'hui, les entreprises de peinture, d'optique, de matériel de haute technologie n'emploient chacune que quelques centaines de personnes. Si Montbrison, par exemple, affiche une relative prospérité, à Saint-Etienne et à Roanne les boutiques ferment et, dans les vallées du Gier et de l'Ondaine, les habitants broient du noir.

Dès l'annonce du plan de restructuration de GIAT-Industries, les élus ont réagi. Les six communes du district de Roanne ont réuni une conférence économique et sociale et réclamé *« un plan de soutien spécifique pour l'économie roannaise »*. Le président du conseil général, Pascal Clément (UDF-PR), avait lancé un *« appel au secours vers les pouvoirs publics »*. Le premier ministre, lui, a donné quelques assurances. Il a notamment promis que deux directions du GIAT quitteront Satory (Yvelines) : celle du développement ira à Saint-Etienne et celle des blindés à Roanne. En revanche, il n'a pas évoqué le transfert du centre informatique de la caisse d'assurance-maladie de Paris à Saint-Etienne, qu'il avait promis en 1994 et annulé depuis.

PÉRIL POLITIQUE

M. Juppé a donné son accord pour la création d'un établissement public foncier, doté par l'Etat et les fonds européens, qui devrait permettre la gestion des friches industrielles. Alors qu'entre 1987 et 1995 une centaine de sites ont déjà été traités par les collectivités locales, l'inventaire dressé par le conseil général en a répertorié encore 141 (un million de mètres carrés). GIAT-Industries occupe 11 hectares au centre de Saint-Etienne et le conseil général y construirait bien son hôtel du département. *« Il faut apurer le passé*, dit Jean-Christian Chardin (div. dr.), président du comité d'expansion et maire de Rive-de-Gier. *La reconquête de friches est un préalable à l'implantation de nouvelles activités. »*

Les élus s'intéressent de près à la négociation entre la direction de GIAT et les syndicats sur la réduction du temps de travail à trente-cinq heures, qui devrait permettre d'éviter tout licenciement dans les trois sites. *« Réduction du temps de travail et diversification des activités sont des pistes que nous avions proposées depuis longtemps »*, rappelle Bernard Forge, délégué syndical CFDT de GIAT à Roanne. Les élus de la Loire réclament aussi une inflexion vers l'ouest du développement de Rhône-Alpes, dont le conseil régional est présidé par Charles Millon, ministre de la défense.

Le péril politique existe, car dans certains secteurs le Front national rassemble 30 à 33 % des suffrages. Déjà Jean-Marie Le Pen est arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle de 1995 dans le département.

Françoise Chirot

Les producteurs de fruits et légumes débordés à Paris

VENUS du sud de la France, les producteurs de fruits et légumes effectuaient, jeudi 8 août, une opération de séduction dans la capitale, afin de sensibiliser les Parisiens à leurs problèmes. Salades, abricots et pêches se sont arrachés sur le parvis de la gare Montparnasse en fin de matinée. Venus avec 50 tonnes de fruits et légumes, les producteurs n'en ont distribué que 10 le matin. L'opération a été renouvelée à la Bastille et porte d'Orléans, où le climat fut plus serein. Le reste de la marchandise sera donné à des oeuvres caritatives.

DÉPÊCHES

■ **REDEVANCE : Jean Arthuis**, ministre de l'économie et des finances, *a déclaré, jeudi 8 août, au micro de* RTL qu'il serait *« satisfait »* si la redevance télévision *« n'augmentait pas en 1997 »*.

■ **FN : Thierry Mariani, député RPR du Vaucluse**, a distribué, jeudi 8 août, des tracts de son association Orange Liberté, sur la place du marché d'Orange, afin de dénoncer l'arrêté interdisant justement cette activité – arrêté pris par le maire FN, Jacques Bompard (*Le Monde* du 7 août). La police a constaté les faits, sans intervenir. M. Bompard a défendu son initiative au cours d'une conférence de presse, assurant qu'elle *« ne constituait pas une atteinte à la liberté »*. Le tribunal administratif de Marseille devait se prononcer vendredi.

■ **TRANSPORTS : Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire**, après avoir reçu des élus du Var et du Languedoc-Roussillon à propos de la suppression des liaisons de Paris à Toulon et à Perpignan par Air Inter, a fait part, le 7 août, de ses réflexions. M. Gaudin propose d'attacher un créneau d'atterrissage à la ville desservie, afin qu'une compagnie d'aviation puisse reprendre l'activité en conservant les droits de décoller dans le ciel parisien encombré.

■ **VACANCES : Jacques Chirac et son épouse** sont arrivés jeudi 8 août, au fort de Brégançon, la résidence présidentielle située sur la commune de Bormes-les-Mimosas (Var), où ils devraient séjourner jusqu'à la fin du mois. Le président de la République a invité son premier ministre, Alain Juppé, à le rejoindre les 24 et 25 août *« pour un week-end de travail »*.

Les exclus-jardiniers de Valenciennes

Nous commençons aujourd'hui une série de « cartes postales » illustrées par Killoffer sur le lien social mis à mal depuis vingt ans par la « crise » : comment il se perpétue, comment il se brise, comment certains tentent de le renouer.

VALENCIENNES (Nord)
de notre envoyé spécial

Berceau de la première industrialisation, Valenciennes, ville basse où domine la brique rouge, conserve les séquelles d'une reconversion douloureuse, mais voudrait échapper à cette image de ville sinistrée par la disparition des mines et la fin des grandes aciéries. Si l'ancienne place forte du Hainaut est également illustre pour avoir été un haut lieu du négoce et de la dentelle rare, on sait moins qu'elle a vu naître, en 1876, la Société d'horticulture de Valenciennes, qui fut à l'origine de la promotion des jardins ouvriers.

Dans une région où le paternalisme de Frédéric Le Play faisait des émules, ces jardins répondaient au souci d'arracher les ouvriers à l'alcoolisme et de fixer une main-d'œuvre encline à changer fréquemment d'employeur. Paradoxe des temps ! Aujourd'hui, ces jardins, laissés longtemps en friche, sont mis à la disposition de sans-abri et d'allocataires du RMI, chômeurs de longue durée ou population issue des quartiers dits sensibles. Ainsi, les jardins ouvriers, cette idée sociale née au dix-neuvième siècle, semble retrouver une certaine modernité : l'hygiénisme, le thème du retour à la terre et la critique du travail industriel rencontrent un nouvel écho chez ceux qui ont subi de plein fouet la crise économique. Le jardin permet de sortir de l'isolement social et procure le sentiment d'une communauté chaleureuse, à l'abri des lois du marché et de la concurrence.

VIVRE ENSEMBLE

Lancée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Valenciennes en mai 1991, l'initiative des Jardins du cœur répondait, à l'origine, à un double objectif : exploiter des terrains et jardins inemployés et favoriser la réinsertion des RMIstes. Suspendus au-dessus de l'étang des Vignobles, de coquets jardinets fleuris et riches en légumes sont venus remplacer les ronces et les herbes folles sur le terrain de 8 000 mètres carrés mis à disposition par l'association des Jardiniers de France. Sur ces parcelles comme sur les autres jardins collectifs, les sans-abri cultivent ensemble des pommes de terre dont la récolte servira aux Restos du cœur. Pour les plus motivés, des parcelles individuelles, baptisées « jardins pour soi », permettront à une vingtaine de chefs de famille de soulager leur budget.

« Au moins, on sait ce qu'on mange », plaisantent les sans-abri du centre d'hébergement Blaise-Pascal ; mais le jardin a ses saisons, et il fallait trouver une activité pour l'hiver. *« A la rentrée prochaine, nous souhaitons mettre en place des ateliers d'insertion dérivés du jardinage et ayant pour activité la menuiserie, la peinture, la maçonnerie ou la cuisine »*, indique Eric Martinez, assistant socio-éducatif chargé par le CCAS de l'encadrement du projet.

L'originalité du projet valenciennois réside peut-être dans la démarche d'articuler le lien social à un système de dons et de contre-dons : les organisateurs prêtent des espaces, des matières premières, des outils et proposent une petite indemnité de 400 francs en plus du RMI, tandis que ceux qui jardinent ont le sentiment de contribuer à l'effort des Restos du cœur en offrant le produit de leur travail. A terme, l'objectif des Jardins du cœur est de réintégrer les plus marginaux dans un réseau relationnel en leur offrant une reconnaissance, en leur enseignant un savoir-faire et en leur permettant de retrouver un climat de convivialité et de confiance.

Lorsque l'on évoque la tentation du paternalisme, Mme Laurent, directrice du CCAS, concède qu'il est difficile de mener une action de solidarité sans tomber dans ce travers. *« Il faut essayer de les responsabiliser, mais cela demande beaucoup plus d'énergie, car il faut les suivre »*, ajoute-t-elle. Les conditions d'entrée sont souples, les travailleurs sociaux qui encadrent cette action ayant tenu à écarter les critères d'« employabilité » classiques (présentation, ponctualité, assiduité, motivation, compétences). *« Pourtant*, reconnaît M. Martinez, *les soixante-dix RMIstes qui sont passés par les Jardins du cœur depuis le 1er mars 1996 sont loin d'être sortis d'affaire. »*

La chance de retrouver un emploi est infime, en effet, dans cette ville dont un habitant sur cinq, en âge de travailler, est au chômage. Cependant, l'objectif de redonner aux plus découragés l'envie et le goût de se réinscrire dans un parcours de formation est sans doute atteint : sur les soixante-dix allocataires du RMI passés par les Jardins du cœur, vingt-cinq ont obtenu un contrat emploi-solidarité à exercer dans le cadre de cette même action. Milhoud, arrivé d'Algérie en 1989 avec un diplôme de coiffeur qui n'était pas valable en France, a connu toutes les étapes qui conduisent à l'exclusion. Hébergé d'abord au centre Blaise-Pascal, il est accueilli par les Jardins du cœur depuis deux mois et devrait commencer, en août, un CES pour la municipalité. Pour lui aussi, l'insertion sociale est un long processus. Il ne suffit pas toujours de cultiver son jardin.

Alexis Spire

PROCHAIN ARTICLE
Saint-Etienne

AFFAIRES En charge de l'enquête sur la gestion passée du groupe Elf Aquitaine, le juge Eva Joly soupçonne son ancien président, Loïk Le Floch-Prigent, d'avoir *« abusé de la position qui était la sienne de PDG (...) pour poursuivre un but d'enrichissement personnel de sa famille et de ses amis ».* Incarcéré depuis le début juillet, M. Le Floch-Prigent devait être entendu le 9 août par le juge. ● PLUSIEURS des collaborateurs de l'ancien président ont pour leur part refuser de s'expliquer devant la justice. Convoqué le 6 août, Alfred Sirven, acteur-clé, et qui est résident suisse, a décidé de ne pas se présenter aux enquêteurs. ● LE JUGE s'intéresse également aux nombreuses opérations immobilières réalisées *via* des filiales et des *sociétés off-shore.* Elles auraient donné lieu à des versements de 162 millions de francs de commissions.

La justice soupçonne des « détournements organisés » dans le dossier Elf

L'ancien président du groupe pétrolier, Loïk Le Floch-Prigent, aurait poursuivi « un but d'enrichissement personnel de sa famille et de ses amis », selon le juge Eva Joly. Plusieurs de ses proches collaborateurs refusent de s'expliquer devant le magistrat

ALFRED SIRVEN n'est pas venu. Convoqué le 6 août à Paris par la brigade financière, à la demande du juge d'instruction Eva Joly, l'ancien directeur des affaires générales d'Elf Aquitaine, présenté comme l'*« éminence grise »* de l'ancien PDG du groupe, Loïk Le Floch-Prigent, a fait savoir, à quelques heures de son audition, qu'il ne pouvait se rendre en France. Demeurant à Genève, M. Sirven, qui bénéficie du statut de résident suisse, aurait été contraint à un *« déplacement de plusieurs jours »* lié à *« ses affaires »*, ont indiqué au *Monde* des sources proches de l'enquête. Aucun autre rendez-vous n'aurait été convenu.

Si elle ne constitue pas une surprise, cette défection marque un réel contretemps dans l'enquête conduite par Mme Joly. Spectateur privilégié de la plupart des opérations aujourd'hui examinées par la justice, acteur-clé des *« pressions »* dénoncées par plusieurs protagonistes du dossier et qui ont, en grande partie, motivé l'incarcération de M. Le Floch-Prigent (*Le Monde* du 20 juillet), Alfred Sirven disposait – selon le témoignage de l'ancien directeur financier d'Elf, Philippe Hustache – d'une sorte de *« réserve »* de 10 à 15 millions de francs par an, dont il ne justifiait l'usage qu'au président du groupe. Or, en dépit de ces soupçons accumulés, M. Sirven est aujourd'hui le seul parmi les proches de l'ex-président d'Elf à ne pas avoir répondu aux questions du juge.

Cette carence ne saurait toutefois être assimilée à une fuite, dès lors que la convocation policière ne lui avait pas été adressée par la voie diplomatique. L'état de la procédure n'autorise donc pas encore Mme Joly à délivrer à son encontre un mandat d'arrêt international, ainsi qu'elle l'avait fait contre l'avocat Claude Richard, soupçonné d'avoir été l'opérateur de certains des montages litigieux entre Elf et le groupe Bidermann et désormais réfugié en Israël (*Le Monde* du 14 juin). Mais le refus de ces deux hommes de s'expliquer affaiblit sans conteste la position de M. Le Floch-Prigent, qui devait être de nouveau entendu par le juge, vendredi 9 août.

TRÉSORERIE CENTRALISÉE

Mis en examen le 4 juillet, puis incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé, l'ancien président d'Elf est soupçonné d'avoir, selon les termes mêmes de l'ordonnance de mise en détention signée par Mme Joly, *« abusé de la position qui était la sienne de PDG, de 1989 à 1993, de la première société industrielle française, disposant d'une trésorerie abondante et discrète à travers la centralisation de la trésorerie des filiales financières du groupe en Suisse, et à travers la trésorerie des filiales africaines, pour poursuivre un but d'enrichissement personnel de sa famille et de ses amis ».* M. Le Floch-Prigent, estimait le juge, *« s'est servi de réseaux qu'il n'a pas tous créés et qui, entre les mains d'hommes animés par le sens de l'intérêt de l'entreprise publique, à la limite et dans certaines conditions, pouvaient rendre des services »* au groupe pétrolier, notamment sur certains marchés étrangers, où la pratique des commissions est, si l'on ose dire, monnaie courante. *« Mais ces mêmes structures,* écrivait le juge, *animées par des personnes poursuivant d'autres buts que l'intérêt social, sont également des outils de détournements organisés. »*

Ainsi les chemins tortueux empruntés par les quelque 736 millions de francs injectés sous la présidence de M. Le Floch-Prigent dans les sociétés de prêt-à-porter de Maurice Bidermann – sur un total de 787 millions engloutis par Elf dans ce groupe, de 1988 à 1993 – s'accordent-ils mal avec la prétendue consigne gouvernementale invoquée, pour sa défense, par l'ancien PDG. Publiée par *Le Figaro*, puis par *L'Express*, une lettre adressée le 12 mars 1992 à M. Le Floch-Prigent, dans laquelle le ministre socialiste de l'industrie Dominique Strauss-Kahn affirmait *« voir avantage »* au maintien de la part d'Elf dans le capital de Bidermann SA, pourrait accréditer l'idée d'un feu vert politique. Encore certains témoins de l'époque assurent-ils que ce courrier fut écrit à la demande expresse de son destinataire.

L'ex-PDG s'était d'ailleurs efforcé de se « couvrir » doublement, en écrivant à son tour au ministre, le 25 mars 1992 : *« Cette recapitalisation me paraît, comme à vous, indispensable (...). C'est la raison pour laquelle nous sommes prêts aujourd'hui – allant ainsi dans le sens de votre vœu de voir renforcées la position et l'audience internationales de ce groupe – à envisager une participation substantielle... »* Au demeurant, les investissements ordonnés par M. Le Floch-Prigent dépassèrent en définitive de beaucoup le seul *« maintien »* de la participation d'Elf dans Bidermann qu'avait approuvé le ministre...

Le deuxième axe de la défense de l'ancien PDG concerne la mise en œuvre de ces financements, dont il attribue la responsabilité au « M. Afrique » d'Elf Aquitaine, André Tarallo, PDG d'Elf Gabon et président du comité d'investissement du groupe, censé coiffer les filiales financières. M. Le Floch-Prigent a ainsi affirmé au juge n'avoir eu connaissance qu'à la fin de 1992 des prêts consentis, en avril et en juillet de cette année-là, par Elf Gabon à M. Bidermann, dont le total atteignait 163 millions de francs. Selon son entourage, il aurait d'abord cru à un financement direct par des *« investisseurs gabonais »*, et non par la filiale du groupe pétrolier.

« La décision des prêts vient de Loïk Le Floch-Prigent, qui me l'a transmise », déclarait pour sa part M. Tarallo aux enquêteurs, avant sa mise en examen pour *« complicité d'abus de biens sociaux »* (*Le Monde* du 4 juillet). Le juge Joly devra faire le départ entre ces deux versions. Certains enquêteurs relèvent à cet égard que les liens d'amitié notoirement entretenus par M. Le Floch-Prigent avec M. Bidermann, ainsi que sa qualité d'administrateur du groupe Bidermann au moment où ces financements étaient mis en place, fragilisent la thèse de l'ancien PDG d'Elf.

« CONTREPARTIES »

D'autant que l'enquête a progressé sur la piste d'éventuelles *« contreparties »* versées par Maurice Bidermann à M. Le Floch-Prigent et à son ex-épouse, Fatima Belaid. Outre les salaires de 30 000 francs mensuels que cette dernière a reconnu avoir perçus, ainsi que le règlement par M. Bidermann de certaines de ses dépenses, la mise à disposition d'un *appartement à Londres pourrait lui* avoir été consentie dans le cadre d'un règlement du divorce du couple, prononcé en juin 1992. Acheté en juillet 1992 au prix de 3,25 millions de francs, cet appartement, situé dans le quartier de Chelsea, fut en réalité acquis sur une partie des fonds prêtés par Elf Gabon à M. Bidermann et à ses sociétés, au prix d'un savant montage. Sur les 83 millions débloqués le 10 avril 1992 par la filiale gabonaise au profit de Wedge Investments, société américaine contrôlée par M. Bidermann, 15 millions furent promptement virés vers le *compte suisse*, d'où fut retirée la somme destinée à acheter l'appartement.

Questionné par le juge, Maurice Bidermann a affirmé en être le véritable propriétaire, mais l'avoir prêté *« gracieusement »* à Fatima Belaid. En fait, le propriétaire est une société civile immobilière immatriculée à Londres, dont les parts – au porteur – seraient détenues par des sociétés offshore, dans les îles Anglo-Normandes. Dans tous les cas, c'est avec l'argent de l'entreprise publique, destiné à redresser un groupe en difficulté, que s'est effectuée cette opération immobilière. *« M. Le Floch-Prigent n'a jamais été au courant de l'achat de cet appartement ni de l'usage qui en était fait »,* a déclaré au *Monde* son défenseur, Me Olivier Metzner.

Le juge a délivré, au mois de juin, une commission rogatoire internationale en Angleterre, afin d'éclaircir les dessous de cette transaction, à laquelle l'avocat Claude Richard avait pris une part active. L'autre opérateur de ce montage financier, Jean-Jacques *Aumont, n'a pas pu être interrogé* : lui aussi réside en Suisse, et a fait savoir aux enquêteurs qu'il n'était pas disposé à se rendre en France pour l'instant.

Hervé Gattegno

Nathan Meyohas, dixième mis en examen

Le dixième mis en examen de l'affaire Elf-Bidermann s'appelle Nathan Meyohas. *Homme d'affaires d'origine turque, il fut avocat* au barreau de Paris et siégea au conseil d'administration de Bidermann SA, au côté de *Loïk* Le Floch-Prigent. Soupçonné d'avoir perçu une commission estimée à 75 ou 150 millions de francs, selon les témoignages, lors du rachat par Elf de permis d'exploitation en mer du Nord détenus par la société américaine Oxipetroleum, M. Meyohas a été mis en examen le 18 juillet pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, après s'être présenté spontanément. Il a déclaré au juge qu'il n'avait perçu que 25 millions de francs, sans préciser qui avait bénéficié de la différence. Curieusement, la commission d'Elf avait été versée par l'entremise d'une société *off-shore* contrôlée par l'avocat Claude Richard, *actuellement en fuite, successeur* de M. Meyohas au titre de conseil de Maurice Bidermann.

Les filières « offshore » de Jean-François Pagès, en charge des opérations immobilières

DANS LES PREMIERS JOURS de juillet, le juge Eva Joly a délivré une commission rogatoire internationale au Luxembourg, afin de préciser les activités de l'ancien directeur du patrimoine immobilier d'Elf Aquitaine, Jean-François Pagès.

Incarcéré depuis le 30 mai, ce dernier est soupçonné d'avoir organisé, au travers d'opérations immobilières, l'*« évaporation »* de quelque 162 millions de francs de commissions, dont la destination finale demeure inconnue, mais dont une partie semble avoir abouti sur les comptes d'une société luxembourgeoise, domiciliée dans le même immeuble que M. Pagès lui-même (*Le Monde* du 14 juin). Dirigeant de droit de la Sipar, filiale immobilière d'Elf-Antar, depuis 1991, M. Pagès ne fut porté à la tête du patrimoine immobilier d'Elf qu'en novembre 1992 – *« soit après les opérations contestées par la justice »*, précise l'avocat de M. Le Floch-Prigent, Me Olivier Metzner.

Plusieurs témoins ont néanmoins affirmé aux enquêteurs que, dès avant sa promotion, M. Pagès avait *« un fil direct »* avec le PDG d'Elf. *« Nous avons fait ce que nous pouvions pour le contenir,* a déclaré l'ancien directeur financier d'Elf, Philippe Hustache, *mais il recevait directement ses instructions du président. » « M. Pagès dépendait directement de Loïk Le Floch-Prigent »*, a confirmé le président du comité d'investissement, André Tarallo. Les enquêteurs s'interrogent ainsi sur les conditions dans lesquelles la banque Hervet a consenti près d'un milliard de francs de crédits à la Sipar, notamment pour l'achat d'immeubles en Espagne, au Japon et au Portugal.

Au cours d'une perquisition au siège de la banque, le 2 juillet, ils ont saisi une lettre de M. Le Floch-Prigent, datée du 2 mars 1993, évoquant une *« garantie globale »* du groupe Elf. Interrogé le 3 juillet, le directeur des affaires internationales de la banque a précisé que les prêts consentis était assortis d'une *« garantie de première qualité »*, sous la forme de conventions de rachat de créances garanties par des filiales du groupe Elf.

> « Il recevait directement ses instructions du président »

L'intérêt d'un tel procédé pourrait être d'avoir fait acheter des immeubles par des filiales étrangères, *via* des sociétés *offshore*, de manière à maintenir ces opérations *« hors du périmètre de consolidation »*, supposent certains enquêteurs. Ce *qui signifie également* hors de tout contrôle, à une époque où Elf était encore une entreprise d'Etat. Parlant de *« montage complexe »*, l'avocat de M. Le Floch-Prigent qualifie la lettre saisie de *« document anodin auquel on fait dire autre chose que ce qu'il veut dire ».*

Autre montage suspect : propriétaire d'un immeuble parisien, situé rue de Courcelles, la Sipar avait conclu, le 29 mai 1991, une *promesse de vente* avec la société britannique Twindale. Cette dernière *devait verser 15 millions de* francs d'arrhes, en forme d'*« indemnité d'immobilisation ».* La somme ne fut jamais versée. Pourtant, le 20 décembre 1992, la rupture de cette convention par M. Pagès entraînait son remboursement, assorti d'une indemnité d'un montant équivalent. Peu après, la société Twindale était dissoute, et les 30 millions envolés...

Interrogé par Mme Joly à la fin du mois de juillet, l'homme d'affaire suisse M. Ullman, cité dans l'enquête sur la déconfiture d'International Bankers – également instruite par Mme Joly – a précisé avoir participé à ce montage. Selon ses propres dires, *il aurait conservé* 10 des 30 millions, versant les 20 millions restants sur un compte néerlandais détenu par M. Pagès. L'avocat Claude Richard, aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international, aurait pris part à ce montage. Les enquêteurs soupçonnent en outre, à travers le rachat à une société-écran suisse, baptisée Internamat, d'une promesse de vente pourtant caduque sur d'autres immeubles, le détournement de 24 millions supplémentaires issus des caisses de la Sipar. Nul ne sait, à ce jour, quelle était la destination finale de ces fonds.

H. G.

Les contradictions de l'actuel président Philippe Jaffré

POURQUOI l'actuel président d'Elf, Philippe Jaffré, a-t-il fait diffuser, auprès de ses cadres dirigeants, une note de synthèse détaillant les relations du groupe pétrolier avec les sociétés de Maurice Bidermann ? Daté du 12 avril 1995, ce document, non signé, se présente comme un extrait du *« compte-rendu du comité d'information et de coordination ».* Il était accompagné d'une lettre d'un responsable des ressources humaines, datée du 19 avril 1995, précisant son utilité : permettre de *« répondre en toute connaissance de cause aux questions de* [leurs] *collaborateurs, sans pour autant leur communiquer ce document, ni à quiconque ».*

Versée au dossier de Mme Joly par les défenseurs de M. Le Floch-Prigent, cette note a donc été rédigée quelques semaines avant que M. Jaffré, son successeur, ne décide de se constituer partie civile, au nom de l'entreprise. L'entourage de M. Le Floch-Prigent suggère que le fameux *« compte-rendu »* pourrait avoir eu pour véritable but de fixer une *« ligne officielle »*, dans la perspective d'investigations judiciaires à l'intérieur du groupe.

Ce document pourrait s'avérer inexact sur un point d'importance. Evoquant la prise de fonctions de M. Jaffré, le 4 août 1993, et l'*« exécution »* d'un protocole signé la veille par son prédécesseur – par lequel Elf injectait 80 millions de francs supplémentaires dans Bidermann –, il indique que le nouveau PDG *« a immédiatement décidé de cesser tout concours à Bidermann ».* Les *« collaborateurs qui suivaient le dossier »*, poursuit le texte, auraient alors eu une *« attitude équivoque »* : *« Ils ne l'ont ainsi jamais informé de l'existence du protocole du 3 août. Ils ont, de leur seule initiative et sous leur seule signature, procédé à sa réalisation* (...). [Ils] *ont, depuis, été priés de quitter le groupe. »*

Or plusieurs documents attestent que la plus proche collaboratrice de Philippe Jaffré, Geneviève Gomez, *« directeur à la présidence »* chargée des participations financières, fut pourtant informée. Le 7 septembre 1993, le comité d'investissement du groupe, *présidé par André Tarallo, « accueillait »* en son sein Mme Gomez. Selon le procès-verbal, le *« protocole »* figurait à l'ordre du jour. Le 15 septembre suivant, une note de la Sofineg, filiale d'ingénierie financière basée en Suisse, retraçait à son tour les relations Elf-Bidermann, *« à l'attention de Mme Gomez ».* Les 80 millions furent débloqués le 20 septembre 1993. M. Jaffré peut-il réellement prétendre l'avoir ignoré ?

H. G.

Les équarrisseurs s'estiment à leur tour victimes de la « vache folle »

L'HYDRE de la « vache folle » fait sans cesse de nouvelles victimes. Les dernières en date se situent dans le monde de l'équarrissage français, une activité industrielle méconnue qui emploie trois mille personnes sur une quarantaine de sites et qui réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 3 milliards de francs. Les entreprises *d'équarrissage effectuent* sur tout le territoire la collecte des *cadavres d'animaux d'élevage et* domestiques ainsi que celle des déchets et des saisies d'abattoir impropres à la consommation humaine et animale.

Ces entreprises collectent également le « cinquième quartier », cet ensemble de tissus résultant de la découpe industrielle des animaux dont la viande est comestible. Cette matière première biologique est ensuite transformée en farines de viande et d'os incorporées à l'alimentation des animaux d'élevage, produits devenus tristement célèbres depuis qu'on a pu établir qu'ils étaient, en Grande-Bretagne, à l'origine de l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine.

Suivant les recommandations du comité des experts français présidé par le docteur Dominique Dormont, le gouvernement d'Alain Juppé a décidé, fin juin, pour des raisons *sanitaires, que seul le cinquième* quartier serait autorisé à *être transformé en farine* commercialisée. Le reste des matières premières doit désormais être transformé en farines, qui devront irrémédiablement être détruites. Il s'agit ici de prendre les précautions les plus raisonnables afin de ne pas recycler des agents pathogènes qui, s'ils étaient présents dans les cheptels français, pourraient contaminer de manière chronique des animaux et des hommes par voie alimentaire.

Déjà, des entreprises françaises annoncent qu'elles vont cesser sous peu la collecte de cadavres d'animaux, avec tous les risques infectieux que cela comporte. *« C'est pour nous une question de jours. Faute de quoi nous ne pourrons plus assumer notre mission,* a déclaré au *Monde* Jean-Pierre Lugan, président du Syndicat des protéines et corps gras. *L'idéal serait que l'Etat assume à 100 % le coût de la mesure qu'il vient de prendre. »* L'industrie française de l'équarrissage est d'autant plus inquiète que seule la France a, au sein de l'Union européenne, pris une telle décision.

MISSION DE SERVICE PUBLIC

Sur une production moyenne annuelle de 3,5 millions de tonnes de farines de viande et d'os, on estime que les matières exclues par décision gouvernementale équivalent à 400 000 tonnes. Il n'y aurait là qu'un déficit de production si les pouvoirs publics n'avaient investi, *via* une loi datant de 1975, les entreprises d'équarrissage d'une mission de service public : collecter à des fins sanitaires la matière première qui, hier, pouvait être « valorisée » *et qui doit dorénavant* être détruite.

Le gouvernement a annoncé que l'Etat prendrait à sa charge 50 % du coût de ce service, estimé à 400 millions de francs en année pleine. Mais qui, des collectivités locales ou des éleveurs, doit prendre en charge les 50 % restants ? Les premières pas plus que les seconds, profondément traumatisés par la crise de la « vache folle », ne souhaitent être mis à contribution. Les négociations engagées depuis plusieurs semaines au niveau national, ainsi que dans chaque département où les préfets ont été *mobilisés, n'ont pu aboutir.* On confie chez les équarrisseurs n'être *plus en mesure* de travailler gratuitement pour la collectivité.

Jean-Yves Nau

هكذا من الأصل

La vente des journaux de rue est interdite dans les voitures du métro parisien

Les agents de la RATP ont reçu la consigne de multiplier les contrôles dans les rames

Depuis environ un mois, la RATP intensifie les contrôles à l'encontre des vendeurs de journaux de rue dans les rames du métro. La première interpellation se solde par un avertissement, la deuxième par une amende de 400 francs, la troisième par la confiscation du badge et des journaux. La régie dit avoir reçu de nombreuses plaintes de voyageurs et assure consacrer *« des efforts considérables »* aux sans-abri.

« L'AN DERNIER, en juillet-août, je me débrouillais ; cette année, c'est la catastrophe ; on est sans arrêt interpellés comme si on était des bandits. » Jacques M. s'interroge. Pendant deux ans, la vente de *Macadam Journal*, dans le métro, lui a permis de vivre. Il fut une époque où il « faisait » 300 à 400 francs par jour. Puis la concurrence s'est avivée, les grèves de décembre 1995 ont amorcé le déclin. *« Depuis un mois, je ne peux plus vendre, je suis contrôlé sans arrêt, je ne fais plus que 30-40 francs par jour. »* Vendre ailleurs ? *« Ça ne marche pas »*, dit-il.

Le rames de métro et les gares sont les meilleurs points de vente pour les vendeurs de journaux de rue. Mais les premières, où ils étaient tolérés jusqu'à présent, leur sont désormais interdites. Le personnel d'exploitation et les agents de sécurité, qui ont le pouvoir de dresser procès-verbal, les dissuadent de vendre dans les rames. La première interpellation se solde par un avertissement, la deuxième par une amende de 400 francs, la troisième par la confiscation de leur badge et de leur pile de journaux, racontent-ils. *« Ça fait un mois que ça dure,* constate Dominique Brivet, un éducateur de rue en contact avec les vendeurs. *Ils sont sans arrêt agressés dans leur travail, ils deviennent nerveux, ils se découragent. Ce n'est pas juste, dans le sens où ça se fait au détriment des gens qui veulent vraiment s'en sortir. »*

La RATP reconnaît que sa politique a changé. Les contrôleurs ont reçu pour consigne d'*« expliquer »* aux vendeurs qu'ils ne doivent pas exercer au-delà des portillons. Une orientation assumée sans état d'âme. *« Nous ne sommes pas une organisation humanitaire,* affirme Alain Caire, directeur du département environnement et sécurité, *la RATP est là pour transporter les usagers, et elle doit être attentive à leur environnement. »* Selon la direction, le nombre de lettres de voyageurs se plaignant d'être importunés dans les rames a doublé en quatre ans. D'après une enquête réalisée au premier semestre de cette année, *« 60 % des personnes trouvent insupportable d'être prisonnières des sollicitations dans les rames »*. Parallèlement, le trafic dans le métro subit une baisse plus que significative : la fréquentation a chuté de 4 % au premier semestre 1996, par rapport au premier semestre 1995.

Les différents griefs des voyageurs ne sont pas détaillés. Mais la direction de la régie ne doute pas que la présence permanente de quêteurs, vendeurs et musiciens contribue à cette désaffection. Et elle se défend de toute politique discriminatoire : *« La RATP consacre des efforts considérables – comme aucune autre entreprise ne le fait – aux sans-abri »*, assure Alain Caire en énumérant les initiatives prises : l'opération Atlas (conduite vers des centres d'hébergement), la création d'une Fondation pour la citoyenneté.

« La RATP ne veut pas comprendre que vendre des journaux, c'est un moyen d'insertion, s'insurge Alexandre Ilenko, responsable de l'association qui représente *Macadam Journal. Les vendeurs ne sont pas des assistés ; il faut faire la différence entre ceux qui font la manche et les vendeurs de journaux. »* Une nuance que la RATP n'est pas disposée à faire tant que les journaux ne seront pas capables de *« donner une liste de vendeurs et de prouver qu'ils ont une couverture sociale »*.

Marie-Pierre Subtil

100 000 paniers-repas gratuits en août à Paris

EN AOÛT, comme une majorité de Français, la plupart des associations mettent la clé sous la porte, laissant à ceux qui les fréquentent le soin de se prendre en main pour trouver de quoi manger. En 1994, Pierre Lanne, ancien industriel et diacre de l'Eglise catholique, décide de pallier cette absence et fonde à Paris, en collaboration avec quatre associations (Tibériade-Alliance pour la vie, l'Entraide d'Auteuil, la Société Saint-Vincent-de-Paul et le Relais Frémicourt), l'opération Août Secours alimentaire (ASA).

Ainsi, pendant un mois, des chômeurs en fin de droit, des RMistes et des sans-abri habituellement suivis par les services sociaux des mairies parisiennes ou par l'une des 80 associations contactées par Pierre Lanne peuvent trouver un panier-repas dans l'une des trois églises parisiennes qui ont ouvert leurs cryptes à l'association : Saint-Lambert-de-Vaugirard (XVe arrondissement) depuis 1994, Saint-Joseph-des-Epinettes (XVIIe) depuis 1995, et Saint-Hippolyte (XIIIe) cette année.

Les bénéficiaires de ces paniers-repas doivent obligatoirement présenter un carton rouge délivré par leur service social pour ne pas repartir les mains vides. *« C'est un des sales boulots que l'on a à faire »*, regrette Pierre Lanne, mais faute de fonds plus importants, ASA ne peut distribuer des repas à tous ceux qui se présentent. Sur les 700 000 francs que coûte l'opération, ASA n'en a encore récolté que 400 000. Après avoir servi 22 000 repas la première année, puis le double en 1995, elle espère pouvoir en assurer 100 000 cet été. Sur les trois sites de distribution, cent cinquante bénévoles, retraités ou jeunes actifs, se relaieront tous les jours du mois (sauf les dimanches et le 15 août).

Aude Dassonville

★ Les dons peuvent être adressés à la Société Saint-Vincent-de-Paul, Cerfa, « Août Secours alimentaire », 29, avenue de Choisy, 75013 Paris.

Le contrôle judiciaire infligé à M. Pacary est allégé

LA CHAMBRE D'ACCUSATION de la cour d'appel de Paris a modifié, dans un arrêt du 1er août, les motifs du contrôle judiciaire infligé à l'homme d'affaires Michel Pacary, mis en examen en juillet 1995 pour *« abus de biens sociaux, recel et usage de faux »*. Le juge d'instruction Edith Boizette avait décidé, par ordonnance du 4 juillet 1996, de lui interdire à l'avenir tout contact avec les élus *« cités »* dans la procédure ainsi qu'avec *« toute personne ayant traité les opérations de financement des collectivités territoriales citées dans le dossier »*. Le juge avait appris que M. Pacary avait rencontré, au cours du mois de juin, plusieurs élus RPR avec qui il avait été en affaires, dont le maire d'Amneville, Jean Kiffer, et l'ancien ministre Alain Carignon. Ces rencontres ne constituaient pas, alors, une violation du contrôle judiciaire, contrairement à ce que nous avions écrit dans nos éditions du 30 juillet. L'interdiction de tout contact porte désormais sur les seules personnes mises en examen, actuellement au nombre de onze.

M. Debré envisage un rythme de trois charters par mois

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Jean-Louis Debré, a annoncé son intention de passer de deux charters à *« un rythme de trois charters par mois »*, à partir de la rentrée pour renvoyer les étrangers en situation irrégulière. Au micro de RMC, M. Debré a souligné que ces *« renvois groupés se faisaient (...), conformément à la loi, au droit, et personne n'a pu faire un recours devant une juridiction »*. A propos des trois cents Africains sans papiers réfugiés dans l'église Saint-Bernard, à Paris, le porte-parole du collège des médiateurs, Stéphane Hessel, a jugé *« assez scandaleuse »* l'attitude du gouvernement. Dans un entretien à *Ouest-France* du vendredi 9 août, M. Hessel estime que la position des pouvoirs publics *« conduit ces malheureux à des attitudes de plus en plus véhémentes »*. *(Lire aussi notre éditorial page 9.)*

DÉPÊCHES

■ **CORRUPTION : un responsable technique des Aéroports de Paris a été mis en examen et écroué pour** *« recel d'abus de biens sociaux »* et *« corruption »*, jeudi 8 août, par le juge d'instruction versaillais Jean-Marie Charpier. Jacques Latour et son épouse sont soupçonnés d'avoir reçu, de 1989 à 1996, plusieurs centaines de milliers de francs en contrepartie de l'obtention de marchés délivrés, notamment à la Compagnie générale de travaux et d'installations électriques, filiale de la CGE.

■ **POLICE : un inspecteur des renseignements généraux de Périgueux (Dordogne), Jean-Pierre Gautherie, a été mis en examen et** suspendu le 1er août pour *« violation du secret professionnel »*. Cette mesure serait liée à l'enquête sur l'attentat à l'explosif qui avait brisé la vitrine d'un bar de Périgueux, *Le Pub*, dans la nuit du 7 au 8 juillet.

■ **LOUPS : le tribunal administratif de Nice a ordonné, jeudi 8 août, la suspension des battues contre le loup** décidées par les communes de Belvédère, Roquebillière et Bollène-Vésubie (Alpes-Maritimes). Le recours avait été déposé par le ministère de l'environnement et l'association France-Nature-Environnement. Les loups, venus d'Italie en 1992, vivent dans le parc national du Mercantour, où ils sont devenus la hantise des bergers.

CARNET

DISPARITIONS

■ **HERNAN SILES ZUAZO,** deux fois président de Bolivie, est décédé, mardi 6 août, à Montevideo, en Uruguay, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Avocat de formation et fils de président lui-même, celui que son entourage appelait affectueusement « don Hernan » a connu une carrière politique agitée, à l'image des événements que traversa son pays. Leader universitaire à la fin des années 30, après la désastreuse guerre du Chaco contre le Paraguay, durant laquelle il est grièvement blessé, Siles Zuazo est l'un des fondateurs, en 1942, du Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR), au côté de Paz Estenssoro, qui sera lui aussi plusieurs fois président de la République. Vice-président de 1952 à 1956, sous Paz Estenssoro, il devient chef de l'Etat en 1956, puis, à la fin de son mandat, est nommé ambassadeur. Après 1964, le régime militaire qui a pris le pouvoir le maintiendra en exil durant de longues années. Chef d'une large coalition de gauche, Siles Zuazo, entre 1978 et 1980, remporte par trois fois les élections générales, mais est chaque fois empêché, par la fraude ou par le putsch, d'accéder à la présidence. En 1982, la junte militaire passe la main, permettant à Siles Zuazo, soutenu par un vaste mouvement de grèves et de manifestations, d'accéder une seconde fois à la magistrature suprême. Une situation économique désastreuse doublée d'une agitation sociale sans précédent mit prématurément fin à l'expérience en 1985. Siles Zuazo dut alors laisser la place à Paz Estenssoro, son ancien compagnon devenu son rival.

■ **LE PÈRE JEAN PIHAN** est décédé vendredi 2 août, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ce religieux de la congrégation des Fils de la Charité fut, avant la guerre, avec Gaston Courtois, l'un des fondateurs du mouvement de jeunesse Cœurs vaillants et Ames vaillantes. Il fut incarcéré à Fresnes pendant la guerre et reprit ensuite un apostolat entièrement dévoué aux enfants des milieux populaires. Le Père Pihan créa, en 1956, l'Action catholique de l'enfance (ACE), devenue depuis l'un des mouvements les plus actifs de l'Eglise catholique.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Charmes, 10 août 1946, 9 heures.

Bon et heureux anniversaire,

Colette,

Robert.

Joyeux anniversaire,

Maman,

Olivier et Hélène.

Joyeux anniversaire,

Maman,

Isabelle et Saïd.

Joyeux anniversaire,

Maman,

Mathieu.

– Cinquante ans après les bras de Odette et André,

Le Monde t'ouvre les siens.

Odette, Henriette, Elsa.

– A grand-mère,

Renée,

que nous aimons.

A grand-mère pour ses soixante-dix ans.

A ma grand-mère encore très longtemps.

Heureux anniversaire,

Emelle et ses parents,
11 août 1996.

Mariages

– Les familles Alexandre, Bachelard et Ziv,
ont le plaisir d'annoncer le mariage de

Valérie BACHELARD
et
Jean-Claude ZIV,

le samedi 10 août 1996, à 11 heures, à la mairie de Remoulins (30210).

Décès

– Sa famille
a la tristesse de faire part de la disparition de

Mme Jacqueline BLUM,
dite CARELLE,

162, boulevard Flandrin.
75016 Paris.

– Marie-Janette Amiel,
Isabelle Amiel, Alice et Flore,
Claire, Roderick et Alexandra Monod,
Antoine et Stéphanie Amiel,
Jean, Maryse, Sandrine, Laurent et Denis Amiel
et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude AMIEL,

survenu le 7 août 1996.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Edouard-Nieuport,
92150 Suresnes.

– Le professeur Jean-Marie Desmonts, doyen de la faculté Xavier-Bichat,
M. Jean-Marie Bezon, président de la commission de surveillance,
Le professeur François Vachon, président du comité consultatif médical,
Anne-Marie de Saxcé, directeur du groupe hospitalier Bichat-Claude-Bernard,
L'équipe de direction,
Les enseignants de la faculté Xavier-Bichat,
Le personnel du service d'explorations fonctionnelles,
Et l'ensemble du personnel du groupe hospitalier Bichat-Claude-Bernard et de la faculté Xavier-Bichat,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Claude AMIEL,
professeur des universités,
praticien hospitalier,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 août 1996, à l'hôpital Bichat-Claude-Bernard.

Claude Amiel, né le 15 décembre 1930, professeur de physiologie à la faculté Xavier-Bichat, chef du service d'explorations fonctionnelles à l'hôpital Bichat, avait dirigé l'unité Inserm 251 jusqu'en 1994.

Il a été président du conseil scientifique de l'Inserm, secrétaire général de la Société internationale de néphrologie et était membre correspondant de l'Académie des sciences.

Par sa personnalité hors du commun et sa très grande notoriété scientifique, il a profondément marqué la vie hospitalo-universitaire de ces trente dernières années.

– Le directeur général de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale),
Le président et les membres du conseil d'administration,
La présidente et les membres du conseil scientifique,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Claude AMIEL,
membre du collège
de direction scientifique de l'Inserm,
ancien président
du conseil scientifique,
président d'une commission scientifique
spécialisée et directeur
de l'unité Inserm U. 251
« physiologie du tube rénal »,

survenu à Paris, le 7 août 1996.

– William Bourdon et Nathalie Courgibet,
Jérôme Bourdon et Yvonne Fattal,
Carole Bourdon,
ses enfants et beaux-enfants,
Tom, Lucie et Inès Bourdon,
Gabriel et Tali Bourdon,
ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe BOURDON,

survenu le 2 août 1996, à Crémille (Vienne).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

William Bourdon,
59, rue Rébeval,
75019 Paris.
Jérôme Bourdon,
3-11, rue Rachel,
Tel-Aviv, Israël.
Carole Bourdon,
37, rue de la Folie-Méricourt,
75011 Paris.

– La famille et les amis
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Yves-Marie CHOUPAUT,
journaliste et écrivain,

décédé vendredi 2 août 1996, dans sa soixante-treizième année.

L'incinération a eu lieu jeudi 8 août, dans l'intimité, selon la volonté du défunt.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

4, montée des Catalans,
30210 Lédenon.

– Saint-Martin d'Uriage.

Brigitte Clément,
Bruno et Isabelle,
Et toute leur famille,
font part du décès de

M. Georges CLÉMENT,

survenu le 6 août 1996.

– M. et Mme Bucquet,
M. et Mme Véron,
M. et Mme Khatchatriantz,
ses enfants,
Ewa Lipinska,
sa sœur,
Juliette, Jacques, Eva, François et Nicolas,
ses petits-enfants,
Lucie,
son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie BUCQUET,

survenu le 30 juillet 1996, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Bernard Gorny,
ses parents,
Sa famille,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Laurent GORNY.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le jeudi 8 août 1996.

19, rue du Docteur-Finlay,
75015 Paris.
22, rue Emeriau,
75015 Paris.

– Vayrac. Montréal. Brou.

Sa famille,
Ses amis,
font part du rappel à Dieu de

Mme Renée SOULIÉ,
institutrice honoraire,

le 12 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

62, avenue du Général-de-Gaulle,
28160 Brou.

– Nice. Calacuccia. Canavaggia.

On nous prie d'annoncer le décès du

docteur F. Antoine VECCHIALI,

survenu le 6 août 1996, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à Calacuccia (Corse).

De la part de
Philippe et Catherine Vecchiali
et Guillaume,
Marie-Laure Vecchiali, Alain Grard
et leurs filles, Diane et Laura-May,
Ses enfants,
Et petits-enfants.

Condoléances

– Elle nous a fait découvrir et aimer l'Algérie.
Pour nous, elle en restera le visage fraternel et optimiste.

Zoubida HAGANI

est morte en exil ce 18 juillet.

Kader, Ghizlene, Sahra.
Notre amitié vous restera fidèle.

Familles Dufour, Machet, Siccardi, Bernache.

Remerciements

– Guéret. Paris.

Merci à ceux qui ont entouré

Pierre,

par la présence ou la pensée.
Merci à tous.

La famille de Pierre Chatignoux.

Messes anniversaires

– Il y a un an,

Henri FEURTET

disparaissait en mer.

Une messe sera célébrée le mardi 13 août 1996 à 14 heures en l'église de Gruissan, vieux village (Aude).

Tous ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

Anniversaires de décès

– Le 9 août 1966 disparaissait en mer à Mururoa,

Jean L'HERMITTE,
ingénieur au CEA
à l'âge de trente-six ans.

– Cinq ans déjà que, le 10 août 1991,

Christine PINEAU-DOMANGE
« CRIQUET »

était fauchée par la mort sur la route.

Ses amis n'oublient pas son goût de la vie et sa générosité.

Conférences

DROITS DE L'HOMME
Cours par correspondance, en langue française, proposés par le

Centre d'études
et débats internationaux.
Renseignements et inscriptions (uniquement par correspondance) au :

CEDI,
6, route de Trèves, Building B,
L-2633 Senningerberg, Luxembourg.

HORIZONS

PORTRAIT

Helen, 23 ans, théologienne et britannique

Il y a plusieurs façons d'aimer Dieu, pense-t-elle, pas seulement celle qui érige la tradition en morale unique de la société. Elue au synode de l'Eglise anglicane, elle préfère s'interroger elle-même plutôt que de fournir des réponses aux autres

LA scène se passe à un jet de pierres de Westminster, par un après-midi d'été. Dans un café proche de la *Church House*, le quartier général de l'Eglise anglicane, Helen Jarvis sirote un Coca sans calorie.

Avouons-le : cette jeune théologienne pleine d'avenir ne colle pas à l'image qu'on s'était bricolée d'elle. Qu'elle soit jolie, après tout, pourquoi pas ? Mais cette longue silhouette en jupe paréo, le nombril dénudé par un chemisier noué en cache-cœur, cela surprend, bien qu'il fasse diantrement chaud. Dans son visage ovale, les yeux bleus très fendus se plissent quand elle sourit, une ou deux fossettes se creusent quand elle rit, mais ce n'est pas très fréquent : Helen a l'air plutôt attentive et sérieuse.

Cette étudiante de l'université du Kent à Cantorbéry, si brillante que ses professeurs lui ont fait sauter l'étape de la maîtrise pour passer directement en doctorat – son sujet de thèse est la confirmation, un concept qui, selon elle, mérite d'être précisé théologiquement –, est à vingt-trois ans le plus jeune membre du synode général de l'Eglise d'Angleterre.

Du 12 au 17 juillet, elle est allée s'enfermer six jours durant dans cette docte assemblée dont la session d'été se tenait à l'université d'York. L'Eglise anglicane est en effet une démocratie, traditionnelle et solennelle sans doute, liée au souverain et à l'Etat, mais une démocratie tout de même. Helen Jarvis a brigué très tôt les suffrages du peuple anglican et, élue, se consacre avec sérieux à son travail de « parlementaire » de l'Eglise.

Le synode général fonctionne depuis le Enabling Act de 1919 comme un Parlement élu au suffrage indirect. Lors de deux ou trois sessions annuelles, il établit la législation ecclésiale, avec, dans certains domaines, un contrôle du Parlement de Westminster puisque la *Church of England* est Eglise d'Etat.

Helen Jarvis a été élue en octobre dernier dans son diocèse de Rochester dans le Kent. *« J'ai fait campagne sur le thème des relations entre l'Eglise et les jeunes,* explique-t-elle, *on ne peut plus faire comme si la foi et la pratique religieuse allaient de soi. Il faut prendre les gens là où ils en sont et les écouter. Je crois que, désormais, l'Eglise d'Angleterre leur demande quelles sont leurs questions avant de leur donner les réponses. »*

Dans les sondages, 71 % des Britanniques disent adhérer aux valeurs chrétiennes, mais seulement 42 % apprennent à leurs enfants qu'il y a une vie après la mort. Pour Helen, *« ils ont peur qu'on leur dise quoi croire. L'Eglise est une institution et c'est vrai que l'autorité est dans l'ensemble mal ressentie aujourd'hui. A l'hôpital et à l'école aussi, on veut être associé aux décisions, comprendre, discuter. Il y a plusieurs façons d'adorer Dieu. »*

Sa paroisse à elle, à Rainham dans le Kent ? *« C'est comme une deuxième maison, j'y vais avec ma famille depuis que j'ai dix jours. Notre église a 660 ans et on sent que des générations sont venues prier là. En plus des offices du dimanche, je suis à l'église tous les vendredis pour les répétitions de la chorale, le samedi pour les mariages plus les fêtes religieuses. »* C'est une petite communauté soudée de 350 personnes dans une ville de 26 000 habitants.

Sa formation chrétienne, Helen la doit moins à la Sunday School, l'école du dimanche qui tient lieu de catéchisme chez les protestants, qu'à ses parents. Sont-ils très religieux ? *« Je n'aime pas trop ce mot,* dit-elle en riant. *On croirait qu'ils sont fous, pas normaux, hors du monde. Disons qu'ils ont la foi et qu'ils sont pratiquants. »*

UNE famille de quatre enfants qu'on pressent unie et chaleureuse, à la façon dont en parle Helen. La meilleure preuve c'est sans doute qu'elle se verrait bien avoir à son tour quatre enfants. Son père est un scientifique employé dans un laboratoire de matériel dentaire ; sa mère est à la maison. Mais des deux côtés, les grands-pères travaillaient dans les chantiers navals ; une origine ouvrière que revendique leur petite fille : *« L'Eglise doit toujours se battre contre l'image bourgeoise qu'on lui colle bien à tort. »*

Comme tous les jeunes Britanniques, elle a suivi à l'école des cours d'éducation religieuse. Aussi curieux que cela puisse paraître aux Français, depuis si longtemps laïcisés, la religion est ici une matière académique à l'égal des autres. Jusqu'à il y a une dizaine d'années, on enseignait avant tout la Bible. *« Maintenant, je crois qu'on s'y prend autrement : on invite les jeunes à réfléchir sur leur propre expérience, les joies, les deuils. C'est sûrement plus efficace, même si on s'aperçoit, quand les jeunes viennent à l'église pour se marier ou faire baptiser leur enfant, à quel point ils manquent de culture chrétienne. »*

La question des valeurs morales et de leur transmission est actuellement au cœur du débat public en Grande-Bretagne. L'archevêque de Cantorbéry, dans un discours remarqué le 5 juillet à la Chambre des Lords – où il siège ès-qualité –, a dénoncé la tendance *« à voir ce qui est bien et juste comme une question de goût privé et d'opinion individuelle. Dieu est alors renvoyé dans le domaine du simple* hobby *et la religion n'est plus qu'une activité privée pour ceux qui y trouvent goût. Le vocabulaire traditionnel du discours moral fait l'objet d'une suspicion aiguë »*.

L'école a un rôle à jouer dans la lutte contre le relativisme moral, a martelé George Carey – s'attirant dans les jours suivants une foule de réactions indignées d'enseignants qui se sont fait critiquer dans leur mission – faute de quoi *« notre nation enracinée dans la foi et les valeurs de la tradition judéo-chrétienne, formée par les dix commandements, la parole et l'exemple de Jésus-Christ, court le danger de dilapider cet héritage »*.

Helen Jarvis, sang neuf de l'Eglise anglicane, n'a manifestement pas les mêmes inquiétudes que l'archevêque Carey. *« Je ne crois pas à une disparition des valeurs. Dans les années 80, le matérialisme triomphait. Les gens n'étaient motivés que par la carrière et l'ambition. Dans les années 90, les gens croient de nouveau à des valeurs collectives. »*

Un événement historique s'est produit cet été : la naissance du premier bébé dont la maman et le papa étaient tous deux prêtres de l'Eglise anglicane. Un enfant 100 % *Church of England*, en somme. Helen Jarvis trouve cela tout naturel, bien que l'ordination des femmes ne soit autorisée que depuis 1992. Pour elle, les débats passionnés qui avaient précédé la décision d'ordonner des femmes prêtres, comme dans les autres églises protestantes, sont déjà de l'histoire ancienne. En fille d'aujourd'hui, elle retient un autre aspect de l'anecdote : les parents du nouveau-né ont décidé que le père resterait à la maison pour s'occuper de lui, tandis que la mère reprendrait son travail à la paroisse. Helen considère tout à fait normal que les serviteurs de Dieu affrontent les problèmes domestiques qui sont ceux de tout le monde. *« Un prêtre doit être à l'écoute. Et si on n'a pas d'enfant on a du mal à comprendre les difficultés des parents, n'est-ce pas ? »* Helen Jarvis est, de toute façon, convaincue que *« si une question se pose dans la société, elle se posera tôt ou tard dans l'Eglise »*.

EN matière de morale familiale, la jeune fille est au fond assez prudente. Serait-ce parce que, ainsi que l'écrivait un éditorial du *Daily Telegraph* le 15 juillet, *« la signification de la sexualité humaine est désormais placée tout près, sinon au centre même, des affaires de l'Eglise ? »*. *« Pour l'Eglise, le mariage est l'idéal,* affirme Helen. *Moi-même je n'aimerais pas avoir des enfants sans m'être engagée avec quelqu'un. Ce ne serait pas juste pour eux. Mais en novembre dernier, le synode général a examiné un rapport sur les différentes sortes de familles, qui montrait ce qu'il y avait de bon dans chacune d'elles. »*

Le divorce, y compris pour les prêtres ? *« C'est toujours une tragédie quand une famille se brise. Ce n'est pas ce qu'on souhaitait le premier jour, n'est-ce pas ? Mais si les choses ont vraiment mal tourné... »* Le problème de l'homosexualité : *« Il n'a pas été discuté au synode. On lit dans les journaux des jugements hâtifs. Moi, avant de juger, je veux réfléchir à tout ça d'un point de vue théologique. Je ne veux pas sous-estimer ce qu'il y a de bon dans les autres relations, l'important est qu'elles soient fondées sur l'amour et la confiance. »* Et Helen ajoute : *« Difficile d'aborder un problème avant d'y avoir été confronté concrètement. »*

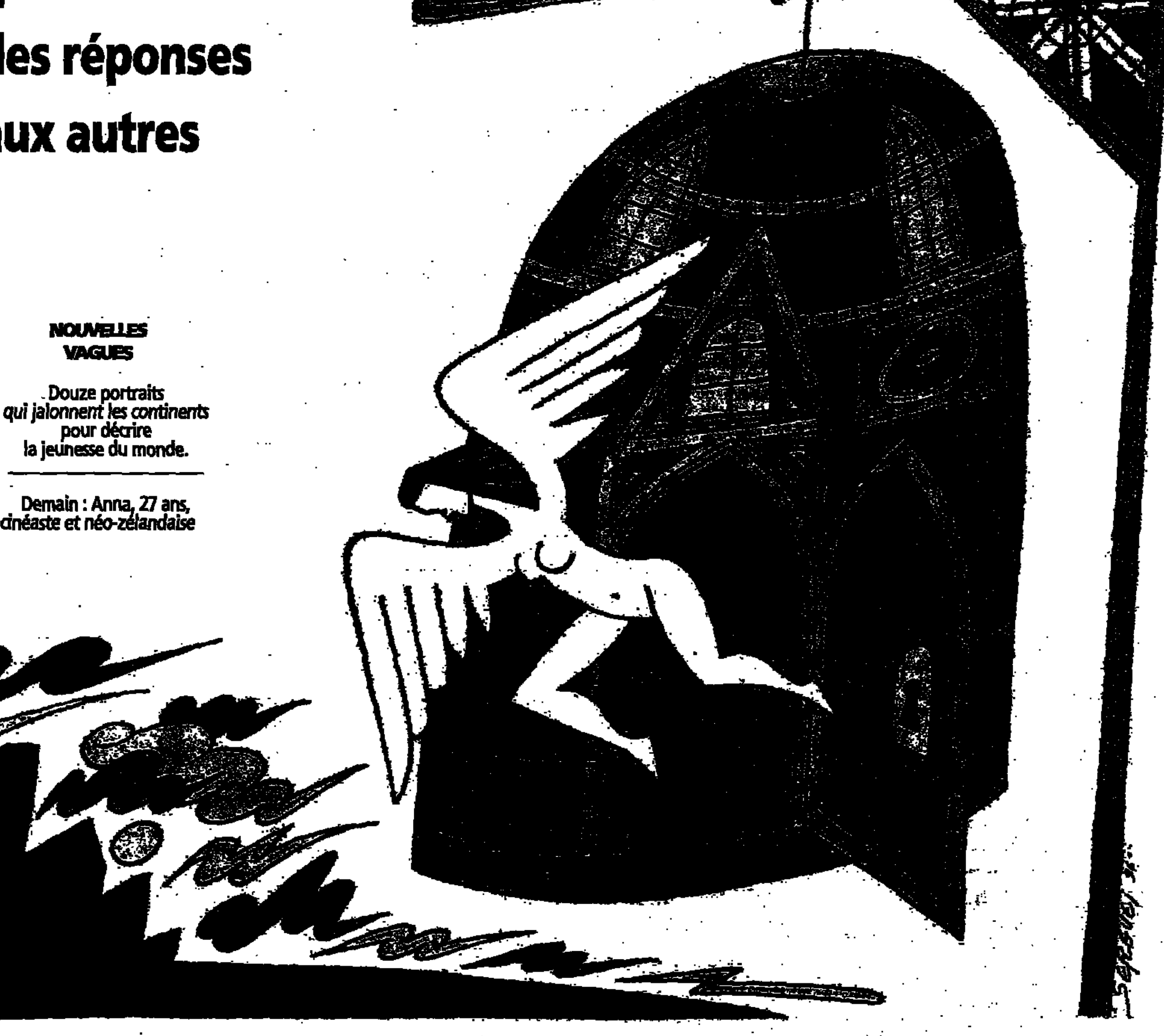
Ce sens pratique, cette tolérance imprègnent tout son discours. Elle n'est pas pour rien étudiante en « Théologie appliquée ». Mais Dieu, elle n'en parle donc pas ? *« Je n'en parle que lorsque les circonstances s'y prêtent et si l'on me pose la question. Certaines personnes, quand je dis que je crois en Dieu et que je fais des études de théologie, déploient tous leurs efforts pour me prouver que j'ai tort. »* Elle dit cela en riant : on sent que ses contradicteurs n'ont pas facilement le dessus. Et sa spiritualité à elle, Helen ? *« Pour moi, la religion n'est pas à part, elle gouverne toute ma vie. Un peu comme un sportif qui ressent les bienfaits de l'entraînement tout le temps, même quand il court après un bus. »*

Helen Jarvis ne sait pas encore ce qu'elle fera dans la vie. Dans le système britannique, peu importe ce qu'on a étudié dans le champ des humanités. On peut parfaitement devenir comptable ou cadre de banque avec un diplôme de théologie : *« A l'université, on acquiert des savoir-faire : comment faire de la recherche, développer des arguments, rédiger un rapport. Après, le métier s'apprend sur le tas. »*

En octobre, Helen va commencer à enseigner : *« En contrepartie de ma bourse, je dois des heures de cours à l'université. J'aurai ma propre classe d'enseignement biblique, avec des étudiants parfois plus âgés que moi... J'ai un de ces tracs ! »* A la vérité, elle n'a pas l'air trop démontée : dans ses cours de maîtrise, elle qui avait fait son premier cycle en littérature anglaise s'est retrouvée avec huit prêtres et trois autres laïcs. Le plus âgé avait cinquante-six ans et le plus jeune dix ans de plus qu'elle.

Il y a une option qu'Helen *« laisse ouverte pour l'instant »*. C'est celle de l'ordination. *« Etre prêtre, ce n'est pas un* job *comme un autre. Il faut être appelé par Dieu. Si je dois choisir cette voie, je le sentirai. »* Nul doute que l'Eglise anglicane fera tout pour garder ce jeune rameau, dans une période difficile : elle compte désormais moins de pratiquants en Angleterre que l'Eglise catholique (1,82 million contre 2,02 millions) et les conversions au catholicisme d'anglicans très en vue (dont deux membres du gouvernement de John Major) se multiplient, comme les flirts avec l'Eglise de Rome de personnalités aussi populaires que la princesse de Galles ou le leader travailliste, Tony Blair. C'est le cauchemar suprême dans un pays historiquement cimenté par l'anti-papisme. Pas étonnant que le synode général vienne de réhabiliter saint Georges, mythique patron de l'Angleterre, et de réaffirmer sa croyance en l'enfer...

Sophie Gherardi
Dessin : Sergueï



NOUVELLES VAGUES

Douze portraits qui jalonnent les continents pour décrire la jeunesse du monde.

Demain : Anna, 27 ans, cinéaste et néo-zélandaise

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'Algérie, l'islam et les « infidèles »

Suite de la première page

Plus radical encore, Charles de Foucauld se proposait, dans les années 10, de s'appuyer sur les populations berbères du Maroc pour *« éliminer la langue arabe et l'islam de notre Afrique du Nord, au bénéfice de la langue française et de la chrétienté »*.

La Tunisie n'était pas en reste. Une statue du cardinal Lavigerie brandissant la croix garda longtemps l'entrée de la médina de Tunis. Et en mai 1930 un Congrès eucharistique réunit, au pied de la basilique Saint-Louis, à Carthage, plusieurs centaines de jeunes Européens... déguisés en croisés. Le rêve d'une *« humanité plurielle »*, cher à Mgr Pierre Claverie (*Le Monde* daté 4-5 août), n'était pas encore né.

Contrairement à l'Afrique noire, où les populations – animistes – ont été massivement christianisées par les missionnaires européens, l'Afrique du Nord, islamisée lors de la conquête arabe du VII[e] siècle, est restée imperméable au prosélytisme catholique. Selon Jacques Berque, cité par Youssef Courbage et Philippe Fargues dans leur ouvrage *Chrétiens et juifs dans l'Islam arabe et turc* (Fayard, 1992), on compta en cent ans *« moins d'un millier »* de conversions en Algérie, *« dispersées dans quelques villages retirés de Kabylie »*.

L'hostilité viscérale de la population algérienne à l'égard de la « religion des colons » n'a pas déchaîné une haine particulière à l'encontre des catholiques

Cet échec apparent ne doit cependant pas faire illusion. L'hostilité viscérale de la population algérienne à l'égard de la « religion des colons » n'a pas déchaîné une haine particulière à l'encontre des catholiques. Parmi ces derniers, beaucoup sont appréciés pour l'aide qu'ils apportent aux démunis et les efforts qu'ils déploient dans le domaine de l'éducation ou de la santé. Estimés en tant que croyants *appartenant* à l'une des trois religions du Livre, certains ont suscité aussi le respect par leur attitude pendant la guerre d'indépendance. Ce fut le cas de l'ancien archevêque d'Alger, Mgr Léon-Etienne Duval, que les ultras de l'Algérie française surnommèrent « Mohammed Duval », de l'ancien évêque de Constantine, Mgr Jean Scotto, élu maire du quartier algérois de Belcourt lors des premières élections municipales de l'Algérie indépendante, ou encore du Père Alfred Béranger, qui fut, avant les accords d'Evian, représentant du FLN en Amérique latine, puis député de l'Assemblée constituante.

Figures de gloire de l'Eglise d'Algérie, ces personnalités au destin hors du commun font désormais partie de l'album de famille officiel du régime « socialiste ». Pour le meilleur et pour le pire. Les marques d'hospitalité qu'on accorde aux amis de l'Algérie – la nationalité algérienne est octroyée par décret, en 1965, aux demandeurs français restés en Algérie – atteignent vite leurs limites. Combien de couleuvres ne leur faut-il pas avaler, en échange de cette tolérance ! Fermant les yeux sur les dérives du pouvoir, ils se cantonnent dans une position légitimiste. Avaient-ils d'autre choix ?

« Après l'indépendance, le code de la nationalité consacrera au niveau juridique une inégalité de fait entre Algériens, en distinguant la nationalité d'origine de celle acquise par décret (celle-ci ne concernant qu'une infime minorité), distinction fondée sur l'appartenance ethnique et religieuse indissociée », note la sociologue française Monique Gadant, dans son étude intitulée *Islam et nationalisme en Algérie* (L'Harmattan, 1988). En proclamant l'islam religion d'Etat, comme le Maroc et la Tunisie, l'Algérie a confirmé l'ambiguïté de son projet « démocratique ». *« La conscience populaire confond nationalité, appartenance religieuse et utilisation de la langue arabe »*, souligne encore Monique Gadant. *« Et jusqu'à présent*, précise-t-elle, *les pouvoirs se sont faits les relais de cette idéologie spontanée. »*

Les membres de la minorité européenne, représentants de l'Eglise catholique inclus, en ont fait, depuis plus de trente ans, la délicate expérience. A la fois dedans et dehors, ils sont devenus, toutes proportions gardées, les nouveaux *dhimmis* (tributaires) de l'Algérie arabo-musulmane. Dans la coutume islamique, le système de la *dhimmia* désigne le statut réservé aux minorités juives et chrétiennes. Il consacre leur marginalité et leur allégeance, en même temps que leur protection par l'autorité. Du moins en temps de paix...

« Aujourd'hui, de toute façon, tout cela n'a pas lieu d'être, estime l'historien tunisien Mohammed Talbi. *L'appartenance à un Etat est une chose, l'appartenance à une communauté spirituelle en est une autre*, ajoute-t-il. *Si nous ne voulons pas que les musulmans soient des* dhimmis *ailleurs, nous ne devons pas, chez nous, réduire les non-musulmans à ce statut. »* Il faudra bien des débats et bien des polémiques avant que ce vœu ne se réalise. Et bien des crimes, sans doute, comme le laisse penser la fin tragique de l'évêque d'Oran.

Catherine Simon

Le Monde

ÉDITORIAL

Immigration : une dangereuse dramatisation

ALORS qu'un nouveau vol charter, avec à son bord des étrangers en situation irrégulière, venait de s'envoler pour le Maroc et le Mali, Jean-Louis Debré s'est bruyamment félicité, le 8 août, d'avoir *« institutionnalisé cette méthode »*. Le ministre de l'intérieur souhaite même l'*« intensifier »* et promet trois vols par mois – au lieu de deux – dès la rentrée. Pour leur part, trois cents Africains campent toujours dans les locaux de l'église Saint-Bernard à Paris, demandant une régularisation de leur situation. L'affrontement dure depuis plus de cinq mois. Les innombrables réunions tenues, la mission d'un collège de médiateurs, une mobilisation de l'opinion publique n'ont en rien permis de débloquer la situation. Tout indique que le gouvernement est déterminé à faire de ce conflit un exemple de fermeté.

Jean-Louis Debré apparaît désormais seul en charge de la politique d'immigration. Après quelques incursions d'Alain Juppé sur ce terrain, en juin, et les déclarations, qui se voulaient apaisantes, du président de la République le 14 juillet, le ministre de l'intérieur est aux commandes d'un dossier dont les paramètres sont devenus essentiellement politiques. Tout se passe en effet comme si la priorité actuelle était, au travers d'une gestion revendiquée comme répressive de l'immigration, de donner des gages à un électorat de droite qui se défie de la politique gouvernementale. A ce titre, les vols charters, comme le fait de laisser s'enliser le conflit des Africains de Saint-Bernard, permettent de communiquer de manière spectaculaire et de dramatiser volontairement ces questions sensibles. On a en effet quelque mal à comprendre comment en plus de cinq mois, le gouvernement n'a pas pu trouver une solution à la situation aujourd'hui dramatique des « Africains de Paris ».

Le président de la République avait, durant sa campagne présidentielle, pris soin de présenter un plan équilibré : à la volonté de mettre en œuvre un projet *« efficace »* de lutte contre l'immigration clandestine s'ajoutait celle de définir un projet intégrateur pour les étrangers vivant en situation régulière et pour les jeunes issus de l'immigration. Ce deuxième volet est depuis passé aux oubliettes.

Eric Raoult, ministre délégué en charge de la ville mais aussi de *« l'intégration »*, n'a ainsi jamais tracé de perspectives ni mis en avant les succès de la « machine à intégrer » française, succès que toutes les études démontrent. En ce domaine, où les symboles et les discours politiques pèsent lourd, le choix du silence a laissé le terrain libre à une suspicion jetée sur l'ensemble des étrangers, et dont témoignent les innombrables petites vexations subies dans les préfectures. Des comportements de rejet se banalisent, les méfiances gagnent et les mises à l'écart se multiplient.

A encourager *de facto* fantasmes et passions, le gouvernement prend le risque d'être soumis à une surenchère permanente. Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine l'avait déjà montré au printemps. Aiguillonnés par le Front national, les députés RPR et UDF se disaient alors prêts à briser des barrières posées par le Conseil constitutionnel en matière de liberté et de droits de l'homme. L'électorat de la majorité pourrait à son tour basculer dans une radicalité dont seule l'extrême droite saura profiter.

L'IFOR à mi-parcours

par Javier Solana

LA force de mise en œuvre (IFOR) dirigée par l'Otan a franchi le cap de la moitié de sa mission. La Bosnie-Herzégovine est calme; les forces antagonistes sont séparées, les troupes de toutes les parties ont regagné leurs casernes, et les armes lourdes – qui jouaient un rôle d'intimidation des populations de Sarajevo et d'autres villes, et les assiégeaient – ont été stockées et placées sous la surveillance de l'IFOR.

C'est là un immense succès, bien supérieur à ce que l'on pouvait espérer au début de l'opération. Néanmoins, la paix est fragile : les parties elles-mêmes ont encore beaucoup à faire pour la rendre permanente, et notamment coopérer avec la communauté internationale à la reconstruction du pays et de sa société. La résurrection de la vie politique et économique de la Bosnie exige, avant toute chose, qu'en soient remises sur pied les infrastructures, dévastées par quatre années de conflit. A cet égard, l'IFOR a toujours été présente et a apporté une aide allant au-delà de son mandat. La tâche accomplie est considérable, et largement ignorée.

L'IFOR a déjà participé à plus de 3 000 projets d'intérêt civique. Nous disposons sur le théâtre de 7 000 hommes du génie, venant de 25 pays. A ce jour, l'IFOR a réparé ou reconstruit plus de 60 ponts, ainsi que plus de 2 500 kilomètres de routes et de voies de chemin de fer principales dans l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine. Les alimentations en gaz, en eau et en électricité sont en cours de rétablissement avec l'aide de l'IFOR; les écoles et les hôpitaux sont reconstruits, largement grâce à l'aide des unités locales de l'IFOR; et les réseaux de télécommunications sont réparés avec l'aide des spécialistes de la Cimic (cellule de coopération civilo-militaire). Ce personnel de la Cimic apporte également une assistance à un large éventail de projets, sous la forme de conseils dans des domaines tels que, entre autres, les transports publics, l'agriculture, le logement, l'éducation et l'industrie. L'IFOR participe aussi très activement aux travaux devant permettre la réouverture au trafic civil des aéroports de Sarajevo, Banja Luka et Mostar.

La liberté de circulation ne peut s'exercer sans routes, ni ponts, ou lorsque 5 millions de mines restent à détecter et à neutraliser. Sans négliger ses tâches militaires-clés, l'IFOR consacrera, au cours des prochains mois, encore plus de temps à aider les agences civiles. A cet égard, je prévois trois importantes contributions de l'IFOR.

Il s'agira, en premier lieu, d'apporter une assistance prioritaire à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans la conduite des élections, cruciales, au mois de septembre. Ces élections marqueront un tournant. Elles donnent à la population la première véritable occasion de faire entendre sa voix. Elles auront aussi pour résultat la mise en place d'institutions communes pour l'ensemble de la République de Bosnie-Herzégovine.

Il faudra, en second lieu, poursuivre notre soutien à d'autres organisations internationales et humanitaires qui accomplissent des tâches essentielles, telles que le HCR, le Groupe international de police et la Croix-Rouge. Outre la sécurisation de l'environnement, l'IFOR aide les organismes civils en cas d'urgence et leur apporte un soutien logistique et médical notamment, ainsi qu'une assistance importante en matière d'information. Elle produit également des programmes de radio et de télévision et conçoit et imprime des dizaines de milliers d'affiches, de prospectus, de magazines de bandes dessinées pour enfants et d'autres documents, tous consacrés à la promotion de la sécurité publique, de la conscience du danger des mines, de la sécurité du trafic et de la réconciliation nationale, ainsi qu'au soutien du processus d'élection.

Il ne reste plus beaucoup de temps à Karadzic et à Mladic. Leur préoccupation majeure est maintenant d'éviter l'arrestation

La troisième mission consistera à empêcher la création de frontières internationales à l'intérieur de la Bosnie-Herzégovine. Nous voulons contribuer à faire de la liberté de mouvement une réalité et à préparer le terrain pour le retour des réfugiés et des personnes déplacées.

L'IFOR adapte sa structure de forces en remplaçant ses unités lourdes par des unités plus mobiles. Ses patrouilles continueront donc d'étendre leur rayon d'action et de se multiplier dans toute la Bosnie-Herzégovine. Cela contribuera à assurer une plus grande liberté de mouvement aux citoyens et à interdire celle-ci aux inculpés de crimes de guerre. Nous poursuivrons notre politique d'arrestation à vue des inculpés de crimes de guerre et d'aide aux investigations du Tribunal pénal international. Le récent accord par lequel Radovan Karadzic s'est retiré des affaires politiques est bienvenu et supprime un obstacle de taille à la tenue d'élections libres et équitables. Mais la justice reste à faire. La vraie place de Karadzic et de tous les autres inculpés de crimes de guerre est à La Haye, où ils doivent répondre des crimes de guerre dont ils sont accusés. Il ne reste plus beaucoup de temps à Karadzic et à Mladic ; leur préoccupation majeure est maintenant d'éviter l'arrestation ; ils sont devenus un lourd handicap pour les Serbes de Bosnie. Si ceux-ci veulent vraiment la paix et souhaitent sincèrement construire une société où il vaille la peine de vivre, ils doivent coopérer avec le Tribunal pénal international.

Ainsi, il est clair que l'IFOR est entrée dans une nouvelle phase d'opérations pour les derniers mois de son mandat. Sa grande priorité restera de veiller à ce que les parties respectent les engagements militaires de l'accord de paix. L'IFOR joue son rôle en empêchant le redéclenchement du cercle vicieux de la suspicion et de la violence. En attendant, l'ensemble de la communauté internationale doit continuer de faire pression sur toutes les parties pour qu'elles s'acquittent de leurs responsabilités aux termes de l'accord de paix et qu'elles entament le processus de réconciliation. Elles seules peuvent préparer la voie à une paix durable.

Javier Solana *est secrétaire général de l'OTAN.*

Non aux arrêtés anti-mendicité

par Maurice Espinosa-Barry

LA France est-elle encore la patrie des droits de l'homme ? Nous sommes en droit de nous interroger au regard de l'actualité (expulsions d'étrangers malades du sida, expulsions d'étrangers parents d'enfants français, arrêtés municipaux anti-mendicité...). Les arrêtés municipaux qui visent les exclus se multiplient. La liste des villes, toutes tendances politiques confondues, qui ont voulu interdire la mendicité en centre-ville ne cesse de s'allonger dans une presque totale indifférence, tant au niveau politique qu'au niveau de l'opinion.

On ne peut que s'insurger contre de telles pratiques qui aggravent davantage la vie des moins bien lotis de notre société. Il est facile de masquer la crise que traverse notre pays en bannissant de nos villes ses stigmates les plus visibles : la pauvreté, l'exclusion. Cette négation de la réalité est illusoire et indigne.

Quel est l'avenir d'un pays qui cache ses pauvres comme on cachait les lépreux au Moyen Age ? Par cette fuite en avant, les maires des villes en question ne font que se voiler la face, tombent dans le simple jeu électoraliste au lieu d'agir politiquement et d'apporter des réponses de fond. De tels arrêtés, s'ils sont la conséquence de situations locales difficiles, ne font qu'augmenter ce sentiment latent d'insécurité. Et, par là, ils apportent du grain à moudre aux thèses du parti de M. Jean-Marie Le Pen.

Quel est l'avenir d'un pays qui cache ses pauvres comme on cachait les lépreux au Moyen Age ?

Il est indiscutable que l'augmentation du nombre des exclus pèse sur les villes, et que ces dernières manquent de moyens pour limiter le nombre de mendiants ou de clochards dans leurs centres. Il est tout aussi évident que le règlement de l'exclusion dépasse largement les simples limites communales. Néanmoins, est-il normal qu'un responsable politique, comme l'est un maire, puisse prendre de telles décisions ?

Il est urgent que les élus locaux concernés se mobilisent ensemble et réfléchissent à des solutions plus dignes. Les maires doivent relever le défi : lutter contre l'exclusion urbaine avec intelligence, et non par des arrêtés qui ne sont qu'une réaction épidermique aux effets d'une crise laissant de plus en plus d'hommes et de femmes au bord du chemin. Ces maires ne manquent d'ailleurs pas d'imagination, comme en témoignent les « astuces » employées pour rendre illégale la mendicité dans leurs villes.

Notre devoir d'élu est d'apporter un soulagement à ceux et celles qui souffrent, qui vivent la pauvreté et l'exclusion au plus profond de leur être. Nous ne devons pas exclure davantage, nous devons au contraire tenter de protéger les mal lotis de notre société, à défaut de trouver des solutions au règlement d'une crise beaucoup plus globale.

Maurice Espinosa-Barry *est adjoint au maire de Grigny (Rhône)*

DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES

■ Même si M. Eltsine – ou quelqu'un partageant ses objectifs – reste au pouvoir, la Russie devra faire face à de rudes défis avant de parvenir à un redressement durable. Les quatre éléments-clés pour assurer une croissance à long terme seront le maintien d'une inflation modérée, la mise en place d'un contrôle budgétaire (incluant une vaste réforme fiscale), l'établissement d'un cadre légal et réglementaire pour affronter les marchés et enfin la pleine intégration de la Russie dans l'économie globale. Le résultat de l'élection n'a pas apporté l'assurance que tous ces objectifs seraient atteints.

LA TRIBUNE DESFOSSÉS
Gilles Bridier

■ En réclamant des têtes pour le naufrage du Lyonnais, Jean Arthuis place le gouverneur de la Banque de France dans le collimateur des contribuables qui ragent de payer les pots cassés pour les erreurs commises dans les choix de gestion des entreprises publiques. Jacques Chirac ne s'en plaindra pas qui, dès avant son arrivée à l'Elysée, attaquait Jean-Claude Trichet pour ses incursions dans la politique économique de la France. (...) Déstabiliser Jean-Claude Trichet en pointant les responsabilités sur le Lyonnais pourrait laisser croire que la France s'apprêterait à s'écarter des chemins de l'orthodoxie. Et porter un coup à la monnaie unique alors que l'Allemagne n'y souscrit que grâce à la poigne du chancelier Kohl contre une majorité d'Allemands et que la Grande-Bretagne lui a toujours tourné le dos. La marge est étroite pour éviter que, visant le Crédit lyonnais, le gouvernement n'atteigne l'UEM.

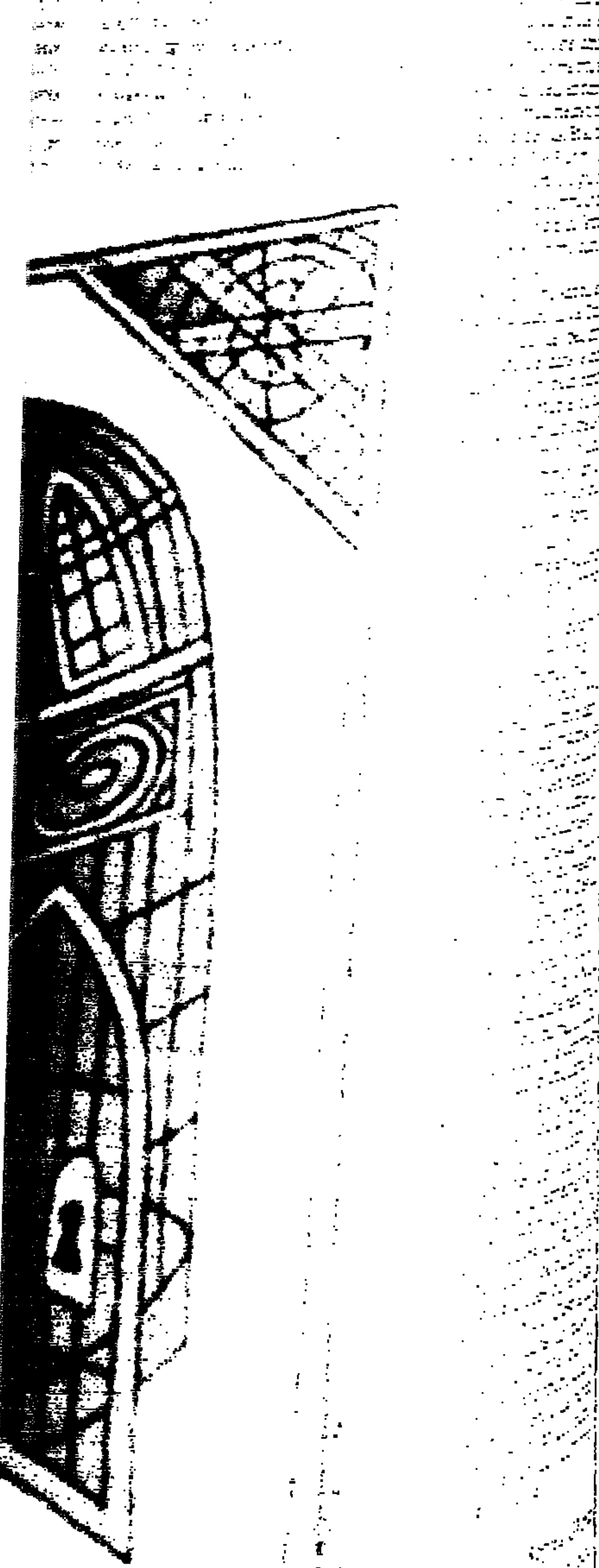
RECTIFICATIFS

JEAN-CLAUDE TRICHET

Dans l'article « Le gouverneur et les privilèges » (*Le Monde* du 8 août), l'auteur, Henri Bonetti, n'accusait pas Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, de voler au secours d'un « groupe de presse », comme une coquille nous l'a fait écrire, mais d'un « groupe de pression », celui des banques.

JEAN ROYER

Nous avons attribué par erreur à Jean Royer (*Le Monde* du 7 août) la fonction de maire de Tours, alors qu'il a été battu aux élections municipales de juin 1995. Le maire de Tours est Jean Germain (PS).



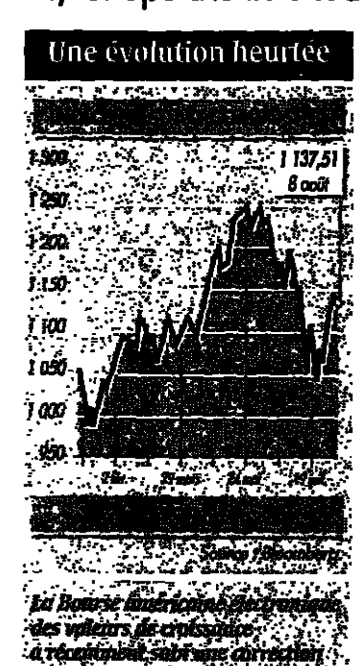
FINANCES L'onde de choc du décrochage boursier a fortement ébranlé le Nasdaq. Créé en 1971 pour la cotation des PME performantes, ce marché des valeurs technologiques fut longtemps gagnant. ● NUMÉRO DEUX MONDIAL pour les valeurs mobilières, cette Bourse électronique, sans localisation géographique, collecte et diffuse sur écran les cotations de plus de 5 000 valeurs de croissance. Le Nasdaq est aujourd'hui victime de son succès. Les analystes craignent un retrait des fonds d'investissements, effrayés par le caractère trop volatile de ce marché. ● PLUSIEURS AFFAIRES sont venues ternir son image. A la suite de la découverte d'entente entre les « teneurs de marché », la SEC, le gendarme de la Bourse de New York, a imposé, *jeudi 8 août*, de nouvelles règles aux professionnels. Les opérateurs ne sont pourtant pas prêts à quitter ce marché.

La Bourse new-yorkaise des valeurs high-tech croit toujours à sa bonne fortune

Bousculé par le mini-krach de la mi-juillet, le Nasdaq garde toutefois la confiance des investisseurs. Convaincus d'entente, les opérateurs ont accepté de se conformer aux nouvelles règles imposées par le gendarme des marchés américains

NEW YORK
de notre envoyé spécial

« Une simple correction nécessaire, comme Wall Street en connaît tant, deux pas en avant, puis un pas en arrière. » Le représentant de l'un des plus gros intervenants new-yorkais sur le Nasdaq balaie, d'un revers de la main, les scénarios-catastrophe évoqués par les médias depuis le mini-krach boursier de la mi-juillet. Bien que les craintes d'un séisme se soient dissipées aussi rapidement qu'elles étaient apparues, on le sent peu tranquille le professionnel de cette Bourse électronique, sans localisation géographique, qui collecte et diffuse sur écran les cotations de plus de 5 000 valeurs de croissance. L'onde de choc du décrochage boursier a fortement ébranlé ce marché longtemps gagnant, qui avait oublié le bon vieil adage financier, *« les arbres ne montent pas jusqu'au ciel »*.



Source : Bloomberg
La Bourse américaine électronique des valeurs de croissance a récemment subi une correction brutale (–16 %).

Fondé en 1971, le Nasdaq était, au départ, destiné aux PME performantes qui ne pouvaient répondre aux exigences d'inscription à la cote du New York Stock Exchange (NYSE). Cette Bourse du devenir technologique et du business de matière grise est le deuxième marché mondial des valeurs mobilières, derrière le NYSE, mais devant Londres et Tokyo. Basée à Washington, la National Association of Securities Dealers (NASD), principale organisation professionnelle de l'industrie des titres, administre deux secteurs de cotation : le National Market System, traitant 4 248 titres, les plus actifs, et le Small Caps Market, comprenant un millier d'entreprises au fort potentiel mais faiblement capitalisées.

La politique d'argent bon marché suivie par la Réserve fédérale depuis le début des années 90 pour sortir l'économie américaine de la récession et remettre sur pied les banques a bénéficié aux actifs financiers à plus hauts rendements mais plus risqués. Donc au Nasdaq...

JEUNES ET VULNÉRABLES

Malgré l'arrivée à maturité d'un certain nombre de noms prestigieux, comme Microsoft, Intel ou MCI, la majorité des sociétés cotées sur le Nasdaq sont jeunes, de taille moyenne et particulièrement vulnérables à toute hantise de surchauffe de l'économie ou de hausse des taux d'intérêt. En particulier, les entreprises liées à l'Internet ou à la biotechnologie, très inventives mais peu bénéficiaires, qui avaient été à l'origine de la formidable flambée de l'indice Dow Jones.

L'image de l'investisseur type sur le Nasdaq ? *« Un comportement spéculatif et émotif très différent de l'épargnant du NYSE, haut lieu des valeurs sûres »*, indique un spécialiste. Les analystes aujourd'hui s'interrogent : les fonds mutuels en actions (Mutual Funds) ou les caisses de pension, qui alimentent aux deux tiers ce marché, pourront-ils rester longtemps indifférents aux états d'âme du public ? Motivés par le souci de garantir une retraite ou de financer les études universitaires de leurs enfants, les investisseurs pourraient être amenés à retirer leurs billes à toute nouvelle alerte.

Plusieurs « affaires » sont venues ternir l'image d'une institution qui a fait de sa transparence et de son efficacité un argument important de promotion. La publication, en 1994, d'une étude universitaire affirmant que certains « teneurs de marché » *(market makers)* se seraient entendus pour fixer les prix, afin de maximiser leurs profits, a entraîné l'ouverture d'une double enquête, du ministère de la justice et de la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la Bourse.

Le ministère a ainsi découvert l'existence d'un accord tacite entre une vingtaine de teneurs de marché et obligé les intermédiaires à enregistrer désormais les conversations entre opérateurs. La SEC, quant à elle, a rendu ses conclusions, qui ont donné lieu à un accord avec les professionnels du Nasdaq le 8 août.

Victime de son succès, le Nasdaq s'est, en outre, trouvé récemment confronté à une série de pannes informatiques, lorsque le volume du négoce a dépassé la capacité de traitement de ses ordinateurs basés dans le Connecticut, qui s'élève pourtant à plus d'un milliard d'actions.

Aussi, inquiètes des variations sauvages du cours en Bourse, du préjudice causé aux actionnaires et de la contre-publicité provoquée par ces investigations en série, plusieurs firmes, et non des moindres, ont décidé de se transférer avec armes et bagages du Nasdaq au NYSE. Enfin, un projet de nouveau système informatique, permettant de traiter les petits ordres, et qui risque de réduire l'influence des grands teneurs de marché, pourrait entraîner le retrait de certains d'entre eux, en l'absence de transactions profitables.

Les hommes de Wall Street restent cependant confiants. Les plus optimistes sont les étrangers, qui soulignent l'ouverture plus grande du Nasdaq sur l'international, comparé au NYSE. La présence de plus de trois cents sociétés étrangères, dont six françaises (LVMH-Moet, Coflexip, Business Objects, Farasol-Former, Genset, Dassault Systèmes) l'atteste. Le marché automatisé reste foncièrement souple, ses coûts d'enregistrement et de droits de cotation modestes. Ne sert-il pas de modèle aux places européennes et asiatiques à la recherche d'un « nouveau marché » ?

Mais attention, les pionniers du *high tech*, qui modèlent le temps et l'espace et inventent sans cesse de nouvelles matières, ne se laissent pas facilement capturer. Symbole même de l'esprit d'entreprise américain, le Nasdaq demeure difficilement saisissable. Capable du meilleur comme du pire...

Marc Roche

Le contrôle des transactions va être renforcé

L'Association nationale des courtiers en titres (NASD) a conclu, jeudi 8 août, un accord à l'amiable avec la Securities and Exchange Commission (SEC), l'équivalent américain de la Commission des opérations de Bourse (COB), pour empêcher *la répétition d'abus* préjudiciables aux investisseurs sur le Nasdaq. Selon les termes de cet accord – intervenu à l'issue d'une enquête menée par la SEC –, la NASD investira 100 millions de dollars (500 millions de francs) dans *les cinq prochaines années pour renforcer ses systèmes de contrôle.*

La SEC reprochait aux teneurs de marché d'avoir recours à *« diverses pratiques abusives »* pour supprimer la concurrence et tromper leurs clients. Les grandes entreprises de Wall Street comme Merrill Lynch et Smith Barney ont jugé l'accord *« positif »* pour l'avenir du marché.

Les « nouveaux enfants » de Wall Street

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Son défi permanent ? Vendre, acheter, attaquer, se replier. Georges Lawlor, trader en chef de Merrill Lynch, l'un des cinq cents « teneurs de marché » (*market makers*), a choisi le Nasdaq, dès son arrivée en 1982, par intérêt – on gagne gros – mais aussi pour le jeu. *« J'adore ce métier, chaque jour est différent : de nouvelles compagnies, de nouveaux produits, de nouveaux génies. On n'a pas le temps de s'ennuyer »*, confie cet ancien US Navy, formé dans une *business school* de la côte Est, responsable d'une équipe de huit personnes, sept brokers et un assistant.


PORTRAIT

La journée de travail de ce New-Yorkais de souche, petit, rondouillard, intuitif et improvisateur, débute à 7 h 30 avec une courte réunion de service : l'économiste de l'entreprise explique les chiffres officiels et les résultats de sociétés qui seront rendus publics dans la matinée. Une autre rencontre de dix minutes, par le truchement de la vidéo, permet de prendre le pouls des bureaux régionaux et étrangers.

INSTINCT ET PRUDENCE

« Fais gaffe, Jimmy, vends tout de suite à 3/4. » 9 h 30 : une lumière verte clignotante sur l'écran Nasdaq annonce le début de la séance. Responsable de trente-cinq valeurs, le *senior trader* se précipite sur son clavier, afin de négocier les ordres de clients ou d'intervenir pour le compte propre de l'établissement. Le rythme de travail est infernal : *« Parfois je n'ai pas le temps d'aller aux toilettes. Pour travailler sur le Nasdaq il faut une vessie solide. J'avale mon déjeuner au bureau, toujours un sandwich. J'ai rencontré des clients au restaurant à quatre reprises en quatorze ans de maison. »* Il faut posséder l'instinct Nasdaq, un mélange d'habileté, de nerfs solides et surtout de prudence.

Les teneurs de marché en chemise blanche et cravate aux couleurs criardes – *c'est la mode* – communiquent entre eux par gestes ou par phrases courtes. Fous de travail, ils baignent avec volonté dans ce marché compétitif, extrêmement volatil, foncièrement instable. Rien ne semble devoir arrêter ces hommes et une poignée de femmes, fondus dans le même moule agressif, emportés par leur élan : en fin de journée, Merrill Lynch a exécuté 20 000 transactions Nasdaq portant sur 40 millions de titres ! L'Amérique a baptisé ces professionnels les *new kids on the block*, évoquant les quatre petits dieux du show business américain, rois de la *bubble gum*, idole des teenagers au début des années 90, gentils garçons, canailles mais pas trop...

16 heures : le Nasdaq ferme. George Lawlor « nettoie » ses positions, classe ses ordres, prépare le commerce du lendemain, s'informe des résultats de ses collaborateurs ou des agissements de la concurrence. A 17 heures, il rentre chez lui. *« Une mauvaise affaire ou une décision que je n'ai pas prise ne me tracassent guère, même quand l'enjeu se chiffre à des millions de dollars. On ne peut plus rien faire. Je dois oublier ou décompresser en compagnie de ma famille. »* Allez demander pourquoi l'opérateur ne change pas de métier et la réponse fuse : *« Une fois qu'on a été sur le Nasdaq, on ne peut plus rien faire d'autre. »*

M. R.

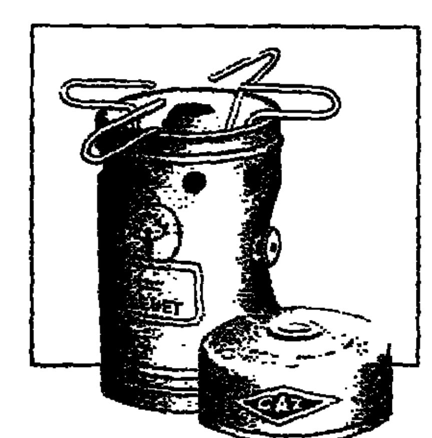
Camping-gaz, un Bleuet au parfum de flamme

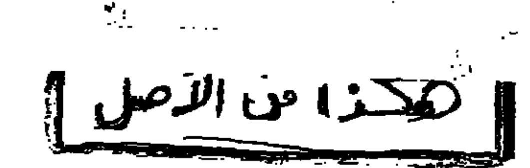
A l'occasion des vacances, nous publions une série d'articles, illustrée par Jacques Valot, retraçant l'histoire de produits et de marques associés à la période estivale.

LE BLEUET est une délicate fleur des champs très prisée des jeunes filles romantiques et des peintres en herbe. Mais, depuis 1956, le Bleuet est aussi le fleuron de la marque Camping Gaz. Il s'agit d'un réchaud, le plus petit réchaud du monde, rechargeable comme un briquet avec une cartouche de butane.

Lors de son lancement à grand renfort de réclame dans le *Chasseur français* (*« N'attendez pas la tuile de dernière minute... Achetez du butane en conserve ! »*), la minuscule bouteille bleue n'est encore qu'un appoint à la « fée du logis » trop souvent incertaine. Nous sommes sous la IVe République, celle des pannes de courant, des baisses de pression et des courts-circuits. Les fusibles sautent à *qui mieux mieux*, les ministères aussi. On parle même, à propos de la présidence Bourgès-Maunoury, d'un gouvernement « de bain de mer » (il n'aura duré que de juin à septembre). Cette instabilité chronique a son pendant au cœur de chaque foyer : on ne compte plus les cuisinières et les lampes soudain privées de « jus ». Sauf à sortir les bougies des tiroirs ou à cuire les plats au feu de bois, il existe désormais une solution qui fera florès, le Bleuet.

HISTOIRES DE PRODUITS




★ Fondée en 1949, la société Application des gaz commercialise la marque Camping Gaz dans cent vingt pays. Elle a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs (dont les deux tiers à l'exportation).

« Transformable en lampe d'éclairage, il apportera une lumière douce et puissante dans votre salle de séjour », dit la réclame d'époque. Une illustration représente un couple bien tranquille dans le halo chaleureux de son Bleuet. L'homme, coiffé d'un béret, lit son journal. La femme, assise près de lui, coud allègrement. Dehors il fait nuit noire. Par la fenêtre, on aperçoit de froides montagnes. Vive la vie en Bleuet !...

Sur l'image en dessous, la même femme, en tablier cette fois, a posé une poêle sur le réchaud. Elle sourit. L'homme n'est pas là (sans doute est-il resté au salon à feuilleter le journal). Par la fenêtre, la nuit toujours noire, des chalets aux toits recouverts de neige. Le Camping Gaz est avant tout la garantie d'un confort d'intérieur. Chaque cartouche assure une heure de cuisson ou trois heures d'éclairage.

Le bienheureux couple est « réemployé », avec des gestes identiques, pour une réclame destinée aux gens de la campagne. *« Mais non ! La vie rurale n'est pas facile...*, dit ce placard publié dans *La France agricole*. *Pour cuire un repas, même léger, il faut souvent allumer des foyers peu pratiques ; l'éclairage est parfois défaillant... et, l'hiver, le froid plus vif qu'à la ville vous fait envier le confort des citadins. »* Une fois encore, le Bleuet – ici baptisé Bidon bleu – est la panacée : la petite bouteille de butane est tout à la fois un réchaud de cuisine à deux feux, une lampe de table pour la salle à manger, *une lampe tempête pour l'étable et la cour*, un radiateur d'appoint. *« Bidon bleu vous apporte à peu de frais le confort auquel vous avez droit »*, conclut l'argumentaire. Il est de taille, sinon de poids : le Bleuet n'est pas réservé aux privilégiés des villes, il éclaire et réchauffe aussi le rat des champs.

LA PANACÉE

Deux autres réclames parues au cours de l'hiver 57 annoncent un changement de décor. La première présente un élégant alpiniste – lunettes de soleil, pull-over ample et fuseau – se préparant un café brûlant au beau milieu d'une vallée enneigée. Le texte publié dans *Elle* et dans la revue du Touring-Club nous apprend que Bleuet, *« spécialement créé pour les amateurs de sports d'hiver et d'alpinisme, a reçu l'Oscar 1956 »*. On imagine que dans sa paisible chaumière, l'homme au béret en a tiré quelque fierté. Sans bouger de son fauteuil, il peut s'identifier au héros des cimes, par petite bouteille de gaz interposée. Le succès populaire du Bleuet ne sera jamais démenti. En quarante ans, plus de 30 millions d'exemplaires ont ainsi rejoint les foyers, équipant un ménage sur dix, pantouflards et aventuriers du bivouac dans l'Everest...

Tirée de la *Revue alpine*, une seconde publicité a donné au « butane de poche » ses horizons définitifs : *« Sur la route, par tous les temps, Bidon bleu, la vie en rose. »* Camping, loisirs, plein air, randonnées, la bouteille de gaz ultralégère accompagne le nomadisme ambiant, les sorties du week-end, les vacances au bord de l'eau, les moments de détente et de rêve sous les étoiles à la nuit tombée, une fois la tente plantée. *« Où que vous alliez*, annonce la réclame, *un dépositaire à moins de 5 kilomètres. »* Butagaz a tissé sa toile d'araignée sur l'ensemble du territoire français. *« Un produit vu est un produit à moitié vendu. »* Le vieil adage du commerce est ainsi respecté, tout feu, tout flamme.

En juin 1995, pour fêter les quarante ans de son best-seller, la firme ADG (Application des gaz) a cependant lancé le Trek 270, un réchaud à catalyse... sans feu ni flamme. Cette combustion catalytique soustrait l'appareil à l'action du vent. Il ne peut s'éteindre ni propager d'incendie. Il s'allume sans briquet ni allumette. Une plaque de cuisson vitrocéramique diffuse la chaleur sur toute la surface de cuisson. La cartouche à valve de butane peut être connectée et déconnectée (même entamée) sans risque de fuite. L'homme au béret ne doit pas en croire son journal...

Eric Fottorino

PROCHAIN ARTICLE
Pernod

DÉPÊCHES

■ **RANK : le groupe britannique** a décidé, jeudi 8 août, de céder la participation de 20 % qu'il détient dans la société américaine bureautique Rank Xerox. Le groupe, qui a décidé de se recentrer sur les activités de loisirs, espère tirer 1 milliard de livres (7,8 milliards de francs) de cette cession d'actif.

■ **PROCTER & GAMBLE : le géant américain** des produits de grande consommation a annoncé, jeudi 8 août, pour l'exercice clos au 30 juin 1996, un bénéfice net de 3 milliards de dollars (15 milliards de francs) en hausse de 15 %, pour un chiffre d'affaires de 35,3 milliards de dollars. Le groupe, pour la 41e année consécutive, a augmenté son dividende.

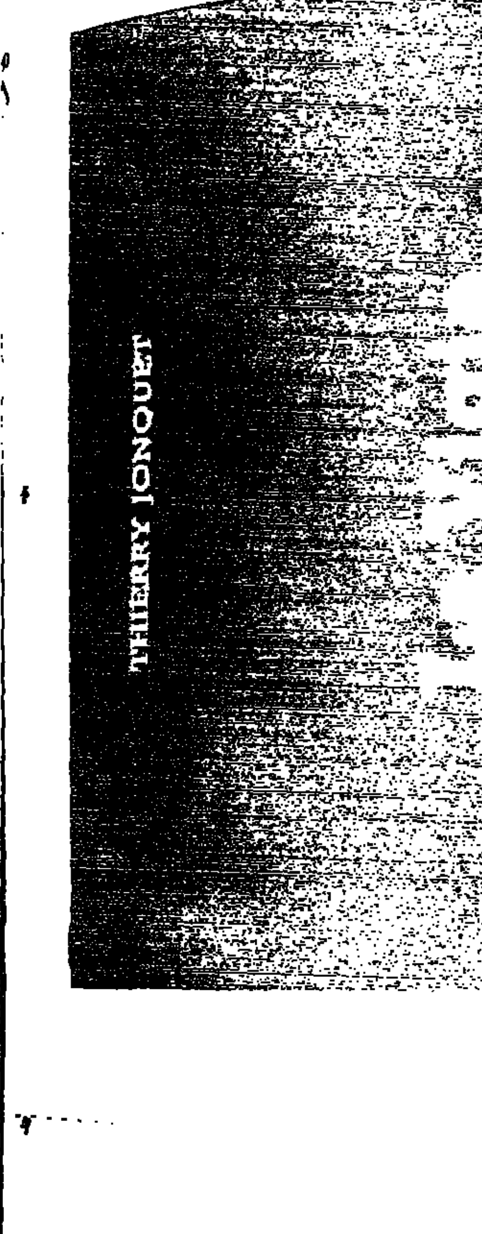
■ **MYRYS : la procédure de licenciement**, touchant 349 salariés de l'entreprise de chaussures, a été momentanément suspendue, jeudi 8 août, *« dans l'attente d'une décision concernant de plan de reprise »*, à l'issue d'une table ronde réunissant les administrateurs judiciaires, les syndicats, et les élus de la région (*Le Monde* du 7 août). Jean-Pierre Canat, seul candidat déclaré, doit présenter son projet le 9 août au tribunal de commerce de Limoux.

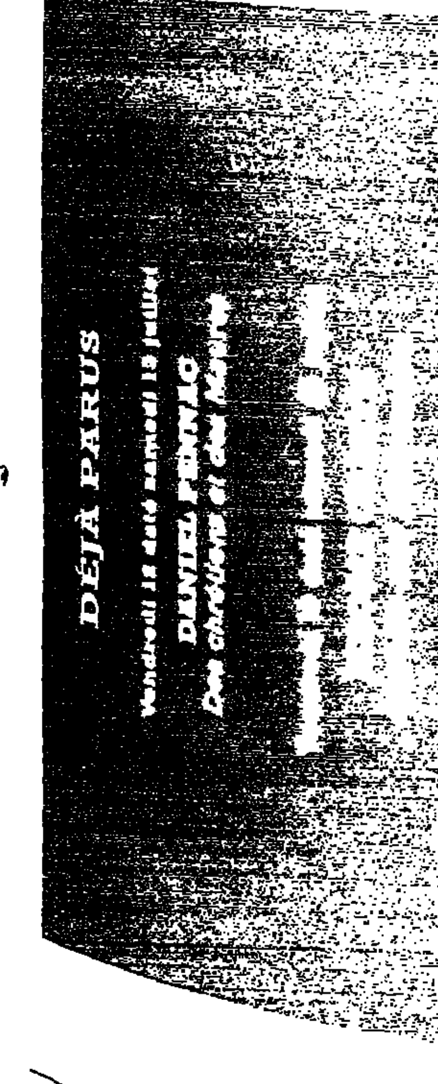
■ **SABRE : filiale d'American Airlines**, spécialisée dans les systèmes de réservation électronique, devrait introduire 20 % de son capital en Bourse.

■ **AEROSPATIALE : l'inspection du travail** a indiqué, jeudi 8 août, l'ouverture d'une enquête pour *« discrimination syndicale »* à l'égard de sympathisants de la CGT, dans le cadre de l'embauche de nouveaux employés, dans l'usine du groupe de Saint-Nazaire, suite à une plainte du syndicat. La CGT a déposé une autre plainte auprès de l'inspection du travail de Toulouse.

■ **ASSURANCE : deux compagnies britanniques**, United Friendly et Refuge group, ont annoncé leur fusion, jeudi 8 août, au sein d'une nouvelle société baptisée United Assurance. D'une capitalisation de 1,46 milliard de livres (environ 11,7 milliards de francs), la nouvelle compagnie sera détenue à 53 % par les actionnaires de United Friendly.

■ **CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE : la banque** a signé, jeudi 8 août, un accord avec la Lyonnaise des eaux en vue de lui racheter 79,49 % du capital de la Banque Hydro-énergie au prix de 308,90 F par action.





هكذا من الأصل

■ LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du vendredi 9 août en baisse. L'indice Nikkei s'est inscrit, en clôture, en repli de 0,87 %, malgré une progression du dollar face au yen.

■ L'OR a ouvert en hausse, vendredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 388,30-388,60 dollars, contre 387,85-388,15 dollars la veille en clôture.

■ WALL STREET a cédé un peu de terrain, jeudi 8 août. L'indice Dow Jones a perdu 5,18 points (0,09 %), affecté par une remontée des taux d'intérêt à long terme.

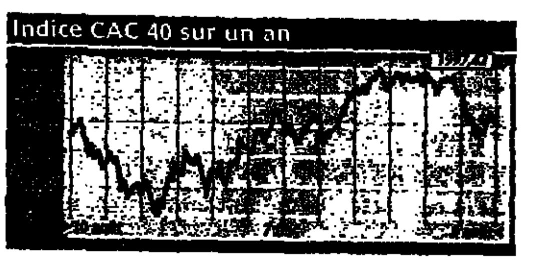
■ LES COURS DU PÉTROLE brut ont progressé, jeudi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de référence échéance septembre a gagné 13 cents, à 21,55 dollars.

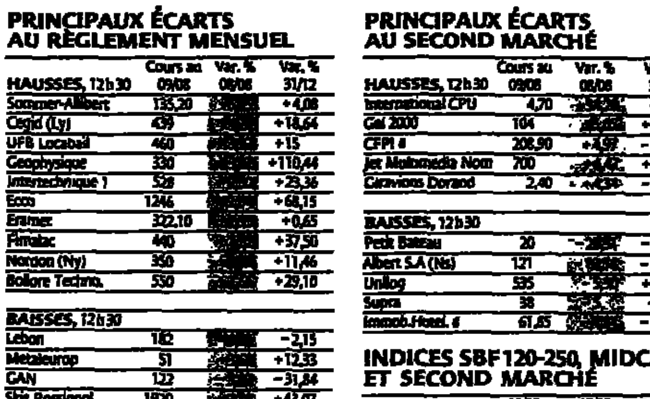
■ LA SOCIÉTÉ 20 th Century Fox a lancé, jeudi, sur les marchés de capitaux un emprunt de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs) destiné à la production de films futurs.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nouvelle dégradation à Paris





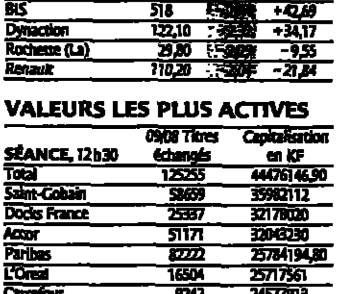
LA TENDANCE se dégradait une nouvelle fois, vendredi 9 août, à la Bourse de Paris dans le sillage du franc français, en position difficile notamment face au deutschemark. En recul de 0,40 % dès l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,55 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises étaient en repli moyen de 0,81 % à 1 981,31 points.

Le marché était très calme, la plupart des opérateurs étant en vacances avant le week-end prolongé du 15 août. Les marchés financiers français et les banques seront en effet clos du mercredi soir 14 août au 19 août au matin. Sur le compartiment à règlement mensuel, le volume des échanges était inférieur à 800 millions de francs.

En attendant de connaître les détails du projet de budget 1997, les milieux financiers ne cachent pas leur scepticisme sur l'évolution économique au cours des prochains mois. Nombreux sont ceux qui estiment trop optimistes les prévisions de croissance de l'ordre de 2,8 % à 3 % de l'économie en 1997. Pour l'instant, la plupart des conjoncturistes misent sur une croissance légèrement supérieure à 2 %. Parmi les titres en hausse, on relevait Cegid (+ 5 %), Intertechnique (+ 4,5 %) et Sommer Allibert (+ 3,6 %). Eramet gagnait 2,8 % et Degremont 1,6 %.

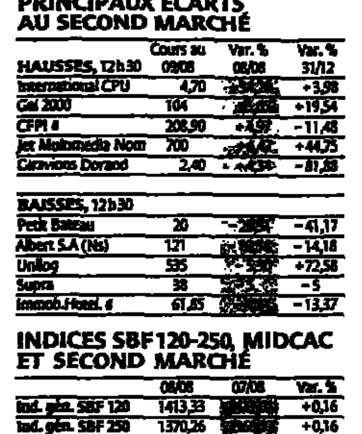
Infonie, valeur du jour

L'ACTION du premier service multimédia en ligne français a vivement chuté, jeudi 8 août, sur le Nouveau marché de la Bourse de Paris, en recul de 25,4 % à 222,20 francs pour 2 948 titres échangés. Déjà, mercredi, Infonie avait perdu 8,02 %. Infonie avait été la première valeur inscrite au Nouveau marché, le 21 mars. Selon les opérateurs, le marché réagirait avec retard à une information parue en début de semaine dans *La Tribune Desfossés*, selon laquelle Infonie qui visait 65 000 abonnés à la fin de l'année, n'en compterait aujourd'hui que 4 000.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 09/08	Var. % 08/08	Var. % 31/12
Sommer-Allibert	135,20	[illegible]	+4,08
Cegid (Ly)	439	[illegible]	+18,64
UFB Locabail	460	[illegible]	+15
Geophysique	330	[illegible]	+110,44
Intertechnique)	528	[illegible]	+23,36
Ecco	1246	[illegible]	+68,15
Eramet	322,10	[illegible]	+0,65
Fimalac	440	[illegible]	+37,50
Nordon (Ny)	350	[illegible]	+11,46
Bollore Techno.	550	[illegible]	+29,10
BAISSES, 12h30			
Lebon	182	[illegible]	−2,15
Metaleurop	51	[illegible]	+12,33
GAN	122	[illegible]	−31,84
Skis Rossignol	1920	[illegible]	+43,07
Bazar Hot. Ville	466	[illegible]	+24,93
SGE	96,35	[illegible]	−10,37
BIS	518	[illegible]	+42,69
Dynaction	122,10	[illegible]	+34,17
Rochette (La)	29,80	[illegible]	−9,55
Renault	110,20	[illegible]	−21,84



PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

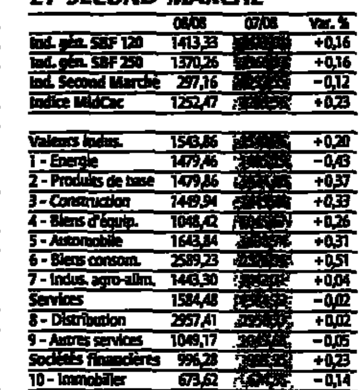
HAUSSES, 12h30	Cours au 09/08	Var. % 08/08	Var. % 31/12
International CPU	4,70	[illegible]	+3,98
Gel 2000	104	[illegible]	+19,54
CFPI #	208,90	+4,97	−11,48
Jet Multimedia Nom	700	[illegible]	+44,75
Caravions Dorand	2,40	[illegible]	−81,88
BAISSES, 12h30			
Petit Bateau	20	[illegible]	−41,17
Albert S.A (Ns)	121	[illegible]	−14,18
Unilog	535	[illegible]	+72,58
Supra	38	[illegible]	−5
Immob.Hotel. #	61,85	[illegible]	−13,37

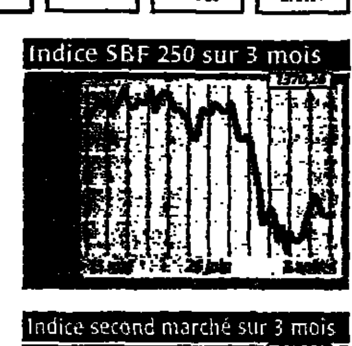
VALEURS LES PLUS ACTIVES

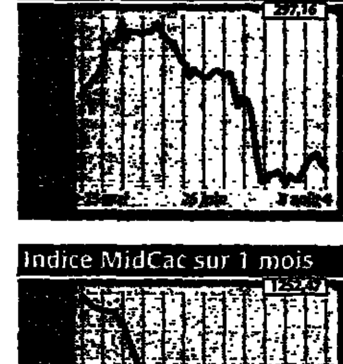
SÉANCE, 12h30	09/08 Titres échangés	Capitalisation en KF
Total	125255	44476146,90
Saint-Gobain	58659	35982112
Docks France	25337	32178020
Accor	51171	32043230
Paribas	82222	25784194,80
L'Oreal	16504	25717561
Carrefour	9242	24577913
Suez	129939	22797893,20
Elf Aquitaine	62910	22735254,90
Axa	80150	22619291

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	08/08	07/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1413,33	[illegible]	+0,16
Ind. gén. SBF 250	1370,26	[illegible]	+0,16
Ind. Second Marché	297,16	[illegible]	−0,12
Indice MidCac	1252,47	[illegible]	+0,23
Valeurs indus.	1543,86	[illegible]	+0,20
1 - Energie	1479,46	[illegible]	−0,43
2 - Produits de base	1479,86	[illegible]	+0,37
3 - Construction	1449,94	[illegible]	+0,33
4 - Biens d'équip.	1048,42	[illegible]	+0,26
5 - Automobile	1643,84	[illegible]	+0,31
6 - Biens consom.	2589,23	[illegible]	+0,51
7 - Indus. agro-alim.	1443,30	[illegible]	+0,04
Services	1584,48	[illegible]	−0,02
8 - Distribution	2957,41	[illegible]	+0,02
9 - Autres services	1049,17	[illegible]	−0,05
Sociétés financières	996,28	[illegible]	+0,23
10 - Immobilier	673,62	[illegible]	−0,14
11 - Services financ.	971,50	[illegible]	+0,31
12 - Sociétés invest.	1315,52	[illegible]	+0,16







Rechute à la Bourse de Tokyo

LE MOUVEMENT de reprise qu'a connu la Bourse de Tokyo, jeudi, aura été de courte durée. Vendredi 9 août, en clôture, les valeurs nippones ont reperdu pied, l'indice Nikkei abandonnant 180,26 points à 20 551,05 points, soit un recul de 0,87 %.

La veille, sous l'effet d'une légère tension sur le marché obligataire, ainsi que des prises de bénéfice, Wall Street a légèrement reculé. L'indice Dow Jones a perdu 5,18 points, soit 0,09 %, à 5 713,49 points. Les prises de bénéfice ont en effet fait perdre jusqu'à 30 points au principal indicateur de Wall Street, qui a pu toutefois réduire ses pertes grâce à une reprise des achats dans l'après-midi, ont noté des analystes. Ces derniers ont par ailleurs souligné que l'indice Dow Jones avait repris plus de 10 % depuis ses niveaux-planchers atteints à la mi-juillet. En Europe, la Bourse de Londres a fait preuve d'une remarquable stabilité, l'indice Footsie des cent principales valeurs terminant en hausse de 0,3 point, à 3 811,4 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a progressé, l'indice DAX 30 gagnant en clôture 0,25 % à 2 538,15 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 08/08	Cours au 07/08	Var. en %
Paris CAC 40	1997,42	[illegible]	+0,03
New-York/DJ indus.	5692,04	[illegible]	−0,47
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+8,37
Londres/FT100	3811,50	[illegible]	+0,01
Francfort/Dax 30	2538,15	[illegible]	+0,25
Frankfort/Commer.	895,59	[illegible]	+0,41
Bruxelles/Général	1753,40	[illegible]	—
Milan/MIB 30	970	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	371,60	[illegible]	−0,51
Madrid/Ibex 35	358,41	[illegible]	+0,15
Stockholm/Affarsal	1514,89	[illegible]	—
Londres FT30	2795,30	[illegible]	+0,27
Hong Kong/Hang S.	11164,40	[illegible]	+0,33
Singapour/Strait t	2129,04	[illegible]	−0,26

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

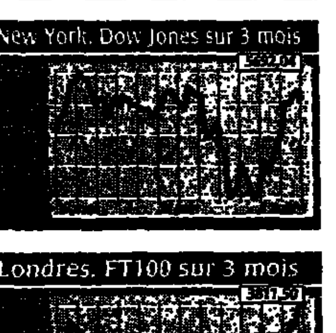
	08/08	07/08
Alcoa	60	60,50
American Express	44,87	45,12
Allied Signal	62,87	62,75
AT & T	54,87	55,25
Bethlehem	10,62	10,75
Boeing Co	91,75	92,12
Caterpillar Inc.	69,75	69,62
Chevron Corp.	57,75	58,37
Coca-Cola Co	49,12	49,37
Disney Corp.	57,87	58,25
Du Pont Nemours&Co	82,87	82,62
Eastman Kodak Co	77,37	78,25
Exxon Corp.	82,50	83
Gén. Electric Co	85	85,75
Goodyear T & Rubbe	45	46
IBM	112,12	112,87
Ind Paper	39,25	39,50
J.P. Morgan Co	88,87	89,12
Mc Don Dougl	48	48,87
Merck & Co.Inc.	66,62	66,87
Minnesota Mng.&Mfg	66	65,87
Philip Moris	106	105,87
Procter & Gamble C	88,25	90,75
Sears Roebuck & Co	44,50	43,37
Texaco	86,12	86,62
Union Carb.	42,75	42,87
Utd Technol	116,37	116,25
Westingh. Electric	16,25	16,50
Woolworth	20	19,75

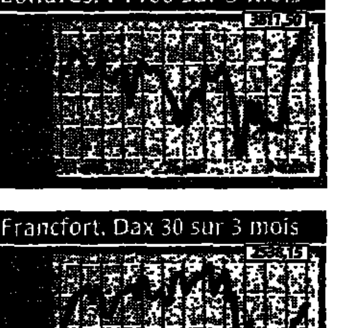
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	08/08	07/08
Allied Lyons	4,46	4,47
Barclays Bank	8,98	9
B.A.T. industries	5,09	5,15
British Aerospace	9,38	9,36
British Airways	5,22	5,28
British Gas	2,02	1,96
British Petroleum	6,04	6,05
British Telecom	3,76	3,76
B.T.R.	2,58	2,48
Cadbury Schweppes	5,17	5,17
Eurotunnel	1,04	1,06
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,93	8,98
Grand Metropolitan	4,48	4,50
Guinness	4,76	4,74
Hanson Plc	1,66	1,58
Great Ic	6,14	6
H.S.B.C.	11,19	11,20
Impérial Chemical	8,02	8
Legal	7,23	7,22
Marks and Spencer	4,85	4,85
National Westminst	6,48	6,62
Peninsular Orienta	5,07	5,05
Reuters	7,32	7,30
Saatchi and Saatch	1,07	1,06
Shell Transport	9,25	9,35
Tate and Lyle	4,68	4,64
Univeler Ltd	12,49	12,60
Zeneca	14,25	14,20

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	08/08	07/08
Allianz Holding N	2737	2732
Basf AG	41,23	40,27
Bayer AG	51,27	50,61
Bay hyp&Wechselbk	43,50	43,56
Bayer Vereinsbank	51,90	52,73
BMW	842	837,50
Commerzbank	348,20	350
Continental AG	24,55	23,75
Daimler-Benz AG	78,85	78,67
Degussa	506,50	492
Deutsche Babcock A	57,70	56,10
Deutsche Bank AG	74,85	75,30
Dresdner BK AG FR	41,10	41,35
Henkel VZ	61,50	62,06
Hoechst AG	51,12	50,22
Karstadt AG	543	552,50
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	938	933
DT. Lufthansa AG	206	204,70
Man AG	367	364,80
Mannesmann AG	526,50	528
Mettallges AG	26,90	26,55
Preussag AG	354	353
Rwe	53,95	53,78
Schering AG	110,80	109,90
Siemens AG	79,80	79,45
Thyssen	268	266,70
Veba AG	77	78,67
Viag	561	567
Wellag AG	854	831





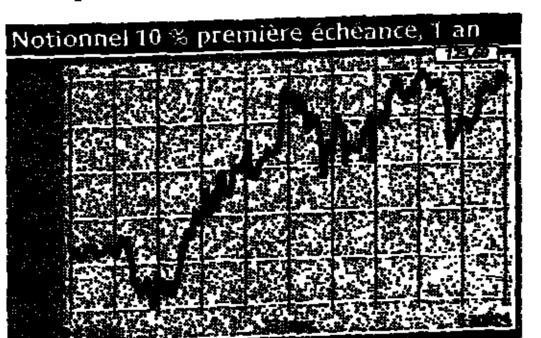
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Baisse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, vendredi 9 août. Après une demi-heure de transactions, l'échéance septembre cédait 18 centièmes pour s'établir à 123,44 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,40 %, soit 12 points de base (0,12 %) au-dessus de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère baisse, le rendement du titre à trente ans remontant à 6,75 %. Le repli du franc, vendredi matin, provoquait des tensions sur les taux d'intérêt à court terme. Le contrat Pibor 3 mois du Matif cédait 8 centièmes, à 95,85 points. La Banque de France a laissé inchangé, à 3,56 %, le taux de l'argent au jour le jour.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 08/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,53	[illegible]	7,12	[illegible]
Allemagne	3,25	[illegible]	7	[illegible]
Grande-Bretagne	5,75	[illegible]	8,06	[illegible]
Italie	8,75	[illegible]	9,67	[illegible]
Japon	0,50	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,06	[illegible]	6,77	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

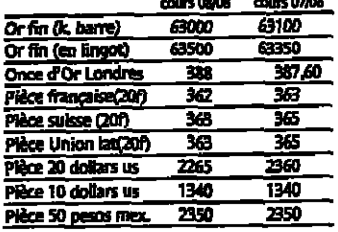
TAUX DE RENDEMENT	Taux au 08/08	Taux au 07/08	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,26	[illegible]	100,62
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,84	[illegible]	101,88
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,18	[illegible]	102,43
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,41	[illegible]	102,60
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,99	[illegible]	103,68
Obligations françaises	6,51	[illegible]	102,54
Fonds d'Etat à TME	−1,46	[illegible]	100,72
Fonds d'Etat à TRE	−1,83	[illegible]	100,90
Obligat. franç. à TME	−1,49	[illegible]	101,37
Obligat. franç. à TRE	+0,12	[illegible]	100,32

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 08/08	Vente 08/08	Achat 07/08	Vente 07/08
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,80	[illegible]	3,70
3 mois	[illegible]	3,93	[illegible]	3,80
6 mois	[illegible]	4,06	[illegible]	3,88
1 an	[illegible]	4,18	[illegible]	4,09
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 08/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	58662	[illegible]	123,70	[illegible]	123,62
Déc. 96	964	[illegible]	122,30	[illegible]	122,28
Mars 97	653	[illegible]	122,10	[illegible]	122,10
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	34471	[illegible]	95,94	[illegible]	95,93
Déc. 96	12036	[illegible]	95,94	[illegible]	95,92
Mars 97	3572	[illegible]	95,85	[illegible]	95,84
Juin 97	1212	[illegible]	95,66	[illegible]	95,65
ECU LONG TERME					
Sept. 96	1469	[illegible]	92	[illegible]	92
Déc. 96	20	[illegible]	90,20	[illegible]	90,20



CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 08/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 96	9894	[illegible]	2010	[illegible]	1999,50
Sept. 96	389	[illegible]	2013,50	[illegible]	2005
Oct. 96	1	[illegible]	2015	[illegible]	2010,50
Déc. 96	1250	[illegible]	2032	[illegible]	2023

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0665 | US/DM ↘ 1,4828 | US/¥ ↗ 108,0600 | DM/F ↘ 3,4095 | £/F ↗ 7,8210

Repli du franc

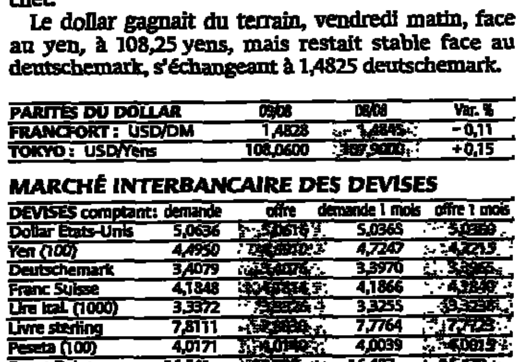
LA DEVISE française subissait de nouvelles attaques, vendredi matin 9 août, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'inscrivait à 3,4160 francs pour 1 deutschemark, en recul de 1 centime par rapport à son cours de clôture de la veille sur les marchés européens. La décision du gouvernement d'engager une action judiciaire contre les anciens dirigeants du Crédit lyonnais pesait sur le franc, selon les experts. Certains investisseurs étrangers l'interprètent comme une volonté des pouvoirs publics de déstabiliser le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet.

Le dollar gagnait du terrain, vendredi matin, face au yen, à 108,25 yens, mais restait stable face au deutschemark, s'échangeant à 1,4825 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 08/08	% 07/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	340,9500	[illegible]	328	[illegible]
Ecu	6,4080	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0665	[illegible]	4,7600	[illegible]
Belgique (100 F)	16,5425	[illegible]	15,9000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	303,8000	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3350	[illegible]	3,1000	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,1500	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1300	[illegible]	7,7100	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,8210	[illegible]	7,3500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1330	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	76,2500	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	418,0300	[illegible]	404	[illegible]
Norvège (100 k)	78,9400	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,4510	[illegible]	46,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0165	[illegible]	3,7100	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3150	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6979	[illegible]	3,3700	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6912	[illegible]	4,5000	[illegible]
Finlande (mark)	113,5000	[illegible]	106,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	09/08	08/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4828	1,4845	−0,11
TOKYO : USD/Yens	108,0600	107,9000	+0,15



MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0636	[illegible]	5,0365	[illegible]
Yen (100)	4,4950	[illegible]	4,7247	[illegible]
Deutschemark	3,4079	[illegible]	3,3970	[illegible]
Franc Suisse	4,1848	[illegible]	4,1866	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3372	[illegible]	3,3255	[illegible]
Livre sterling	7,8111	[illegible]	7,7764	[illegible]
Peseta (100)	4,0171	[illegible]	4,0039	[illegible]
Franc Belge	16,541	[illegible]	16,487	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,75	[illegible]	4,06
Eurodollar	5,31	5,44	5,50
Eurolivre	5,75	5,75	5,87
Eurodeutschemark	3,28	3,28	3,31

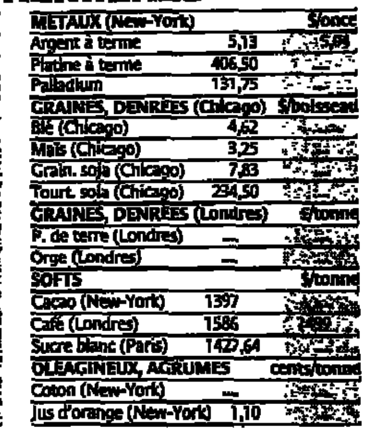
L'OR

	cours 08/08	cours 07/08
Or fin (k. barre)	63000	63100
Or fin (en lingot)	63500	63350
Once d'Or Londres	388	387,60
Pièce française(20f)	362	363
Pièce suisse (20f)	368	365
Pièce Union lat(20f)	363	365
Pièce 20 dollars us	2265	2360
Pièce 10 dollars us	1340	1340
Pièce 50 pesos mex.	2350	2350

LE PÉTROLE

En dollars	cours 08/08	cours 07/08
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	19,86	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	08/08	07/08
Dow-Jones comptant	211,57	[illegible]
Dow-Jones à terme	359,59	[illegible]
CRB	245,03	[illegible]

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2056	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1958	[illegible]
Aluminium comptant	1485,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1520,50	[illegible]
Plomb comptant	824,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	826,50	[illegible]
Etain comptant	6120	[illegible]
Etain à 3 mois	6180	[illegible]
Zinc comptant	1015	[illegible]
Zinc à 3 mois	1042	[illegible]
Nickel comptant	7125	[illegible]
Nickel à 3 mois	7220	[illegible]

MÉTAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	5,13	[illegible]
Platine à terme	406,50	[illegible]
Palladium	131,75	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	4,62	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,25	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,83	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	234,50	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1397	[illegible]
Café (Londres)	1586	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1427,64	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,10	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 9 AOUT

Liquidation : 23 août
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
–0,75 %
CAC 40 : 1982,45

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	870	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	802	[illegible]	– 0,12	[illegible]
Renault (T.P.)	1620	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1941	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1170	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	980	[illegible]	+ 2,75	[illegible]
Accor	624	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	136,40	[illegible]	– 0,43	[illegible]
Air Liquide	873	[illegible]	– 0,57	[illegible]
Alcatel Alsthom	406,90	[illegible]	– 1,13	[illegible]
Axa	281,10	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Axime	716	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Bail Investis	734	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Bancaire (Cie)	528	[illegible]	– 0,75	[illegible]
Bazar Hot. Ville	479	[illegible]	– 2,71	[illegible]
Bertrand Faure	167,50	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
BIC	737	[illegible]	– 0,27	[illegible]
BIS	531	[illegible]	– 2,44	[illegible]
B.N.P.	177,50	[illegible]	– 0,39	[illegible]
Bollore Techno.	541	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Bongrain	2411	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Bouygues	534	[illegible]	– 0,93	[illegible]
Canal +	1175	[illegible]	– 1,36	[illegible]
Cap Gemini	206,50	[illegible]	– 1,45	[illegible]
Carbone Lorraine	696	[illegible]	– 1,58	[illegible]
Carrefour	2678	[illegible]	– 0,67	[illegible]
Casino Guichard	212,50	[illegible]	– 0,65	[illegible]
Casino Guich.ADP	140,70	[illegible]	– 0,99	[illegible]
Castorama Dl (Li)	1010	[illegible]	– 0,69	[illegible]
C.C.F.	238,50	[illegible]	– 0,71	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	46,50	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Cegid (Ly)	419	[illegible]	+ 4,77	[illegible]
CEP Communication	378,50	[illegible]	– 1,69	[illegible]
Cerus Europ.Reun	95,30	[illegible]	– 0,31	[illegible]
Cetelem	1100	[illegible]	– 0,72	[illegible]
CGIP	1210	[illegible]	– 0,82	[illegible]
Chargeurs Intl	196,40	[illegible]	– 0,71	[illegible]
Christian Dior	661	[illegible]	—	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	173	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Cipe France Ly #	475	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Clarins	755	[illegible]	– 0,13	[illegible]
Club Mediterranee	398	[illegible]	– 1,25	[illegible]
Coflexip	186,40	[illegible]	– 0,75	[illegible]
Colas	772	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Comptoir Entrep.1	10,25	[illegible]	– 0,48	[illegible]
Comptoir Moder.	2276	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
CPR	379,50	[illegible]	—	[illegible]
Cred.Fon.France	69,85	[illegible]	– 1,07	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Nominal (1)
Credit Local Fce	412,20	[illegible]	– 0,72	[illegible]
Credit Lyonnais CI	122	[illegible]	– 1,63	[illegible]
Credit National	335,50	[illegible]	– 0,14	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	220	[illegible]	—	[illegible]
Damart	3580	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Danone	733	[illegible]	– 0,40	[illegible]
Dassault-Aviation	829	[illegible]	– 0,96	[illegible]
Dassault Electro	310,10	[illegible]	– 0,03	[illegible]
Dassault Systemes	198,20	[illegible]	– 0,60	[illegible]
De Dietrich	229	[illegible]	—	[illegible]
Degremont	450	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,50	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	208,90	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Docks France	1271	[illegible]	– 0,07	[illegible]
Dynaction	125	[illegible]	– 2,32	[illegible]
Eaux (Gle des)	524	[illegible]	– 0,38	[illegible]
Ecco	1221	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Eiffage	432,60	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Elf Aquitaine	363,40	[illegible]	– 0,82	[illegible]
Eramet	316	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Eridania Beghin	722	[illegible]	– 0,96	[illegible]
Essilor Intl	1279	[illegible]	– 1,64	[illegible]
Essilor Intl ADP	950	[illegible]	—	[illegible]
Esso	590	[illegible]	– 1,18	[illegible]
Eurafrance	2040	[illegible]	– 1,22	[illegible]
Euro Disney	12	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Europe 1	1063	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Eurotunnel	8,15	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Filipacchi Medias	980	[illegible]	– 0,51	[illegible]
Fimalac	432,10	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
Finextel	76,50	[illegible]	– 1,76	[illegible]
Fives-Lille	454,10	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Fromageries Bel	4650	[illegible]	—	[illegible]
Galeries Lafayette	1536	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
GAN	126	[illegible]	– 3,17	[illegible]
Gascogne (B)	441,20	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Gaumont #	365	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Gaz et Eaux	2065	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Geophysique	320	[illegible]	+ 3,12	[illegible]
G.F.C.	396	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Groupe Andre S.A.	404	[illegible]	– 1,98	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	89	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
GTM-Entrepose	312	[illegible]	—	[illegible]
Guilbert	690	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Guyenne Gascogne	1858	[illegible]	– 0,16	[illegible]
Havas	350	[illegible]	– 1,25	[illegible]
Havas Advertising	548	[illegible]	– 0,54	[illegible]
Imetal	698	[illegible]	—	[illegible]
Immeubl.France	338	[illegible]	– 0,44	[illegible]
Ingenico	63	[illegible]	– 1,26	[illegible]
Intertail	220	[illegible]	– 0,04	[illegible]
Intertechnique 1	516	[illegible]	+ 2,32	[illegible]
Jean Lefebvre	307	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	615	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	695	[illegible]	– 1,72	[illegible]
Lafarge	299	[illegible]	– 0,13	[illegible]
Lagardere	125	[illegible]	– 1,20	[illegible]
Lapeyre	282	[illegible]	– 0,70	[illegible]
Lebon	190	[illegible]	– 4,21	[illegible]
Legrand	824	[illegible]	– 0,48	[illegible]
Legrand ADP	525	[illegible]	– 1,90	[illegible]
Legris indust.	195	[illegible]	—	[illegible]
Locindus	720	[illegible]	– 0,69	[illegible]
L'Oreal	1570	[illegible]	– 0,89	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Nominal (1)
LVMH Moet Vuitton	1132	[illegible]	– 0,79	[illegible]
Lyonnaise Eaux	465	[illegible]	– 0,81	[illegible]
Marine Wendel	448	[illegible]	– 0,42	[illegible]
Metaleurop	52,95	[illegible]	– 3,68	[illegible]
Metrologie Inter.	13,80	[illegible]	– 0,72	[illegible]
Michelin	236,50	[illegible]	– 0,50	[illegible]
Moulinex	91,90	[illegible]	– 1,52	[illegible]
Nord-Est	131	[illegible]	—	[illegible]
Nordon (Ny)	343,80	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
NRJ #	588	[illegible]	– 1,53	[illegible]
OLIPAR	72,50	[illegible]	– 1,65	[illegible]
Paribas	315,80	[illegible]	– 1,86	[illegible]
Pathe	1205	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Pechiney	210,70	[illegible]	– 0,42	[illegible]
Pernod-Ricard	306	[illegible]	– 0,88	[illegible]
Peugeot	596	[illegible]	– 0,16	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1704	[illegible]	– 0,11	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	374	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Poliet	523	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Primagaz	540	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Promodes	1302	[illegible]	– 0,92	[illegible]
Publicis	373	[illegible]	– 0,53	[illegible]
Remy Cointreau	129,30	[illegible]	– 0,15	[illegible]
Renault	112,50	[illegible]	– 2,04	[illegible]
Rexel	1280	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc A	128,80	[illegible]	– 0,69	[illegible]
Rochette (La)	30,50	[illegible]	– 2,29	[illegible]
Roussel Uclaf	1138	[illegible]	– 0,08	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4390	[illegible]	– 1,79	[illegible]
Sade (Ny)	178	[illegible]	—	[illegible]
Sagem SA	2990	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Gobain	622	[illegible]	– 1,28	[illegible]
Saint-Louis	1279	[illegible]	– 0,93	[illegible]
Salomon (Ly)	4350	[illegible]	– 0,68	[illegible]
Salvepar (Ny)	397	[illegible]	– 1	[illegible]
Sanofi	379,80	[illegible]	– 0,86	[illegible]
Sat	1660	[illegible]	– 0,60	[illegible]
Saupiquet (Ns)	780	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Schneider SA	230,30	[illegible]	– 0,39	[illegible]
SCOR	196,90	[illegible]	– 1,42	[illegible]
S.E.B.	874	[illegible]	– 1,48	[illegible]
Sefimeg	348	[illegible]	—	[illegible]
SEITA	216	[illegible]	– 0,46	[illegible]
Selectibanque	95	[illegible]	—	[illegible]
SFIM	1002	[illegible]	– 0,69	[illegible]
SGE	99	[illegible]	– 2,67	[illegible]
Sidel	306,50	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Simco	412	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
S.I.T.A	1113	[illegible]	—	[illegible]
Skis Rossignol	1975	[illegible]	– 2,78	[illegible]
Sligos	465	[illegible]	—	[illegible]
Societe Gale A	553	[illegible]	– 0,18	[illegible]
Sodexho	2277	[illegible]	– 0,30	[illegible]
Sommer-Allibert	127,80	[illegible]	+ 5,79	[illegible]
Sophia	198	[illegible]	– 2,02	[illegible]
Spir Communication	492	[illegible]	– 0,60	[illegible]
Strafor Facom	368,50	[illegible]	– 0,67	[illegible]
Suez	177,20	[illegible]	– 1,74	[illegible]
Synthelabo	406,20	[illegible]	– 0,04	[illegible]
Technip	437	[illegible]	– 1,48	[illegible]
Thomson-CSF	136	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Total	359	[illegible]	– 1,39	[illegible]
UAP	101,60	[illegible]	– 0,78	[illegible]
UFB Locabail	445	[illegible]	+ 3,37	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Nominal (1)
UGC DA (M)	280	[illegible]	—	[illegible]
UIC	63	[illegible]	—	[illegible]
UIF	405	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
UIS	152,10	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Unibail	512	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Union Assur.Fdal	597	[illegible]	– 0,16	[illegible]
Usinor Sacilor	70	[illegible]	– 1,71	[illegible]
Valeo	263	[illegible]	—	[illegible]
Vallourec	200	[illegible]	– 1,50	[illegible]
Via Banque	141	[illegible]	—	[illegible]
Worms & Cie	255	[illegible]	– 0,78	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1190	[illegible]	– 0,16	[illegible]
Elf Gabon	990	[illegible]	+ 0,60	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	282	[illegible]	– 0,67	[illegible]
Adidas AG #	435,40	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
American Express	225,60	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Anglo American #	279,50	[illegible]	– 0,53	[illegible]
Amgold #	463	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Arjo Wiggins App.	13,80	[illegible]	—	[illegible]
A.T.T. #	274,20	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Banco Santander #	251,10	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Barrick Gold #	143	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
B.A.S.F. #	140,20	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Bayer #	175,80	[illegible]	– 0,79	[illegible]
Blenheim Group	32	[illegible]	—	[illegible]
Cordiant PLC	8,55	[illegible]	– 1,16	[illegible]
Crown Cork ord.	235	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV	230	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	268	[illegible]	– 0,37	[illegible]
De Beers #	145,40	[illegible]	– 0,55	[illegible]
Deutsche Bank #	255,90	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Dresdner Bank #	141,20	[illegible]	– 1,48	[illegible]
Driefontein #	67,20	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Du Pont Nemours #	419,80	[illegible]	– 0,16	[illegible]
Eastman Kodak #	389,60	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
East Rand #	3,08	[illegible]	+ 2,27	[illegible]
Echo Bay Mines #	52,90	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
Electrolux #	276	[illegible]	– 1,84	[illegible]
Ericsson #	109	[illegible]	– 1,83	[illegible]
Exxon Corp. #	422,90	[illegible]	– 1,79	[illegible]
Ford Motor #	170,10	[illegible]	– 0,64	[illegible]
Freegold #	54,50	[illegible]	– 0,73	[illegible]
Gencor Limited #	17,60	[illegible]	– 3,40	[illegible]
General Elect. #	430,90	[illegible]	– 0,23	[illegible]
General Motors #	254,90	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Gle Belgique #	392,20	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan	35	[illegible]	– 2,42	[illegible]
Guinness Plc #	37	[illegible]	– 0,40	[illegible]
Hanson Plc	12,70	[illegible]	+ 3,14	[illegible]
Harmony Gold #	50,90	[illegible]	– 1,57	[illegible]
Hitachi #	47	[illegible]	+ 0,21	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Nominal (1)
Hoechst #	173	173	—	[illegible]
I.B.M #	570	570	—	[illegible]
I.C.I #	60,50	61,15	+ 1,07	[illegible]
Ito Yokado #	287,10	285,50	– 0,55	[illegible]
Matsushita #	87	87	—	[illegible]
Mc Donald's #	243	241	– 0,82	[illegible]
Merck and Co #	336,70	336,70	—	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	63,35	62,10	– 1,97	[illegible]
Mobil Corporat.#	564	566	+ 0,35	[illegible]
Morgan J.P. #	451	452,50	+ 0,33	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5940	5940	—	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	69,60	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	207	199	– 3,86	[illegible]
Norsk Hydro #	229	228,10	– 0,39	[illegible]
Petrofina #	1562	1563	+ 0,06	[illegible]
Philip Morris #	535	533	– 0,37	[illegible]
Philips N.V #	166,10	165,30	– 0,48	[illegible]
Placer Dome Inc #	123,10	125,40	+ 1,86	[illegible]
Procter Gamble #	452	445	– 1,54	[illegible]
Quilmes	243,70	248,90	+ 2,13	[illegible]
Randfontein #	33,35	33,55	+ 0,59	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	342,90	340	– 0,84	[illegible]
Royal Dutch #	757	760	+ 0,39	[illegible]
R T Z #	73,90	73,05	– 1,15	[illegible]
Sega Enterprises	221,30	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Saint-Helena #	30,60	30,30	– 0,98	[illegible]
Schlumberger #	426,20	430,10	+ 0,91	[illegible]
SGS Thomson Micro.	193	185,50	– 3,88	[illegible]
Shell Transport #	73	72	– 1,36	[illegible]
Siemens #	270,60	267,60	– 1,10	[illegible]
Sony Corp. #	322	[illegible]	– 0,27	[illegible]
Sumitomo Bank #	93,10	91,50	– 1,71	[illegible]
T.D.K #	287	283,50	– 1,21	[illegible]
Telefonica #	90,80	90	– 0,88	[illegible]
Toshiba #	33,50	[illegible]	—	[illegible]
Unilever #	717	716	– 0,13	[illegible]
United Technol. #	591	590	– 0,16	[illegible]
Vaal Reefs #	422,10	432	+ 2,34	[illegible]
Volkswagen A.G #	1758	1789	+ 1,76	[illegible]
Volvo (act.B) #	109,10	108,50	– 0,54	[illegible]
Western Deep #	190	[illegible]	– 0,05	[illegible]
Yamanouchi #	106	105,80	– 0,18	[illegible]
Zambia Copper	2,76	2,70	– 2,17	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 9 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,99	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,90	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,71	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	116,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	119,35	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	114,65	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,90	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,66	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115,80	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,53	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,17	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	113,20	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,45	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,55	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,59	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,90	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,91	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,50	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,60	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,05	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	102	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	102,05	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,68	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,75	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,33	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,75	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	105,45	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,91	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,22	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,69	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	117,08	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	117,28	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,22	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	923,01	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		182,10	[illegible]
Bains C.Monaco		503	[illegible]
B.N.P.Intercont.		440	[illegible]
Bidermann Intl	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy		358,50	[illegible]
Ceragen Holding	◆	45	[illegible]
Champex (Ny)	◆	16,70	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		347,90	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2480	[illegible]
Cpt Lyon Alem.		357,50	[illegible]
Concorde-Ass Risq	◆	780	[illegible]
Darblay	◆	485	[illegible]
Didot Bottin		770	[illegible]
Eaux Bassin Vichy		4559	[illegible]
Ecia		704	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1052	[illegible]
Eridania Beghin CI	◆	715	[illegible]
Fidei		30,80	[illegible]
Finalens		352	[illegible]
F.I.P.P.	◆	125	[illegible]
Fonciere (Cie)		499	[illegible]
Fonciere Euris		203,40	[illegible]
Foncina #	◆	429	[illegible]
France I.A.R.D.	◆	1006	[illegible]
France S.A.		1229	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	[illegible]
Genefim		152,20	[illegible]
Gevelot		900	[illegible]
G.T.I (Transport)		330	[illegible]
Immobail		100	[illegible]
Immobanque	◆	545	[illegible]
Lucia	◆	57	[illegible]
Monoprix	◆	145	[illegible]
Metal Deploye	◆	350	[illegible]
Mors #		13,10	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	64	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	231	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	◆	1300	[illegible]
Parfinance	◆	203	[illegible]
Paris Orleans	◆	257	[illegible]
Piper Heidsieck	◆	1300	[illegible]
Promodes (CI)	◆	944	[illegible]
PSB Industries Ly		360	[illegible]
Rougier #	◆	379	[illegible]
Saga		133,10	[illegible]
Salins du Midi		439	[illegible]
Silic		693	[illegible]
S.I.P.H.	◆	220,50	[illegible]
Sofal	◆	65	[illegible]
Sofragi	◆	3985	[illegible]
Soudure Autogene	◆	985	[illegible]
Sovabail	◆	299,10	[illegible]
Taittinger	◆	1570	[illegible]
Tour Eiffel	◆	275	[illegible]
Vicat	◆	435,10	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1181	[illegible]
Fiat Ord.	18	[illegible]
Gevaert	302	[illegible]
Gold Fields South	155	[illegible]
Kubota Corp.	33,50	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	47,50	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	340	[illegible]
Robeco	372,20	[illegible]
Rodamco N.V.	139,10	[illegible]
Rolinco	404,60	[illegible]
Solvay SA	2937	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 9 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	54,05	[illegible]
AFE #		467,30	[illegible]
Aigle #		184	[illegible]
Albert S.A (Ns)		135,30	[illegible]
Altran Techno. #		1667	[illegible]
Montaignes P.Gest.		700	[illegible]
Assystem #		522	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	542	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		238,90	[illegible]
Bque Vernes		355	[illegible]
Beneteau #		598	[illegible]
B I M P		69	[illegible]
Boiron (Ly) #		608	[illegible]
Boisset (Ly)#		264,90	[illegible]
But S.A.		339	[illegible]
Cardif SA		660	[illegible]
C.E.E #		228	[illegible]
CEGEP #	◆	225,50	[illegible]
Cermex # (Ly)		335	[illegible]
CFPI #		199	[illegible]
Change Bourse (M)		256	[illegible]
Christ.Dalloz #		1490	[illegible]
CNIM CA#		185	[illegible]
Codetour		305	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	◆	355	[illegible]
Conflandey S.A.		280,10	[illegible]
C.A.Haute Normand.		358	[illegible]
C.A. Paris IDF		779	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		343,50	[illegible]
C.A. Oise CCI	◆	262,20	[illegible]
Creeks	◆	47	[illegible]
Devanlay	◆	470	[illegible]
Devernois (Ly)		464	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		65	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly		460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		264	[illegible]
Europ Propulsion		495	[illegible]
Expand s.a	◆	251	[illegible]
Factorem		779	[illegible]
Faiveley #		305,50	[illegible]
Finacor		95	[illegible]
Fininfo		559	[illegible]
Fructivie		600	[illegible]
Gautier France #		265	[illegible]
Gel 2000		99	[illegible]
GFI Industries #		541	[illegible]
Girodet (Ly) #		41	[illegible]
GLM S.A.	◆	294	[illegible]
Grandoptic.Photo #		629	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		150	[illegible]
Kindy #		149,10	[illegible]
Guerbet		297,50	[illegible]
Hermes Internat.1#		1275	[illegible]
Hurel Dubois	◆	428,90	[illegible]
ICBT Groupe #		223	[illegible]
I.C.C.		146	[illegible]
Idianova		75,80	[illegible]
Int. Computer #	◆	117,10	[illegible]
IPBM		84,80	[illegible]
M6-Metropole TV		557	[illegible]
Manitou #		569	[illegible]
Manutan		420	[illegible]
Marie Brizard		1050	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.		219	[illegible]
Mecelec (Ly)		72,30	[illegible]
MGI Coutier		228,10	[illegible]
Monneret Jouet Ly#		78,30	[illegible]
Naf-Naf #		65	[illegible]
NSC Schlum. Ny		686	[illegible]
Onet #		860	[illegible]
Paul Predault #		165,50	[illegible]
P.C.W.	◆	19	[illegible]
Petit Boy #		98	[illegible]
Pochet	◆	923	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	◆	238	[illegible]
Radiall #		520	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly		183	[illegible]
Reydel Indust.Li	◆	1070	[illegible]
Robertet #		1159	[illegible]
Rouleau-Guichard		429,90	[illegible]
Securidev #		74	[illegible]
Smoby (Ly)#		583	[illegible]
Sofco (Ly)		110,40	[illegible]
Sofibus	◆	357	[illegible]
Sogepag #	◆	136	[illegible]
Sogeparc (Fin)		632	[illegible]
Sopra		290	[illegible]
Steph.Kelian #		68,40	[illegible]
Sylea		518	[illegible]
Teisseire-France	◆	209	[illegible]
TF1-1		580	[illegible]
Thermador Hold(Ly)		255	[illegible]
Trouvay Cauvin #		74,10	[illegible]
Unilog		565	[illegible]
Union Fin.France		492	[illegible]
Via Credit(Banque)	◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #		125	[illegible]
Vilmorin et Cie #		490	[illegible]
Virbac		625	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 9 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		120	[illegible]
Coil		250	[illegible]
Electronique D2		400	[illegible]
FDM Pharma n.		190	[illegible]
Genset		252	[illegible]
High Co.	◆	224,10	[illegible]
Infonie		222,20	[illegible]
Joliez-Regal		94,95	[illegible]
Mille Amis		107	[illegible]
Picogiga		130	[illegible]
Proxidis		68	[illegible]
Stelax	◆	5,25	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 9 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind.	◆	29	[illegible]
Générale Occidentale	◆	56	[illegible]
Mumm	◆	1299	[illegible]
Nobel	◆	150	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	200	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 8 août

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		118,79	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2428,18	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9491,97	[illegible]
Arbitr. Première		9154,05	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17400,83	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		859926	[illegible]
Natio Court Terme		13813	[illegible]
Natio Court Terme2		375217	[illegible]
Natio Epargne		2184,70	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		15740,86	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2285,98	[illegible]
Natio Ep. Obligations		215,16	[illegible]
Natio Epargne Retraite		132,39	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10681,97	[illegible]
Natio Epargne Valeur		545,22	[illegible]
Natio France Index		1085,19	[illegible]
Natio Immobilier		1185,58	[illegible]
Natio Inter		1861,83	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5363,31	[illegible]
Natio Opportunités		155,49	[illegible]
Natio Patrimoine		1492,27	[illegible]
Natio Perspectives		1210,21	[illegible]
Natio Placements C/D		76850,68	[illegible]
Natio Revenus		1096,34	[illegible]
Natio Sécurité		11641,45	[illegible]
Natio Valeurs		1023,70	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		89847,64	[illegible]
Oblig. ttes caté.	◆	235,81	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Livret Bourse Inv. D		630,03	[illegible]
Le Livret Portefeuille D		853,29	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D		2184,37	[illegible]
Patrimoine Retraite C		299,95	[illegible]
Sicav Associations C		2372,82	[illegible]
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19105,26	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		18396,65	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		206,40	[illegible]
Ecur. Capicourt C		221,79	[illegible]
Ecur. Capitalisation C		227,38	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D		10332,53	[illegible]
Ecur. Expansion C		80510,84	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C		2866,44	[illegible]
Ecur. Investis. D		169,20	[illegible]
Ecur. Monépremière		11020,67	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D		12746,24	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D		313,51	[illegible]
Ecur. Trimestriel D		1982	[illegible]
Eparcourt-Sicav D		192,34	[illegible]
Géoptim C/D		11717,69	[illegible]
Horizon C		1675,92	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		98,64	[illegible]
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11367,62	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C		11588,77	[illegible]
Ecur. Sensipremière C		12038,82	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	o	116534,72	[illegible]
Atout Amérique		135,29	[illegible]
Atout Asie		98,88	[illegible]
Atout Futur C		586,08	[illegible]
Atout Futur D		559,08	[illegible]
Coexis		1831,32	[illegible]
Dieze		1822,52	[illegible]
Elicash	o	924321,64	[illegible]
Epargne-Unie		165,07	[illegible]
Eurodyn		1792,09	[illegible]
Indicia	◆	1215,21	[illegible]
Moné.JC	o	11655,76	[illegible]
Moné.JD	o	11655,76	[illegible]
Oblifutur		499,85	[illegible]
Oraction		1674,44	[illegible]
Proficius		978,62	[illegible]
Revenu-Vert		1190,08	[illegible]
Sévéa	◆	105,36	[illegible]
Synthésis		16225,10	[illegible]
Uni Foncier		1206,59	[illegible]
Uni France		648,77	[illegible]
Uni Garantie C		1727,96	[illegible]
Uni Garantie D		1404,95	[illegible]
Uni-Régions		1572,06	[illegible]
Univar C	o	302,08	[illegible]
Univar D	o	296,34	[illegible]
Univers Actions		183,41	[illegible]
Univers-Obligations		2193,58	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		546,60	[illegible]
Francic Pierre		115,21	[illegible]
Francic Régions		1626,22	[illegible]
CIC PARIS			
Cicamonde		1263,56	[illegible]
Converticic		347,77	[illegible]
Ecocic		1396,46	[illegible]
Oblicic Mondial		3345,36	[illegible]
Oblicic Régions		1136,24	[illegible]
Rentacic		164,03	[illegible]
CREDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1321,19	[illegible]
Lion 20000		16789,95	[illegible]
Lion Association		11244,06	[illegible]
Lion Plus		1426,31	[illegible]
Lion Trésor		2356,75	[illegible]
Oblilion		1824,49	[illegible]
Sicav 5000		562,10	[illegible]
Slivafrance		938,71	[illegible]
Slivam		470,44	[illegible]
Slivarente		226,92	[illegible]
Slivinter		580,96	[illegible]
Trilion		5243,85	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2060,66	[illegible]
Créd.Mut.Act.France		125,90	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T		870,20	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C		100,94	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22446,51	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T		232,41	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1197,62	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1732,76	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1102,28	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		698,11	[illegible]
Saint-Honoré Capital		18131,32	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		609,30	[illegible]
St-Honoré Pacifique		761,99	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1795,80	[illegible]
Stratégie Actions		939,01	[illegible]
Stratégie Rendement		1798,82	[illegible]
[illegible]			
Amplitude Monde C		782,02	[illegible]
Amplitude Monde D		761,83	[illegible]
Elanciel D		126,68	[illegible]
Emergence Poste D		107,99	[illegible]
Géobilys C		622,66	[illegible]
Géobilys D		594,28	[illegible]
Intensys C		114,35	[illegible]
Intensys D		109,50	[illegible]
Latitude C		145,11	[illegible]
Latitude D		136,52	[illegible]
Obilys D		585,26	[illegible]
Plénitude D		153,43	[illegible]
Poste Gestion C		43404,90	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5331,21	[illegible]
Solstice D		2349,17	[illegible]
Thésora C		922,83	[illegible]
Thésora D		839,99	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Actimonétaire C		37108,65	[illegible]
Actimonétaire D		31583,88	[illegible]
Cadence 1 D		1061,97	[illegible]
Cadence 2 D		1049,69	[illegible]
Cadence 3 D		1053,46	[illegible]
Capimonétaire C		2009,50	[illegible]
Capimonétaire D		1867,09	[illegible]
Capioblig C		8523,72	[illegible]
Interoblig C		6482,43	[illegible]
Intersélection France D		569,10	[illegible]
S.G. France opport. C		1641,45	[illegible]
S.G. France opport. D		1582,91	[illegible]
Sogenfrance C		1476,85	[illegible]
Sogenfrance D		1362,95	[illegible]
Sogépargne D		314,08	[illegible]
Soginter C		1769,47	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D		1221,30	[illegible]
Sogeliance D		1618,24	[illegible]
Sogenfrance Tempo D		141,01	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

PRESSE Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, principale branche du groupe Hersant, depuis la mort de son fondateur poursuit son plan de restructuration. Appuyé par son banquier-conseil, Bernard Esambert, il cherche les solutions pour sauver l'empire du *« papivore »*. ● DES CAPITAUX nouveaux devraient entrer dans la Socpresse. Les capitaux financiers sont privilégiés par rapport à des investisseurs industriels. Des contacts ont été pris avec des fonds de pension anglo-saxons. Les dirigeants veulent montrer que le problème de la Socpresse est essentiellement une question d'endettement, et non d'exploitation. ● DES CESSIONS sont inévitables pour réduire l'endettement (entre 3 et 3,5 milliards de francs sur 6 milliards de chiffres d'affaires). *Ouest-France* a manifesté son intérêt pour trois journaux que le groupe possède dans l'Ouest.

La Socpresse doit trouver 1,5 à 2 milliards de francs

Pour sauver le groupe Hersant, Yves de Chaisemartin et son banquier-conseil, Bernard Esambert cherchent des capitaux, ils envisagent une réduction des coûts des journaux et quelques cessions de titres

LA BRANCHE principale du groupe Hersant croule sous le poids de l'endettement et des nantissements (*Le Monde* du 4 juillet). Pour les pessimistes, la cause est entendue et injouable. Le nouveau PDG, Yves de Chaisemartin, essaie pourtant de sauvegarder le groupe autour de ces deux parties principales, et les plus rentables : *Le Figaro* et le pôle Rhônes-Alpes. Lorsqu'il a été nommé par Yves de Chaisemartin, comme banquier-conseil, Bernard Esambert – qui revendique d'agir à titre personnel, et non en tant que président du conseil de surveillance de la banque Arjil, filiale du groupe Lagardère – précisait que sa mission était de *« restructurer la situation financière du groupe pour en assurer la pérennité et l'indépendance »*.

Les deux hommes ont fait le tour des banques pour expliquer leur stratégie et obtenir, sinon leur soutien, en tout cas leur patience. Avantage pour le groupe Hersant : les banques ne présentent pas un front uni face à la Socpresse, qui peut jouer sur leurs divisions. Elles ne devraient en tout cas pas convertir leurs créances en capital, comme l'hypothèse en avait été émise. L'Etat ne semble pas favorable à cette idée, les principaux établissements – Crédit lyonnais, UIC-CIC, Paribas – ayant suffisamment de soucis financiers pour pouvoir s'occuper de ceux du groupe. Elles veillent scrupuleusement à ce que le groupe honore ses échéances, ce qu'il a toujours fait, même avec retard, comme fin juillet, grâce notamment aux 240 millions de francs de la cession de son dernier quotidien polonais et de la vente de *Centre-Presse* pour 50 millions.

Mais cela ne permet que d'assurer le court terme et ne suffit pas à réduire l'endettement, estimé – au minimum – entre 3 et 3,5 milliards de francs. Yves de Chaisemartin et Bernard Esambert ont donc mis au point un plan de sauvetage qui devrait permettre, en cas de réussite, à la Socpresse de dégager entre 1,5 et 2 milliards de francs, sous forme d'arrivée de capitaux, d'économies de gestion et de cessions de titres.

CAPITAUX EXTÉRIEURS

Il s'agit d'abord de montrer que l'entreprise est plus saine que l'opacité qui a toujours régné sur ses chiffres ne l'a laissé présager. En faisant valoir que son problème est l'endettement. Selon les chiffres connus, la Socpresse a 2,4 milliards d'endettement à court et moyen terme et un peu moins de 1 milliard de crédit-bail. Cet endettement entraîne des frais financiers qui représentent 7 % du chiffre d'affaires, ce qui est énorme et conduit le groupe – dont les capitaux propres sont négatifs de 1,5 milliard de francs – à une recherche permanente d'argent frais pour pouvoir assurer les échéances, quitte à négocier un peu partout – banques, organismes sociaux, fournisseurs, etc. – des délais de paiements entraînant eux-mêmes des frais financiers...

Pour enrayer ce phénomène, la Socpresse veut faire appel à des capitaux extérieurs. Devant les salariés, Yves de Chaisemartin avait déclaré le 27 juin que, à la fin de sa vie, Robert Hersant n'était pas hostile à une ouverture du capital. L'objectif est de faire entrer des capitaux purement financiers, et non des partenaires industriels, encore moins des entreprises spécialisées dans la communication. Des contacts ont été pris avec des fonds de pension anglo-saxons. La Socpresse espère lever ainsi plusieurs centaines de millions de francs – au moins 500 –, sur la base d'un résultat d'exploitation bénéficiaire et des perspectives d'amélioration qui permettront un versement de dividende.

Pour ses dirigeants, le groupe n'est pas à l'agonie, dans la mesure où son résultat d'exploitation est bénéficiaire. En 1994, la Socpresse a dégagé un résultat de 366 millions de francs. Celui de 1995 devrait être bénéficiaire. Pour rassurer les banquiers comme les investisseurs potentiels, Yves de Chaisemartin a annoncé qu'il entendait mener *« une restructuration lourde »*, qui passerait par des économies et des plans sociaux. Selon un connaisseur du groupe, *« il est possible d'améliorer le résultat d'exploitation de 100 à 200 millions de francs »*.

Cela touchera les titres en difficultés, comme *France-Soir*, *Nord-Eclair* ou *Presse-Océan*, mais aussi des journaux plus prospères comme *Le Figaro*, où la traque aux frais jugés inutiles est commencée depuis un certain temps. La restructuration des journaux de l'Ouest est entamée, celle du Nord devrait suivre. Quant à *France-Soir*, l'hypothèse d'une fermeture a été démentie par Cyrille Duval, le directeur de la régie publicitaire du groupe. Elle n'est toujours pas à exclure, mais il semble que l'on étudie le moyen de séparer *France-Soir* du *Figaro*, en le changeant d'imprimerie, pour négocier des réductions d'effectifs avec le Syndicat du Livre et de rendre plus facile une vente séparée des titres.

Car les restructurations n'empêchent pas les cessions. Le groupe est prêt à vendre des titres pour se concentrer sur Paris et Rhône-Alpes. Les journaux de l'Ouest (410 millions de chiffres d'affaires en 1994) et celui du Nord (185 millions) sont à vendre. Ces cessions, attendues par les banques, manifesteraient la volonté de désendettement du groupe et lui permettrait de laisser venir les échéances de la fin de l'année. Le groupe peut aussi céder les 40 % qu'il détient en Belgique dans le profitable groupe Rossel (1,2 milliard de francs de chiffres d'affaires).

La Socpresse doit donc mener à bien ces trois opérations – cessions, économies, entrée de capitaux – d'ici la fin de l'année et dégager ainsi de 1,5 à 2 milliards de francs. Mais la volonté de la famille, qui est également propriétaire de *France-Antilles*, dirigé par Philippe Hersant, est peu connue. Comment se déroulera le règlement de l'héritage, qui devrait intervenir en octobre, entre six enfants vivants, issus de trois mariages ? Quelle est la marge de manœuvre d'Yves de Chaisemartin face au pouvoir, aux banques, à la famille et aux barons du groupe, souvent entrés dans la Socpresse avant lui ? C'est de la réponse à ces questions que dépent la réussite du plan de sauvetage, sous le regard attentif de Bernard Arnault, d'Havas, de Jean-Luc Lagardère et de quelques autres.

Alain Salles

L'intérêt d'« Ouest-France »

En présentant ses résultats, au mois de juillet, le premier quotidien **de France (791 091 exemplaires en 1995), a évoqué la possibilité de reprise des trois journaux de l'Ouest du groupe Hersant (*Presse-Océan, Le Maine Libre, Le Courrier de l'Ouest*). *Ouest-France* mène une guerre acharnée en Loire-Atlantique contre *Presse-Océan*, qui y a laissé quelques plumes. Le groupe connaît bien les journaux du Mans et d'Angers qui appartenaient à Emilien Amaury, patron du *Parisien* et actionnaire d'*Ouest-France*. Lorsque son fils Philippe, qui est en procès avec *Ouest-France*, a cédé ses deux journaux, le quotidien de Rennes était déjà sur les rangs. *Ouest-France* est intéressé mais pas à n'importe quel prix, alors que l'ensemble perd de l'argent et demande des investissements. Le syndicat du Livre ne verrait pas d'un très bon œil une reprise de ces journaux par *Ouest-France*. Yves de Chaisemartin vient de réorganiser les radios qu'il possédait dans la région, en créant une holding qui les contrôle, qui pourrait permettre une vente en bloc.**

TF 1 et la CLT sont candidats à la reprise de deux chaînes de télévision hongroise

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

La Hongrie est en train de tourner la page de l'un des plus grands paradoxes de son histoire post-communiste. Alors que ce pays de dix millions et demi d'habitants a engagé des réformes courageuses et privatisé des pans entiers de son économie, il a buté pendant six ans sur un dossier apparemment plus « facile » à gérer et, en tout cas, socialement moins douloureux : la privatisation de l'audiovisuel.

Véritable abcès de fixation de la jeune démocratie magyare, les polémiques ont été tellement virulentes que les Hongrois ont rapidement pris l'habitude de nommer cette querelle la *« guerre des médias »*. Faute de consensus, portant essentiellement sur le mode de nomination et de révocation des présidents des chaînes d'Etat, les médias du service public ont longtemps été dirigées par une directive gouvernementale communiste datant de... 1974 !

Bien après la Pologne et la République tchèque, le Parlement de Budapest a finalement adopté une loi des médias, en décembre 1995, et la Hongrie doit lancer, au mois d'août, les premiers appels d'offres pour les nouvelles chaînes qui devraient émettre en 1997. *« L'objectif principal était d'arriver à un compromis et d'avoir, enfin, une loi »*, affirme avec soulagement le député socialiste Ivan Vitanyi, président de la commission parlementaire chargée de préparer la nouvelle législation. Celle-ci est plutôt libérale et fait la part belle aux futurs investisseurs qui bénéficieront d'avantages, notamment en matière de publicité et de programmation, et d'un cahier des charges réduit.

L'Etat et le nouveau secteur privé disposeront chacun de deux chaînes de télévision et de deux fréquences nationales de radio. En ce qui concerne la télévision – de loin le dossier le plus délicat –, le gouvernement a décidé de mettre sur le marché la deuxième chaîne (TV 2) et l'ancien réseau soviétique, tombé en désuétude depuis le départ de l'armée rouge en juin 1991. Resteront dans le domaine public : la première chaine (TV 1) ainsi que Duna TV, la chaîne relayée par satellite, qui diffuse essentiellement de vieux films hongrois.

Pour assurer des ressources aux deux futures chaînes privées, le gouvernement a accepté d'ouvrir un nouveau marché publicitaire, interdit aux chaînes publiques, celui des boissons à faible teneur en alcool : le vin et la bière. La loi contrevient ainsi à la directive Télévision sans frontières de la Commission européenne, prohibant toute publicité pour l'alcool.

ÉTRANGES INTRIGUES

La publicité ne pourra pas dépasser le seuil de douze minutes par heure. La loi exige aussi que les chaînes privées soient détenues à 49 % par un actionnaire majoritaire et à 26 % par une société magyare. Quant à la programmation, elle devra être d'origine européenne à 50 % sur les deux chaînes d'Etat et initialement de 15 % – 20 % à terme – sur les télévisions privées.

Parmi les groupes étrangers en lice pour prendre le contrôle de ces chaînes on trouve : CME de Mark Palmer, ancien ambassadeur américain à Budapest qui a créé TV Nova à Prague, la CLT en association avec IP, la régie publicitaire de Havas, ainsi que TF 1. Jacques Chirac aurait d'ailleurs évoqué la candidature du groupe Bouygues en recevant, en juin à Paris, son homologue magyar, Arpad Göncz.

Le nouveau paysage audiovisuel sera coiffé par une structure complexe, aboutissement de longues tractations. En haut de la pyramide se trouve une commission, équivalent hongrois du CSA, qui aura la lourde responsabilité de distribuer les fréquences. Quant à la télévision et à la radio, elles seront supervisées par un présidium composé de huit députés nommés par les partis politiques et d'une vingtaine de représentants de la *« société civile »*. Sa tâche principale consistera à nommer les présidents de chaîne et à veiller au respect du cahier des charges.

L'élection du nouveau patron de la télévision est toujours en cours, mais la désignation du chef de la radio a déjà donné lieu à d'étranges intrigues : les partis de droite, qui ne cessent de dénoncer la *« restauration »* des cadres d'antan, ont cependant contribué à faire élire Istvan Hajdu, ancien secrétaire du PC de Budapest et patron de la radio dans les dernières années du régime communiste... En dehors de son aspect « comique », cet épisode illustre les faiblesses du nouveau dispositif qui risque, selon un expert occidental, de transposer dans les nouvelles instances de décision toutes les rivalités politiques qui ont entretenu la si longue *« guerre des médias »*.

Yves-Michel Riols

Walter Butler présente son offre pour la SFP

LE TRIBUNAL de grande instance de Créteil (Val-de-Marne) a donné satisfaction aux salariés de la Société française de production (SFP) en ordonnant, jeudi 8 août, à la direction de la société d'informer le comité d'entreprise, d'ici à huit jours, des *« projets de cession et de restructuration de la SFP »* sous peine d'une amende de 30 000 francs par jour de retard. Le CE avait assigné la direction pour *« entrave à son fonctionnement »* (*Le Monde* du 8 août).

Dans la matinée du jeudi 8, Jacques Bayle, PDG de la SFP, a annoncé aux représentants du CE les candidatures du financier Walter Butler et de la société de prestations techniques Euro Media au rachat de la SFP, qui ont déposé leur dossier lundi 5 août. Jacques Bayle a indiqué que Walter Butler rencontrerait les représentants des salariés vers le 20 août.

Walter Butler a présenté une offre de reprise de la SFP pour 50 millions de francs. Cette offre suivrait une recapitalisation de la société par l'Etat, qui prévoit un apurement des pertes passées de 203 millions de francs et des pertes 1996 de 240 millions, le financement d'un plan de réorganisation de 600 millions de francs et un financement supplémentaire de 200 millions de francs. L'offre reprend les dettes financières de la SFP à hauteur de 250 millions de francs. Walter Butler souhaite *« maintenir l'intégrité de l'entreprise et la positionner face à la compétition de demain »*. Le nombre de suppression de postes devrait être d'environ 600 personnes. Malgré le passif de la SFP – 270 millions de francs en 1995 –, les salariés sont résolus à défendre *« ce bel outil industriel »*, où beaucoup travaillent depuis l'éclatement de l'ORTF en 1974. Une soixantaine de monteurs, décorateurs, scripts, etc., syndiqués ou non syndiqués, avaient quitté les locaux de Bry-sur-Marne, siège de la SFP, pour assister mercredi 7 août à l'audience du tribunal. La protestation contre le *« bradage »* de la SFP s'est poursuivie devant le siège de France Télévision, avenue d'Iéna, où d'autres membres du personnel s'étaient rendus. Un représentant de Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, a invité la délégation intersyndicale (CGT, FO, CGC, CFDT) à exposer ses revendications. Craignant que le plan de cession ne s'accompagne de licenciements massifs, la délégation a renouvelé son souhait de voir la SFP rachetée par France Télévision, afin de rester du domaine public. La présidente du groupe communiste au Sénat, Hélène Luc, a aussi plaidé, dans une lettre adressée au ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, pour cette intégration de la SFP à France Télévision. Le gouvernement, à la recherche d'économies budgétaires, est hostile à cette solution.

« Jacques Bayle nous a promis que la privatisation ne se ferait pas contre le corps social », a précisé Antonio Gomez, secrétaire du CE. Le PDG doit, selon les termes de l'ordonnance du 9 août, préciser *« le nombre et la nature »* d'éventuels licenciements. Mais le personnel de la SFP affirme qu'il mènera d'autres *« actions médiatiques »*.

SPORTS

La passion du rugby gagne toute l'Afrique du Sud

LE CAP
correspondance

Au Cap, la banlieue de Tygerburg passe pour un « township » noir au-dessus de la moyenne. Certes, on est loin des épouvantables bidonvilles qui jalonnent l'autoroute du côté de Nyanga, mais peu de blancs osent s'aventurer ici. A Tygerburg les routes sont défoncées, les trottoirs aléatoires, et les interminables rangées de baraquements en béton plus laids et plus sales les uns que les autres.

Mercredi 7 août, c'est sur la pelouse du Florida Stadium à Tygerburg que l'équipe de rugby sud-africaine, la championne du monde, est venue s'entraîner pour préparer sa rencontre avec la Nouvelle-Zélande, samedi 10 août à l'occasion du premier de quatre tests. Un petit stade à mille lieues des gazons immaculés et des villas propres des quartiers aisés de Pinelands et Newlands que les Springboks viennent à peine de quitter.

Le choix du lieu est artificiel – il existe des terrains mieux équipés dans la région du Cap – mais l'accueil réservé aux joueurs par les enfants noirs des environs n'a rien de factice. Par centaines ils se battent pour se coller contre le grillage, pour arracher la feuille d'autographes, peut-être même pour toucher un Springbok. Et lorsque des vedettes – visiblement François Pienaar, James Small, et Joost Van der Westhuizen sont les préférés – passent près de la touche, les réactions frisent l'hystérie. Normal, l'école a fermé en honneur de la visite des Springboks, et aujourd'hui c'est jour de fête à Tygerburg.

« Je pensais que nous venions ici pour un petit entraînement tranquille, assure Morne du Plessis, le manager sud-africain. *Nous sommes toujours surpris par l'intensité et l'enthousiasme de l'accueil dans les endroits comme ici, mais c'est toujours stimulant pour les joueurs de s'entraîner dans des conditions pareilles. »*

Lors des dernières visites des All Blacks en Afrique du Sud (notamment en 1970 et 1976), la population noire s'est rangée du côté des Néo-Zélandais. Soutenir l'adversaire, applaudir comme le faisait Nelson Mandela de sa prison de Robben Island à chaque fois que le XV néo-zélandais marquait, c'était prouver autant son admiration pour les équipes « mixtes » que son dégoût pour le pouvoir blanc et son sport fétiche.

Heureusement, les Maoris, Samoans et autres métis de la sélection néo-zélandaise n'ont plus besoin d'être provisoirement classés *« Blancs honoraires »* pour la durée d'une tournée, et le rêve de *« one team, one nation »* (une équipe, une nation) véhiculé par les Springboks pendant la Coupe du Monde en juin 1995 ne semble plus relever de l'utopie totale. Les mentalités semblent avoir évolué considérablement depuis un an, et on ne parle plus du rugby comme sport réservé uniquement aux Blancs.

Mardi 6 août, à l'Esselen Park de Worcester, à une centaine de kilomètres à l'est du Cap, lors de la première des huit rencontres de la tournée des Néo-Zélandais, 16 000 spectateurs, dont 95 % de Noirs, ont permis de battre tous les records d'entrées payantes. Et si après le match on a pu assister derrière les tribunes à une scène rappelant tristement le passé où maîtres-chiens et Noirs firent un bruyant face-à-face, c'est uniquement parce que le public noir déchaîné, scandant *« Lomu, Lomu ! »* risquait d'envahir le car des Néo-Zélandais.

Même si aucun Noir ne joue actuellement pour le XV sud-africain, Chester Williams, l'ailier métis devenu symbole de la réconciliation l'année dernière, reste la coqueluche de la bonne société. Lors d'une vente aux enchères réunissant Springboks, top-models et généreux financiers dans un restaurant chic de Camp's Bay mercredi soir, la Croix-Rouge sud-africaine a récolté quelques 70 000 francs en vendant des photos de joueurs. La meilleure vente a été une photo signée de Chester Williams avec bouquet de roses, dépassant de loin la cote de Pienaar, Small, ou Joel Stransky. Pour 12 500 rands (14 000 francs environ) elle a été acquise par une femme blanche.

Ian Borthwick

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

N° 928

HORIZONTALEMENT

I. Ont trop de travail mais redoutent le chômage. – II. *Proprement nettoyée.* Nettoyait. – III. Lettre grecque. Décortique. Note. – IV. Va mettre de l'ordre. National aujourd'hui. – V. Maie. Pronom. *Nous avons beaucoup entendu parler de l'un d'eux.* – VI. Plus solide comme ça. En Belgique. – VII. Amoureux transi. *Veut former l'élite.* – VIII. Annonce le départ. Déserts. Pronom. – IX. Fait des cristaux. Pleurent presque. – X. Restent inflexiblement sur leurs positions.

VERTICALEMENT

1. Permet un bel épiderme. – 2. *Il faut l'atteindre pour discuter.* Il avait déjà été fait au IV, 1. – 3. Cuisantes pour l'épiderme. – 4. Vieux Turc. Demoiselle. Préposition. – 5. Note. Prépara sa monture. – 6. Authentique. Ne manque pas de *majesté.* – 7. *Vit dans le paradoxe.* – 8. Il a de la séduction, dit-on. Grand seigneur de guerre. – 9. Si ce n'est que le corps, il y a demi-mal. Lac. – 10. *A pris l'air et perdu le goût.* Syndicat. – 11. Voyelles. Anneau. Note inversée. – 12. Va à la voile. Nourrice éplorée. – 13. Toniques.

SOLUTION DU N° 927

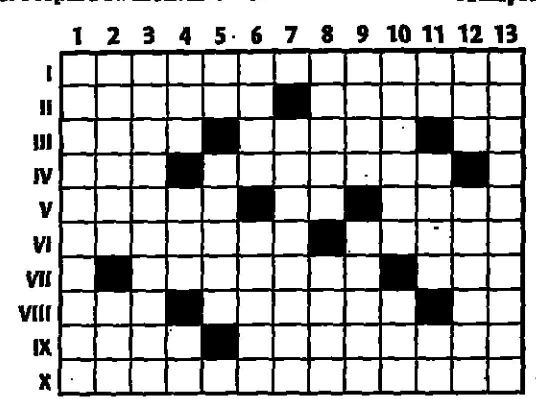
Horizontalement

I. *Sureffectifs.* – II. Uranium. Unau. – III. Baigneur. Dur. – IV. Onde. Léonine. – V. Riens. Stages. – VI. De. Duo. Une. – VII. Arc. Brassa. – VIII. Note. Pointer. – IX. Nia. Pelé. Ili. – X. Enlisa. Réole. – XI. Staliniennes.

Verticalement

1. *Subordonnés.* – 2. *Uranie.* Oint. – 3. Raide. Atala. – 4. Engendre. Il. – 5. Fin. Suc. Psi. – 6. Fuel. Péan. – 7. Emues. Bol. – 8. Roturière. – 9. Tu. Nanan. En. – 10. Indigestion. – 11. Faune. Selle. – 12. Surestaries.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)

N° 929

HORIZONTALEMENT

1. ABEGINR. – 2. AALMTT. – 3. DEIINTU. – 4. EEIINRSU. – 5. AEINRSS (+4). – 6. ELORSTU (+3). – 7. EEIILT. – 8. AIORSSTY. – 9. EEEQSTU. – 10. AAENSUX. – 11. BEEELLOR. – 12. AAEGSSSS. – 13. AAESSTV. – 14. EILOOPST. – 15. CEEIINT. – 16. EHNORSTU. – 17. AAEINNTU. – 18. AENNNOS (+2). – 19. AENSSS (+1). – 20. ACERSSS (+1). – 21. CEEENTU. – 22. EEILLRS. – 23. AEESSSS. – 24. AEEENSSS.

VERTICALEMENT

25. BBEINORS. – 26. AEIPSSS (+1). – 27. AINOORS. – 28. *DEIIMOS* (+1). – 29. AEILNNOS (+1). – 30. EGGSSUU. – 31. AEGLOSTV. – 32. AAEILSS (+1). – 33. ELOQSTU. – 34. AEERSUX (+1). – 35. BEIRSSTU (+1). – 36. ACEEILNS (+2). – 37. EIILMNST. – 38. ACENNSU. – 39. AAELNSSY. – 40. ACEIRSS (+4). – 41. *ABEISTT* (+3). – 42. *AGNOORST.* – 43. AAEIORRT. – 44. EEELLNT. – 45. EEENSSTU.

SOLUTION DU N° 928

1. PROPULSE. – 2. EMPANS. – 3. TONNEAU (ENOVANT). – 4. UVEITES. – 5. REMARCHE (REMACHER). – 6. PEDILUVE, bain de pieds. – 7. AVOUAIS. – 8. LOVAIENT (VIOLENTA ENVOILAT ENVOLAIT VOLAIENT). – 9. EURASIEN (SAUNIERE). – 10. VERRERIE (VERRIERE). – 11. LACEUSE. – 12. NOCEUSE. – 13. DUELLES. – 14. JASPURE. – 15. NIERONT. – 16. ARUSPICE. – 17. NIATES (TANISE...). – 18. ALERION (AILERON ENROLAI). – 19. TELETHON. – 20. USASSE (SUASSE). – 21. PIASTRE (RIPATES...). – 22. POULPE. – 23. DEJANTE. – 24. RIVIERE. – 25. LITANIE (ITALIEN LIAIENT ENLIAIT). – 26. DRUPACES. – 27. POIRIER. – 28. COUPATES. – 29. FURETA (FAUTER FEUTRA REFUTA). – 30. EMULSEUR. – 31. SAVOIRS. – 32. REVEREND (DENERVER REVENDRE). – 33. RECENCE. – 34. ENSEVELI (NIVELEES). – 35. ELIERAI. – 36. PAPAUTE. – 37. OSERIONS (EROSIONS NOROISES SONORISE). – 38. RESONNAT (RESONANT TONNERAS). – 39. ILIENNE. – 40. SOLISTE (LOTISSE). – 41. SORTEUSE (RESOUTES ROTEUSES TROUSSEE).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

DAMES

N° 537

CAP SUR LA TECHNIQUE

Où damer et avec quel pion ?

Comme dans l'exemple précédent (*Le Monde* du 27 juillet 1996), le gain, pour les Blancs, implique à la fois le contrôle de la grande diagonale 5 à 46 et la possibilité, au temps suivant, de former un crochet meurtrier. Mais, dans cette sixième illustration du thème « Où damer et avec quel pion ? », le crochet est gagnant en dépit de la possibilité pour les Noirs de damer sur deux cases : soit à 47, soit à 48.

Les Blancs jouent et gagnent.

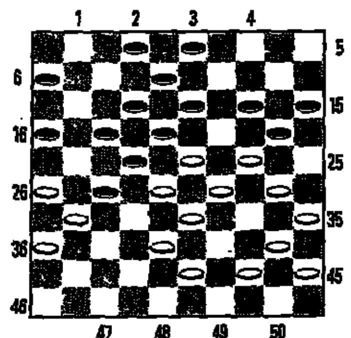
SOLUTION : 8-2 ! [et non 7-1 ou 7-2] (32-37) 2-19 ! (37-42) 7-2 et les Noirs sont mat car si :

a) (42-47) 39-33, + avec le crochet.

b) (42-48) 39-34 ou 19-13, + avec le crochet.

L'UNIVERS MAGIQUE

Coup de dame hors du commun, avec cinq variantes. Exécuté avec les Noirs, dans la position ci-dessous, par Dionis, en 1963, au Damier parisien. Un morceau d'anthologie ! Et les Noirs rendaient le pion...



N + comme suit : (17-21 !!) et si :

1) 26 × 17 (12 × 21 !) 28 × 26 (20-25) 31 × 22, A (25 × 34) 23 × 12 (8 × 48 ou 8 × 50), dame, N+.

A) 23 × 12 (25 × 23) 31 × 22 (8 × 48 ou 8 × 50), +.

2) 28 × 17 (18-22 !) [pointe originale, surtout en partie] 17 × 28 (27-32 !!) [*nouvelle pointe dans ce dédale casse-tête*] et si :

a) 28 × 37 (21-27) puis (13-19) et (8 × 50 !), +.

b) 38 × 27 (21 × 32) 28 × 37 puis (13-19), etc, les Noirs se jettent sur la même piste du plaisir en damant à 50, +.

c) 26 × 17 (12 × 21) 31 × 22 puis (13-19), *etc.*, +.

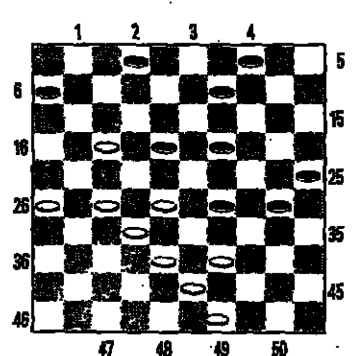
SOLUTION DU PROBLÈME N° 536 ANDREIKO (1975)

Blancs : pions à 27, 29, 34, 47.
Noirs : *pions à 2, 6, 10, 19.*

34-30 ! (10-15) [Tous les coups des Noirs donnés sont les plus forts] 29-24 (19-23) 27-22 ! (2-7) [jusqu'à la touche finale, tout est signé par l'ancien champion du monde Andreiko] 22-18 !! (23 × 12) 24-19 [dans la foulée du gambit] (12-18) 19-14 (18-23, A) 14-9 (23-28) 9-3 (6-11, toujours le plus fort) 30-24 ! (28-33) 3-25 (33-38) 25-30 (11-16) 30-48 (16-21) 47-42 (38 × 47) 48-25 (47 × 20) 25 × 26, etc., + [fin gagnante une dame contre 2 pions].

A) (15-20) 14 × 25 (18-23) 47-42 (23-28) 42-38 (7-11) 25-20 (11-17) 20-14 (17-22) 14-10 (22-27) 10-5 (27-32) 38 × 27 (28-33) 5-32, etc., +.

PROBLÈME N° 537 M. COUPLET (Bondues) 1996



Les Blancs jouent et gagnent.

Composé pour les lecteurs du *Monde* par ce maître problémiste, ce problème, par le naturel de la position, présente un intérêt pédagogique car il a valeur de coup pratique.

Solution dans la prochaine chronique.

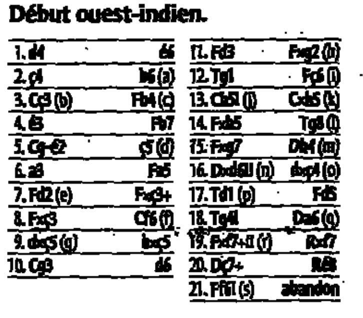
Jean Chaze

ÉCHECS

N° 1701

(Championnat des Etats-Unis, *Parsippany, juillet 1996*)

Blancs : D. Gurevich
Noirs : A. Shabalov.
Début ouest-indien.



1. d4	é6	11. Fd3	Fxg2 (h)
2. ç4	b6 (a)	12. Tg1	Fç6 (i)
3. Cç3 (b)	Fb4 (c)	13. Ch5! (j)	Cxh5 (k)
4. é3	Fb7	14. Fxh5	Tg8 (l)
5. Cg-é2	ç5 (d)	15. Fxg7	Dh4 (m)
6. a3	Fa5	16. Dxd6!! (n)	Dxç4 (o)
7. Fd2 (e)	Fxç3+	17. Td1 (p)	Fd5
8. Fxç3	Cf6 (f)	18. Tg4!	Da6 (q)
9. dxç5 (g)	bxç5	19. Fxf7+!! (r)	Rxf7
10. Cg3	d6	20. Dç7+	Ré8
		21. Ff6!! (s)	abandon

NOTES

a) La défense ouest-indienne (1. d4, Cf6 ; 2. ç4, é6 ; 3. Cf3, b6) a *pour objectif stratégique principal* d'assurer aux Noirs le contrôle de la case é4 ; le coup du texte, qui abandonne aux Blancs la case é4, n'est pas conseillé aux débutants ; tout traitement irrégulier de l'ouverture a souvent de graves conséquences. Quelques grands maîtres, cependant, choisissent *des voies peu connues comme* 2..., b6 ou 2..., Fb4+ ; 3. Fd2, a5.

b) Les Blancs se développent tranquillement sans chercher à prendre immédiatement un avantage positionnel, ce qui n'est pas si simple. *Par exemple, 3. é4, Fb7 ;* 4. Dç2 (ou 4. d5, Cf6 ; 5. Fd3, b5 comme dans la partie Serper – Ju. Hodgson, Groningen, 1993), Fb4+ ; 5. Cd2 (ou 5. Fd2, Fxd2+ ; 6. Cxd2, Ch6! avec égalité), Dh4 ; 6. Fd3, Dg4 (ou 6..., f5 ; 7. Cf3, Dh5) ; 7. Rf1!, f5 ; 8. f3, Dh4 ; 9. éxf5, Dxd4 ; 10. Cé2, Dh4 ; 11. fxé6, Cf6 ; 12. Cg3! (et non 12. a3, 0-0! ; 13. axb4, Cg4 ; 14. Cé4, Fxé4), 0-0 ; 13. Cd-é4, Fxé4! ; 14. Fxé4, Cç6 et rien n'est *clair.* Ou 3. Cf3, Fb7 ; 4. g3, Fb4+ ; 5. Fd2, Fxf3! ; 6. éxf3, Fxd2+ ; 7. Dxd2, d5! ; 8. çxd5, Dxd5 suivi de Cç6 avec avantage aux Noirs. Naturellement 3. a3 est jouable ; 3..., Fb7 ; 4. Cç3, Cf6 ou f5.

c) Ou 3..., Fb7 ; 4. é4, Fb4 ; 5. f3, f5 ; 6. éxf5 ; éxf5 ; 7. a3, Fxç3+ ; 8. bxç3, Cf6 ; 9. Fd3 et les Blancs *sont mieux.*

d) 5..., Cf6 retrouverait les suites classiques de l'ouest-indienne.

e) Menaçant 8. Cb5.

f) Le C-R entre en jeu au neuvième coup !

g) Ouvrant la diagonale du Fç3.

h) Une gourmandise qui coûtera cher aux Noirs. 11..., 0-0 était préférable.

i) 12..., fb7 était à envisager.

j) Regagne le pion avec avantage.

k) Forcé.

l) Encore forcé.

m) Une contre-attaque qui semble forte mais qui est réfutée en beauté. 15..., Dé7 suivie de 16..., Cd7 assurait peut-être une meilleure défense.

n) Sacrifiant le Fh5 de manière spectaculaire, en menaçant 17. Dxé6+ comme 17. 0-0-0.

o) Sur 16..., Dxh5 les Blancs ont prévu la superbe suite 17. Ff6!!, Txg1+ ; 18. Rd2, Txa1 (quoi d'autre ? Si 18..., Td1+ ; 19. Txd1, Dxd1+ ; 20. Rxd1, Ff3+ ; 21. Ré1, Cç6 ; 22. Dg3! avec gain) ; 19. Dé7 mat. *Si* 16..., Fd7 parant 17. Dxé6+ ; 17. Ff3 !

p) Outre cette menace de mat directe, il existe, dans cette position, une variante artistique digne d'une étude, qui commence par 17. Tg6 !!. La menace est 18. Txé6+. Si 17..., *fxg6 ou hxg6 ; 18.* Ff6!. Si 17..., Fd7 ; 18. Tg5, Da6 ; 19. Df4.

q) 18..., Dxg4 ne sauve pas les Noirs : 19. Fxg4, Txg7 ; 20. Txd5!, éxd5 ; 21. Dxd5, Txg4 ; 22. Dxa8.

r) Cet ultime sacrifice met fin au combat.

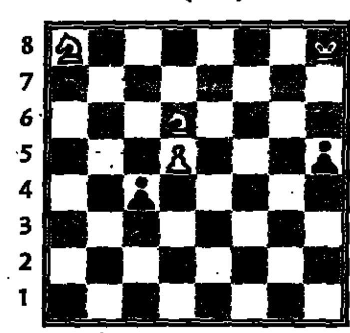
s) Double menace : 22. Dé7 mat et 22. Txg8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1700 L.I. KUBBEL 1926.

(Blancs : Rh6, Cd4, Pé5. Noirs : Rh4, Tf7, Fh7. Nulle.)

1. é6, Ta7 ; 2. é7!, Fé4! (et non 2..., Txé7 ? ; 3. Cf5+ !, Fxf5. Pat.) 3. Cf3 + ! (et non 3. é8 = D ?, Th7 mat), Rg4 ; 4. Cé5+, Rf4 ; 5. Cg6+!, Fxg6 ; 6. é8 = D!, Fxé8. Pat. Etonnant.

ÉTUDE N° 1701 S. M. BIRNOV (1954)



Blancs (4) : Rh8, Ca8 et d6, Pd5.
Noirs (5) : Rh6, Cç3, Pa7, ç4, h5.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

BRIDGE

N° 1697

LE PREMIER PRIX DE ROME

Voici peut-être la meilleure donne du championnat d'Europe par paires qui a eu lieu l'année dernière à Rome. Le déclarant était espagnol.

Nord : ♠ 9 3 ♡ A R 6 2 ◇ 9 7 4 3 ♣ A 5 3
Ouest : ♠ 10 4 ♡ D V 7 5 3 ◇ D 6 5 2 ♣ V 10
Est : ♠ V 2 ♡ 9 4 ◇ A 10 ♣ R D 9 8 6 4 2
Sud : ♠ A R D 8 7 6 5 ♡ 10 8 ◇ R V 8 ♣ 7

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	3 ♣	4 ♠
passe	5 ♣	contre	passe
passe	surc.	passe	5 ◇
passe	5 ♡	passe	6 ♠...

Ouest ayant entamé le Valet de Trèfle, *comment Goded en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Réponse

Il est exclu qu'Est, qui a certainement Roi Dame de Trèfle, ait fait un barrage avec As Dame de Carreau. Il faut donc espérer qu'il a simplement D 10 secs à Carreau ou plus simplement l'As.

Après l'As de Trèfle, le déclarant a donc joué le 3 de Carreau du mort, et, quand Est a fourni le 10 de Carreau, il *a pris la bonne décision de mettre le Roi de Carreau* en pensant qu'Est n'aurait pas contré le *cue bid* à 5 Trèfles sans avoir une levée sûre à côté, c'est-à-dire l'As de Carreau.

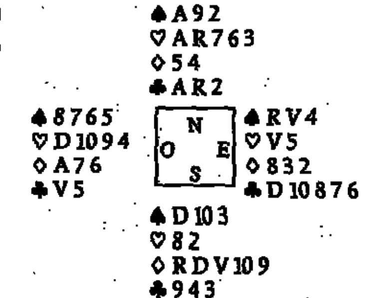
Le Roi de Carreau ayant ainsi fait la levée, comment arriver ensuite à ne perdre qu'*un seul Carreau* avec l'As et la Dame chez l'adversaire ?

Goded a *donné cinq coups d'atout,* et il a joué Carreau avec la conviction que l'As était maintenant sec. Est a rejoué Trèfle coupé par Sud, qui a tiré son septième et dernier atout pour *squeezer Ouest à Cœur-Carreau,* car il restait en Ouest D V 7 à Cœur et la Dame de Carreau alors qu'il y avait au mort A R 6 de Cœur et le 9 de Carreau. *Ouest défaussa* le 7 de Cœur et le 6 de Cœur devint maître...

On voit que, pour faire douze levées, le grand art était de jouer immédiatement Carreau après l'As de Trèfle et de ne pas toucher à la double communication à Cœur, sinon la défense pourrait « tuer » le squeeze en rejouant Cœur après l'As de Carreau.

COUP DE PROJECTEUR IMMÉDIAT

Il est conseillé de ne pas se précipiter sur la première levée et de se demander d'abord à quoi correspond l'entame. L'exercice suivant, proposé par le champion anglais Philip Alder, montre pourquoi un coup de projecteur sur l'entame est recommandé.



Nord : ♠ A 9 2 ♡ A R 7 6 3 ◇ 5 4 ♣ A R 2
Ouest : ♠ 8 7 6 5 ♡ D 10 9 4 ◇ A 7 6 ♣ V 5
Est : ♠ R V 4 ♡ V 5 ◇ 8 3 2 ♣ D 10 8 7 6
Sud : ♠ D 10 3 ♡ 8 2 ◇ R D V 10 9 ♣ 9 4 3

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♡	passe	1 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant fait l'entame normale du 6 de Carreau, *comment Sud doit-il jouer TROIS SANS-ATOUT ?*

Note sur les enchères

La main de Nord avec 5 levées d'honneur (deux As Roi et un As) est particulièrement belle puisqu'elle représente plus des deux tiers de la force de tout le paquet. *Une fois que* Sud a pu répondre sur « 1 Cœur », il ne faut pas s'arrêter avant la manche.

COURRIER DES LECTEURS

A deux ou quatre jeux

« Je pense, écrit C. Germinet au sujet de « la Manœuvre du professeur » *(n° 1675), qu'un problème à quatre jeux ne se traite pas comme un problème à deux jeux. »*

Sauf pour les puzzles et casse-tête, qui sont *présentés* forcément à quatre jeux. Une donne normale devrait être avec *deux* mains cachées, puis, à la fin, avec les *quatre* jeux pour faciliter la compréhension. Mais il est bien évident que, faute de place, on doit se contenter des quatre jeux étalés tout en conseillant au lecteur de cacher deux mains.

Philippe Brugnon

Dégradation pluvieuse et orageuse

UNE DÉPRESSION vient progressivement se positionner sur les îles Britanniques, et l'anticyclone s'efface vers les Açores. Une perturbation circule de la Bretagne aux Ardennes, associée à des pluies. Mais surtout, des remontées chaudes en provenance d'Espagne amènent des orages parfois violents sur le Nord-Est et le Centre-Est l'après-midi.

Samedi matin, le ciel sera couvert et faiblement pluvieux des Pays-de-la Loire et du Poitou-Charentes à la Normandie et à la côte d'Opale, accompagné d'un vent de sud-ouest soutenu. Le ciel se chargera des Pyrénées au Massif Central et au Morvan et sera déjà porteur d'ondées orageuses. De l'Aquitaine au Limousin au Centre et à l'Ile-de-France, ainsi qu'en Champagne-Ardennes, dans le Nord-Picardie, en Alsace-Lorraine et en Franche-Comté, la dégradation nuageuse apparaîtra rapidement, et des ondées localement orageuses se dessineront en cours de matinée. Seul le pourtour méditerranéen et la Corse connaîtront encore de belles périodes ensoleillées.

L'après-midi, des orages parfois violents toucheront l'Alsace-Lorraine, le sud de la Champagne, la Franche-Comté, la Savoie, le Lyonnais, le Vivarais et le Dauphiné. La Provence-Côte d'Azur et la Corse connaîtront des passages nuageux et très localement une tendance orageuse. Dans le Nord-Picardie, les Ardennes, l'Ile-de-France et le Centre, la Bourgogne, le Massif Central jusqu'aux Pyrénées-Orientales, la grisaille dominera et des pluies instables se produiront, parfois orageuses. La région Midi-Pyrénées sera en plus favorisée par des éclaircies, protégée par les Pyrénées. De la façade atlantique au littoral de la Manche, les nuages et les éclaircies se partageront le ciel, parfois entrecoupés d'une averse. Mais de nouvelles pluies toucheront la pointe de la Bretagne en fin d'après-midi, portées par un vent de sud-ouest.

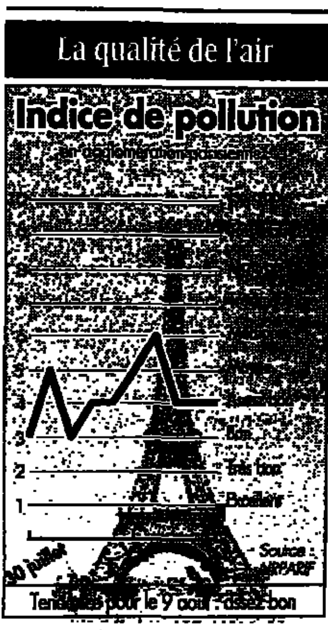
Côté mercure, les températures *matinales s'étageront de 11 degrés* vers les Ardennes à 16 degrés sur la côte bretonne, 18 degrés dans le Sud-Ouest, jusqu'à 22 degrés en Corse. L'après-midi, le thermomètre affichera d'ouest en est de 20 à 30 degrés dans la moitié nord, et de 24 à 31 degrés dans la moitié sud.

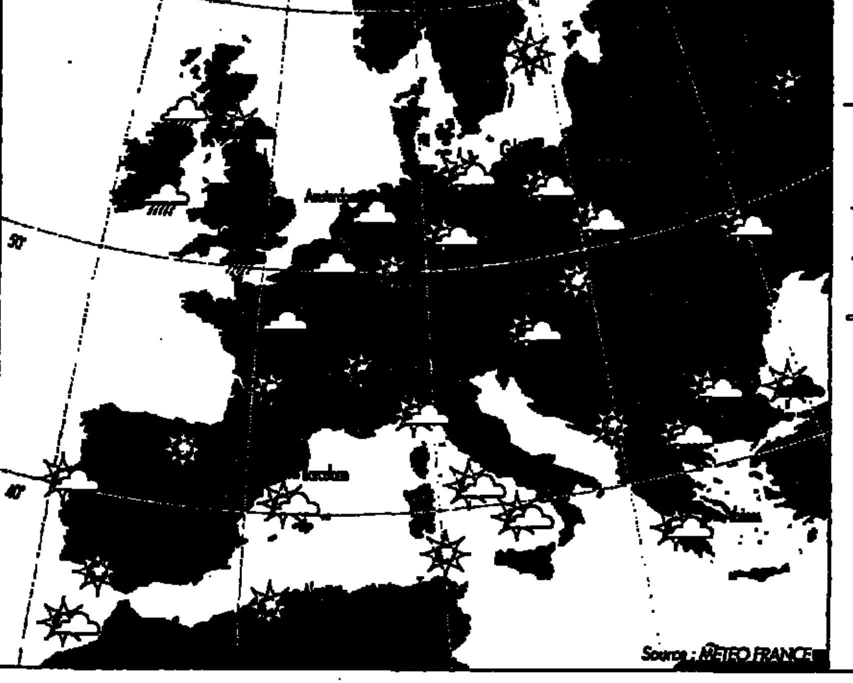
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

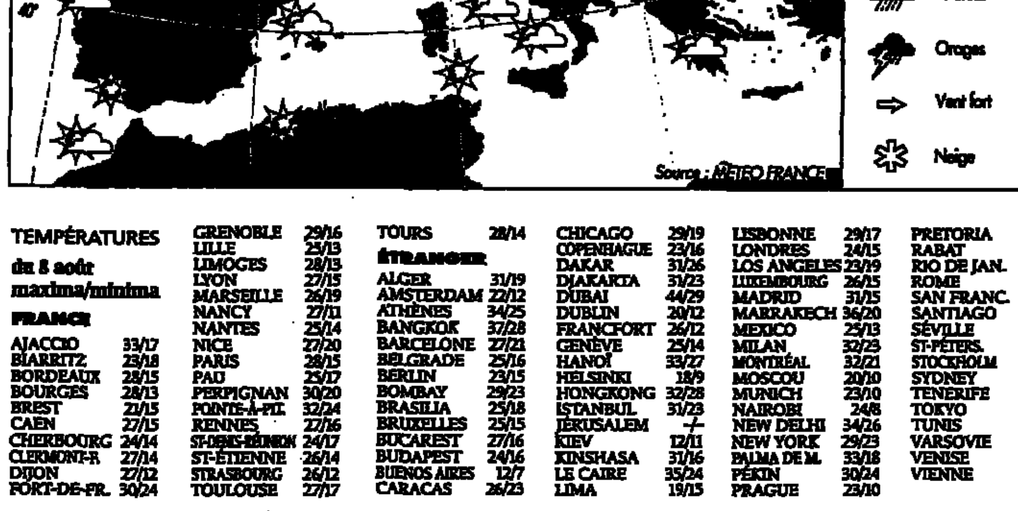


Prévisions pour le 10 août vers 12h00

La qualité de l'air

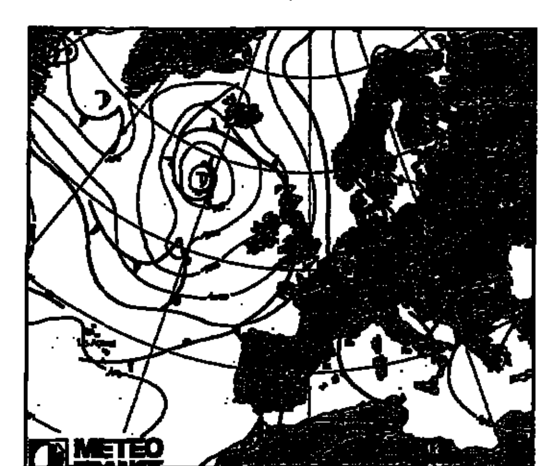




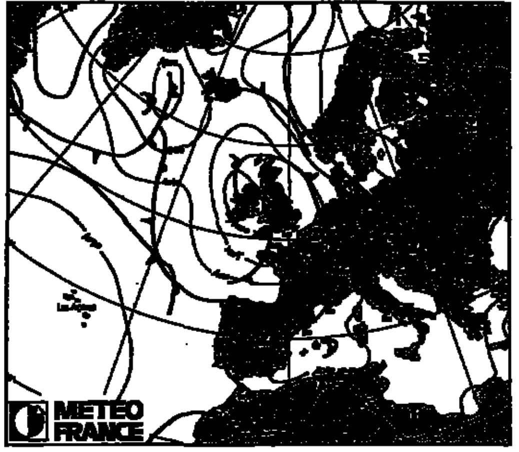


TEMPÉRATURES du 8 août maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	29/16	TOURS	28/14	CHICAGO	29/19	LISBONNE	29/17	PRETORIA	16/5
AJACCIO	33/17	LILLE	25/13	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	23/16	LONDRES	24/15	RABAT	28/16
BIARRITZ	23/18	LIMOGES	28/13	ALGER	31/19	DAKAR	31/26	LOS ANGELES	23/19	RIO DE JAN.	21/17
BORDEAUX	28/15	LYON	27/15	AMSTERDAM	22/12	DJAKARTA	31/23	LUXEMBOURG	26/15	ROME	29/17
BOURGES	28/13	MARSEILLE	26/19	ATHÈNES	34/25	DUBAI	44/29	MADRID	31/15	SAN FRANC.	17/11
BREST	21/15	NANCY	27/11	BANGKOK	37/28	DUBLIN	20/12	MARRAKECH	36/20	SANTIAGO	11/6
CAEN	27/15	NANTES	25/14	BARCELONE	27/21	FRANCFORT	26/12	MEXICO	25/13	SÉVILLE	35/21
CHERBOURG	24/14	NICE	27/20	BELGRADE	25/16	GENÈVE	25/14	MILAN	32/23	ST-PÉTERS.	23/12
CLERMONT-F.	27/14	PARIS	28/15	BERLIN	23/15	HANOÏ	33/27	MONTRÉAL	32/21	STOCKHOLM	22/11
DIJON	27/12	PAU	25/17	BOMBAY	29/23	HELSINKI	18/9	MOSCOU	20/10	SYDNEY	14/5
FORT-DE-FR.	30/24	PERPIGNAN	30/20	BRASILIA	25/18	HONGKONG	32/28	MUNICH	23/10	TENERIFE	30/22
		POINTE-À-PIT.	32/24	BRUXELLES	25/15	ISTANBUL	31/23	NAIROBI	24/8	TOKYO	27/22
		RENNES	27/16	BUCAREST	27/16	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	34/26	TUNIS	37/25
		ST-DENIS-RÉUNION	24/17	BUDAPEST	24/16	KIEV	12/11	NEW YORK	29/23	VARSOVIE	22/10
		ST-ÉTIENNE	26/14	BUENOS AIRES	12/7	KINSHASA	31/16	PALMA DE M.	33/18	VENISE	27/17
		STRASBOURG	26/12	CARACAS	26/23	LE CAIRE	35/24	PÉKIN	30/24	VIENNE	21/11
		TOULOUSE	27/17			LIMA	19/15	PRAGUE	23/10		



Situation le 9 août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 11 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Articles d'utilité sociale

LE PARISIEN qui, soit pour des raisons professionnelles, soit pour des raisons financières, n'a pu quitter la capitale, voit son regard arrêté par certains étalages de lingerie, où, au milieu de chemises et de caleçons à des prix relativement modiques, une petite pancarte sur fond bleu se détache : « Renaissance française. Production 1946 ».

Si par hasard ses pas se portent rue de Rivoli, il sera peut-être surpris d'apercevoir une longue file d'hommes et de femmes de tout âge devant un magasin de chaussures. En s'approchant, il pourra lire sur un panneau rouge : « Réveil de France. Production 1946 ».

Du côté de la rue du Commerce, cette petite rue qui par ses étalages qui envahissent le trottoir fait penser à une petite ville de province un jour de marché, les pancartes affichant la mise en vente d'articles d'utilité sociale sont plus modestes, bien souvent écrites au crayon.

Peut-être même notre Parisien, profitant du fait que la queue n'est pas trop longue et à condition qu'il n'ait pas oublié sa carte de textile à la maison, tentera-t-il d'entrer en possession de quelques chemises ou caleçons (« *pas plus de deux*, lui dira la vendeuse, *il en faut pour tout le monde* ») qui viendront fort opportunément compléter sa garde-robe dont les années de guerre ont singulièrement réduit l'importance.

Pour les chaussures, il devra attendre d'avoir obtenu un bon spécial de la mairie pour y avoir droit. Si Paris a été la première ville favorisée par cette distribution, les gens du Nord, de l'Alsace et de la Lorraine l'ont suivi de fort peu, en attendant que les autres régions en bénéficient également.

Camille Brunie
(10 août 1946.)

PHILATÉLIE

Les îles Caïmans

SITUÉES dans les Caraïbes, au nord-ouest de la Jamaïque et au sud-ouest de Cuba, les Caïmans – découvertes par Christophe Colomb en 1503 et cédées par l'Espagne à la Grande-Bretagne en 1670 –, sont composées de trois îles : Grand Caïman, Caïman Brac et Petit Caïman, totalisant près de 260 kilomètres carrés.

Colonie britannique, les Caïmans utilisent les timbres de la Jamaïque, dont elles dépendent, de 1889 à 1901. On les identifie à leurs oblitérations.

SÉRIES EN CHAÎNE

Vers 1891, un timbre jamaïcain est surchargé « Cayman Islands » ; cependant, il reste non émis et on n'en connaît que quelques exemplaires.

Les premiers timbres comportant la légende « Cayman Islands », à l'effigie de la reine Victoria, apparaissent au mois de novembre 1900. Les séries s'enchaînent sans histoire, le seul « trouble » étant dû au passage à la monnaie décimale, le 8 septembre 1969.



Les plus de huit cents timbres émis à ce jour par les Caïmans se réfèrent essentiellement à la faune, à la flore et à l'histoire maritime locales, dans laquelle figurent, par exemple, les pirates Barbe-Noire (1974) et Thomas *Anstis (1975) ou le capitaine Bligh* (1989) dans sa quête de l'arbre à pain.

P. J.

★ **Service philatélique : General Post Office, Philatelic Service, Georgetown, Grand Cayman, îles Caïmans (Antilles britanniques). Monnaie : depuis 1969, le dollar des îles Caïmans (auparavant, la livre sterling). 1 $ = 100 cents = 6,06 F.**

EN FILIGRANE

■ **Faune.** La première édition du catalogue Domfil des timbres émis sur le thème du WWF (World Wide Fund For Nature, Fonds mondial pour la nature) répertorie tous les timbres estampillés du sigle WWF, du mouflon méditerranéen, émis en 1969 par la France, aux plus récentes surcharges fantaisistes émanant de certains *territoires de l'ex-URSS* (264 pages, 3 650 pesetas : Domfil, Apartado de correos 271, E-08201 Sabadell Barcelona, Espagne).

Stanley Gibbons publie sa quatrième édition de *Collect Birds on Stamps* consacré aux oiseaux, soit plus de 12 500 timbres référencés représentant près de 2 400 espèces, 270 de plus que dans l'édition de 1992 (288 pages, 19,95 £, port 6 £ : Stanley Gibbons, 5 Parkside, Christchurch Road, Ringwood, Hants, BH24 3SH Angleterre).

■ ***Lucky Luke.*** *La Poste* belge a émis, le 10 juin, un entier postal à 16 francs belges sur carte à l'effigie du roi Albert II comportant un dessin de Lucky Luke, personnage créé par Morris il y a cinquante ans.

PARIS EN VISITE

Dimanche 11 août

■ **LE PALAIS-ROYAL** et ses jardins (50 F), 11 heures et 15 h 30, place du Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Claude Marti).

■ **LES PONTS,** du pont de la Concorde au pont de Bir-Hakeim (37 F), 14 h 30, devant les grilles de l'Assemblée nationale (Monuments historiques).

■ **BAGATELLE :** le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Daru (Paris et son histoire).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 15 heures, devant l'entrée, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **LE JARDIN ATLANTIQUE** (35 F), 15 heures, pont des Cinq-Martyrs du lycée Buffon, devant le terminus du bus 91 (Ville de Paris).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

■ **LE VIEUX VILLAGE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

Lundi 12 août

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (37 F + prix d'entrée), 11 heures, devant l'entrée dans la cour du Palais de justice (Monuments historiques).

■ **MARAIS :** huit demeures féminines (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller). Hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE,** berceau de l'Université (50 F), 14 h 30, parvis de Notre-Dame, devant la statue de Charlemagne (Frédérique Jannel).

■ **L'OPÉRA GARNIER** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, dans le hall à gauche (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Odéon, sous la statue (Europ explo).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 15 heures, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER DES HALLES** et l'église Saint-Eustache (50 F), 15 h 30, devant Saint-Eustache, côté rue du Jour (Claude Marti).

■ **LE QUARTIER DE LA ROQUETTE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Voltaire, côté mairie du 11e (La Parisienne).

■ **LE QUARTIER SAINT-SÉVERIN** (50 F), 15 heures, sortie du métro Cluny-La Sorbonne, côté rue de la Harpe (Paris passé, présent).

■ **LA PLACE DES VICTOIRES** et ses abords (37 F), 15 h 30, devant l'église Notre-Dame-des-Victoires, côté place des Petits-Pères (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (37 F + prix d'entrée), 16 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **RUSSIE.** Pilotes et aiguilleurs du ciel russes ont décidé d'entamer une grève générale le 27 août, pour obtenir des négociations sur leurs salaires et leurs conditions de travail. La grève devrait toucher la majorité des aéroports du pays, y compris l'aéroport international de Moscou. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Cinq compagnies aériennes américaines, United Airlines, American Airlines, Delta Air Lines, Trans World Airlines et America West Airlines, proposent depuis quelques jours des tarifs réduits pour des voyages effectués avant le 15 décembre. – *(Bloomberg.)*

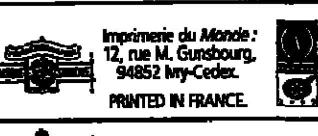
■ **VENEZUELA.** L'administration fédérale de l'aviation civile américaine est en train d'achever un passage en revue des compagnies aériennes vénézuéliennes. Celles qui ne répondront pas aux normes de sécurité pourraient ne plus être autorisées à atterrir sur le sol américain. – *(Bloomberg.)*

LES SERVICES DU *Monde*

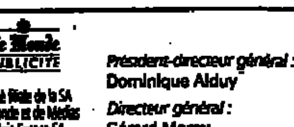
Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.



Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
TÉL. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

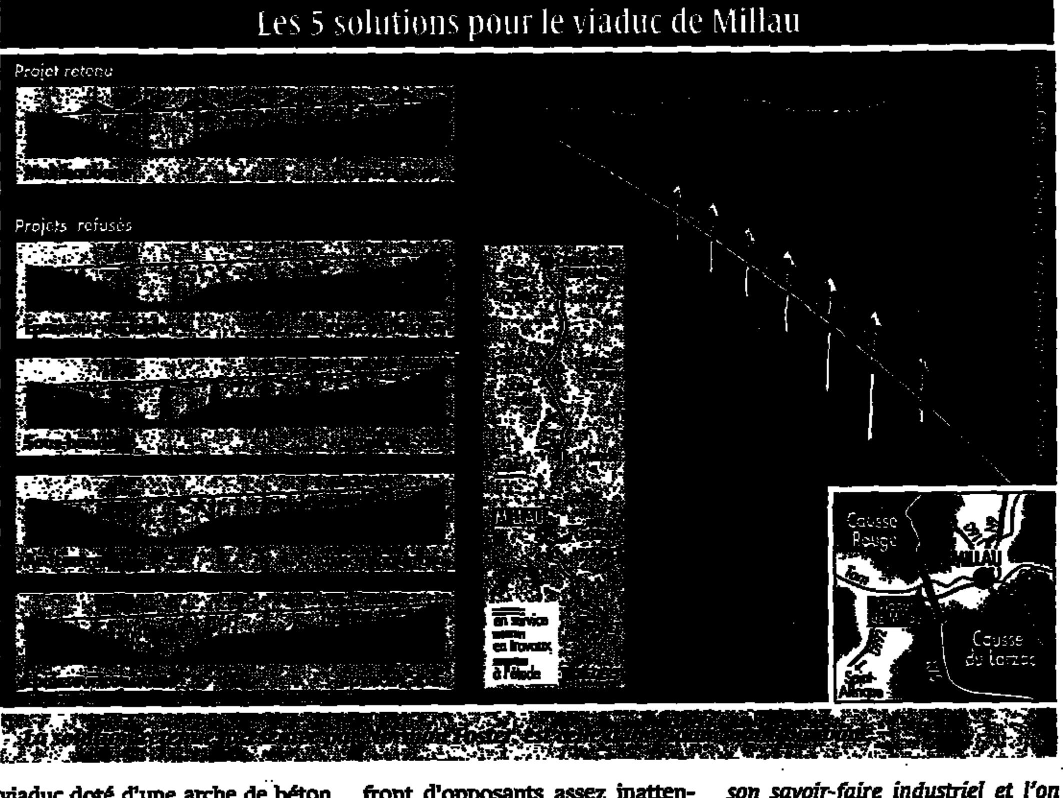
ARCHITECTURE Le 30 juillet, le ministre de l'équipement, Bernard Pons, annonçait l'attribution du viaduc de Millau à l'agence du célèbre architecte britannique Sir Norman Foster, à l'issue d'un concours qui mettait en présence cinq compétiteurs. ● DESTINÉ à permettre à l'autoroute A 75 (Clermont-Ferrand - Béziers) d'enjamber la vallée du Tarn non loin de Millau (Aveyron), l'ouvrage aura une portée de 2 460 mètres et culminera à 250 mètres au-dessus de la rivière. ● LES DÉFENSEURS de l'environnement s'opposent à cette construction, arguant qu'elle défigurera la vallée, et proposent un déplacement de l'autoroute plus à l'ouest. ● LA POLÉMIQUE la plus violente est venue des architectes eux-mêmes, les battus critiquant le choix de Foster, et mettant en avant des arguments plus chauvins que purement architecturaux.

Le choix de Norman Foster pour le viaduc de Millau déclenche une polémique

Les concurrents malheureux critiquent la décision du jury, qui a attribué à la célèbre agence britannique l'ouvrage de 2,5 kilomètres qui doit enjamber le Tarn. Les défenseurs de l'environnement réclament son déplacement plus à l'ouest

« SCANDALE NOTOIRE », « triomphe de la pensée technique sur la pensée culturelle », « revers pour l'architecture française », « geste ostentatoire ». La confirmation, le 30 juillet, par la direction des routes (DDR) du ministère de l'équipement du choix de l'architecte britannique Norman Foster pour la construction du viaduc de Millau soulève de nombreuses polémiques dans les milieux de l'architecture.

De quoi s'agit-il ? D'achever la construction de la Méridienne, l'autoroute A 75, qui doit relier Clermont-Ferrand à Béziers. Celle-ci, longue de 340 kilomètres, est achevée à plus de 50 %. La lacune la plus importante est située à proximité de Millau, sous-préfecture du département de l'Aveyron. Ici, entre Séverac-le-Château et L'Hospitalet-du-Larzac, 40 kilomètres restent à construire.



UN SITE GRANDIOSE

Le principal problème à résoudre est le franchissement du Tarn, qui coule au fond d'une vallée où se trouve la ville de Millau. Après quatre ans d'études, la DDR a opté pour le franchissement direct de la vallée. L'ouvrage d'art reliant le causse Rouge (au nord) au causse du Larzac (au sud) doit avoir une portée de 2 460 mètres et culminer à 250 mètres au-dessus du Tarn. Consciente de l'intérêt de ce site grandiose, la DDR, au lieu de s'adresser exclusivement à des ingénieurs des Ponts et Chaussées, lance alors un concours d'architecture.

Cinq équipes, où architectes et bureaux d'études sont associés, répondent : quatre françaises – Francis Soler/Stec-TPI, Alain Spielmann/Jean Muller International, Denis Sloan/SEEE-Sofresid, Jean-Vincent Berlottier/Secoa – et une britannique – Norman Foster/Sogelerg, Europe Etudes Gecti, Serf. Cinq approches, cinq solutions techniques différentes sont proposées. Francis Soler présente un ouvrage métallique avec un tablier en acier sous-bandé soutenu par huit piles en forme de crinolines. Alain Spielmann avait séduit les élus locaux – dont Jacques Godfrain, le maire (RPR) de la ville, ministre délégué chargé de la coopération – avec son viaduc doté d'une arche de béton de 600 mètres d'ouverture, soulignant le lit du fleuve. Denis Sloan avait opté pour le minimalisme : un double tablier-caisson d'épaisseur constante à ossature métallique soutenu par onze piles en béton précontraint disposées en V. Le cours du Tarn est mis en valeur par une arche plus large. Le tablier du viaduc défendu par Jean-Vincent Berlottier, très soucieux de l'environnement, est mixte (béton et acier), d'épaisseur variable, soutenu par six piles en forme de Y distantes de 340 mètres les unes des autres. La solution avancée par le lauréat, Norman Foster, a l'avantage, aux yeux du jury, d'être techniquement éprouvée – donc livrable dans les délais (2001) – et financièrement moins chère – 1,3 milliard de francs. Il s'agit d'un mince tablier de béton profilé en aile d'avion pour mieux supporter le terrible vent d'autan, soutenu par une série de haubans accrochés à sept pylônes qui s'élèveront à 340 mètres au-dessus du fleuve.

La décision ministérielle est à peine connue que se manifeste un front d'opposants assez inattendu. Les écologistes ? Pas tant. Les architectes, surtout, et pas n'importe lesquels : les auteurs des projets recalés. Ainsi, Denis Sloan regrette la brutalité du projet retenu et son manque d'insertion dans ce paysage *« grandiose mais fragile. »* En optant pour Norman Foster, note Francis Soler, autre confrère et concurrent, *« on prive la France d'une belle vitrine pour son savoir-faire industriel et l'on restreint, en même temps, les rares territoires d'expression qui restent aux architectes français en mal de références pour affronter les marchés internationaux, dans une Europe à sens unique »*. Dans le même mouvement il s'en prend au tout-béton et dénonce le rôle des ingénieurs des Ponts et Chaussées qui, dès le départ, privilégiaient la solution haubannée.

Pourquoi cette polémique ? Rancoeur des candidats déçus ? Chauvinisme ? Défense de l'environnement ?

Pour les défenseurs locaux de l'environnement, dont les arguments sont loin d'être irrecevables, c'est le parti retenu par la DDR, donc la construction d'un viaduc – quel qu'il soit – à cet endroit, qui est mauvais. Pour Louis Valès, qui anime avec Bernard Roussel le Comité de proposition pour l'autoroute A 75, *« il fallait faire passer l'autoroute en bordure du plateau, quelques kilomètres plus à l'ouest, en direction de Sainte-Affrique. Cela allongeait sans doute le tracé autoroutier de 5 kilomètres, mais cela avait l'avantage de respecter l'intégrité du Larzac, de préserver l'écologie du site – qui sera endommagé par le forage des piliers du viaduc – et d'éviter la construction d'un ouvrage d'art aussi énorme dans la vallée du Tarn »*.

GIGANTISME

N'est-il pas trop tard pour s'acrocher à cette solution ? *« Le coût de constuction d'un tel ouvrage est largement sous-estimé par l'administration. Il y a deux ans, le pont de Normandie a couté 2,5 milliards. Le viaduc de Millau, du même type, devrait approcher les 3 milliards compte tenu de sa taille. Seule la solution que nous proposons tient dans l'enveloppe financière prévue, même avec l'allongement du tracé. »* Mais, sur place, nous indique notre correspondant, Yvon Puech, les élus locaux et la population ont avalisé la décision du ministère de l'équipement sans trop d'états d'âme. Le pont a été vendu comme une attraction touristique dont le gigantisme devrait attirer les foules. Et, surtout, mettre fin aux interminables embouteillages qui encombrent la petite ville aveyronnaise.

La polémique architecturale est, elle, plus discutable. L'histoire n'est pas sans rappeler le concours du Grand Stade de Saint-Denis, dont l'issue avait provoqué bien des remous (*Le Monde* du 28 janvier 1995) et notamment la colère d'un des architectes non retenus, Jean Nouvel.

F. E. et E. de R.

Un Britannique planétaire

Né en 1935 à Manchester, où il commence des études sanctionnées par un diplôme américain à Yale en 1962, Norman Foster est sans doute le plus pur représentant de l'architecture britannique contemporaine. En 1963, il forme le Team 4 avec, notamment, Richard Rogers, qui construira des maisons particulières. En 1970, il crée sa propre agence, qui devient rapidement l'une des plus performantes au monde. En Grande-Bretagne, il a notamment construit l'université de Sainsbury à Norwich (1976), des ateliers pour Renault à Swindon (1983), le troisième aéroport de la capitale à Stansted (1991). Au Japon il a édifié la tour Century (1991), en Espagne, la tour de télécommunications de Barcelone (1992). Il est surtout connu pour avoir conçu la Hongkong and Shanghai Banking Corporation à Hongkong (1985), quarante-six étages culminant à 178,8 mètres, qui représentent l'un des sommets architecturaux du siècle. En France, il a réalisé la médiathèque de Nîmes (1993), une « Maison carrée », contestée, puis adoptée par les habitants de la ville.

COMMENTAIRE

FRANCHOUILLARDISE

La controverse qui suit les résultats de la compétition utilise des arguments difficiles à entendre. Les premiers sont purement subjectifs : les piles de Foster seraient trop hautes, comme s'il ne s'agissait pas d'un ouvrage monumental, comme si la *« transparence »* des *« crinolines »* de Soler était sérieusement plus crédible, et comme si les doubles piles de Sloan assuraient mieux que d'autres un profil *« élégant et discret »*. Ceci pour ne retenir que trois mots des argumentaires dont les perdants ont abreuvé les médias.

Rappelons-nous, tout de même, que Norman Foster, tout Britannique qu'il soit, a dans le monde un statut et une célébrité qui peuvent rappeler ceux de Gustave Eiffel en son temps. Quel que soit le projet choisi, il aurait été aussi mutilant pour la vallée du Tarn que le sont la Tour Eiffel pour Paris – et Dieu sait ce qu'elle suscita comme polémiques à l'époque – ou le viaduc de Porto. Quelle que soit la technique employée, elle ne garantit pas, à cette échelle, d'éventuels ajustements financiers. Mais quel est le prix à payer pour que le futur viaduc de Millau rachète tant de médiocres ouvrages d'art dont est parsemé le paysage français, et acquierre la célébrité du pont de Normandie ? Ou l'on fait un pari à la Gustave Eiffel, et Foster n'est pas le plus mal placé ; ou l'on récuse franchement le principe du viaduc dans ce site.

« Franchouillards » sont les autres arguments avancés. La France est l'un des seuls pays à avoir pu s'affranchir, durant la glorieuse époque des Grands Travaux, d'une vision chauvine de l'architecture. La profession a d'ailleurs reconnu les apports d'une telle ouverture. La crise économique en général, et celle de la construction en particulier, légitiment sans doute qu'on envisage désormais une politique plus équilibrée. Quel Français a-t-il jamais pu travailler en Angleterre, pourrait-on se dire, en se privant dès lors d'apport exceptionnel de tant d'Européens dans nos villes ? Mais aujourd'hui Perrault, Nouvel, Vasconi ou Parent travaillent à Berlin. Cela aussi serait à remettre en cause ?

Hors l'interrogation de fond sur le principe même du viaduc, la consultation de Millau ne paraît pas mériter tant d'indignité, et plutôt quelques honneurs. Sauf à regretter a *posteriori* la participation au concours de quelques autres signatures, françaises, comme Mimram (la passerelle de Solférino), Gaudin (le stade Charléty), et Nouvel (la Tour sans fin) ou étrangères, comme Calatrava (la gare de Satolas) ou l'illustre Piano, l'auteur du nouvel aéroport Kansaï en face d'Osaka.

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

Gabetti et Isola, artistes hors normes turinois

L'Institut français d'architecture rend hommage à l'œuvre singulière de deux personnalités en marge des doctrines et des modes

GABETTI ET ISOLA, une singularité familière, IFA, 6, rue de Tournon, du mardi au samedi, de 12 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 5 octobre. Tél. : 46-33-90-36.

C'est sans aucun doute l'exposition de l'été français. Moins par l'événement relatif qu'elle représente sur la scène architecturale que par la fraîcheur de son inspiration, son caractère inattendu et – ce n'est pas la moindre de ses qualités – par le renouveau qu'elle semble marquer dans la politique de l'Institut français d'Architecture (IFA). Avec Gabetti et Isola, l'IFA ne cherche pas à forcer le destin de tel ou tel jeune chouchou, ni à promouvoir, sinon à inventer, des modes ou des tendances dont la pérennité n'est pas assurée. Il sort de la recherche éperdue d'avant-gardes pour faire l'état des lieux de personnalités qui se seront révélées, mais à leur manière, d'avant-garde : une attitude que met en lumière près d'un demi-siècle de pratique.

Roberto Gabetti est né en 1925, Aimaro Isola en 1928, l'un et l'autre à Turin. Les deux architectes, qui ouvrent leur agence en 1958 dans la capitale du Piémont, vont former un couple de redoutables complices parfaitement en marge des doctrines en vigueur. Est-ce cela qui les met hors jeu dans la course à la célébrité internationale ? Pour une part : car ils prendront toujours à contrepied ceux-là mêmes qui les auront soutenus le temps d'un article ou bien d'un bâtiment. Gabetti annoncera d'ailleurs la couleur en 1973 lorqu'il publie (avec Andreina Griseri) *Architettura dell'Eclettismo* (Architecture de l'éclectisme) aux éditions Einaudi.

> « Ils se disaient modernes mais dérogeaient aux diktats que la modernité érigeait en loi »

En 1956, après avoir achevé la Bourse des valeurs de Turin, les deux hommes livrent leur premier immeuble, toujours dans leur ville natale, la Bottega d'Erasmo, qui suscite une violente polémique dans le vaste monde de l'architecture « internationale ». *« Qu'avaient-ils fait de si terrible ?,* se demande Patrice Goulet, responsable des expositions à l'IFA. *Ils se disaient modernes mais dérogeaient aux diktats que la modernité érigeait en loi. Leur immeuble était singulier, contextuel, non dépourvu d'ornementation ni de mémoire. En fait, il était déjà fort « discret », et c'était sans doute cela qui était insupportable... »* Et Michel Vernes, auteur du catalogue, de surenchérir : l'architecture de la Bottega, un immeuble en brique que seuls repèrent aujourd'hui les arpenteurs professionnels de la ville, avait *« le don de contrarier l'œil et la morale académiques des gardiens du beau et du vrai. A bon droit, ils discernaient dans la Bottega une référence au passé et l'affirmation conjointe d'un particularisme turinois. Autant de preuves de la dépravation du goût (...) »*.

Et c'est pourtant Gabetti qui publie, en 1975 (avec Carlo Olmo) *Le Corbusier e l'Esprit Nouveau* (Ed. Einaudi), ce qui tend à prouver que les complices ne sont pas totalement barbares. Ils sont même spirituels et attentifs. Et si peu enclins à s'enfermer dans un style qui définirait la personnalité de leur agence commune, qu'aucune de leurs réalisations ne paraît avoir de point commun avec le reste de leur production. Chaque œuvre reste un *unicat*, comme le grand cercle dans lequel s'inscrivent les logements construits pour Olivetti (1971), leur carmel à Quart, marqués de signes romano-palladiens, mais rendant hommage à la simplicité divine par l'usage de la pierre et des lauzes. Ou encore l'immeuble solaire d'Orbassano, immeuble solitaire surtout, au milieu des champs, d'une campagne avec laquelle ils tentent d'entrer en résonance.

Gabetti et Isola, ce sont encore des audaces formelles dont on ne trouvera l'écho que dix années plus tard. Les logements de Concaneve (1974-1980), longue enfilade de bois cernée d'auvents métalliques, naguère hors jeu, se révèlent participer pleinement de cette fin de siècle. Ils frôlent le pastiche via Sant'Agostino, à Turin, mais avec cette apparente désinvolture et cette grâce que seuls les Italiens semblent posséder de manière innée. Autre méthode et autre position dans l'île d'Elbe : cet ensemble simple et rocailleux appartient au paysage, ou en émerge avec la pudeur et la candeur d'un jeune caméléon. Et le tout à l'avenant.

A l'inspiration profuse des deux Turinois répond une muséographie simple et lisible, qui préserve par un jeu de transparence la lumière dans l'enfilade assombrie des salles de l'IFA. De nombreux dessins sont présentés, venus d'une importante exposition récemment organisée dans la basilique de Vicence. En prime à cette manifestation aimable et reposante, l'IFA expose le travail de Dom Bellot (1876-1944), moine et architecte auquel un ouvrage est consacré aux éditions Norma. Là encore, il s'agit d'exhumer un talent, et un grand, qui aura suivi toute sa vie un chemin solitaire et pourtant exemplaire.

F. E.

Le Musée des arts scéniques de la Chine sans domicile fixe

Une collection de cinq mille pièces, unique au monde, ne trouve pas de lieu d'accueil à Paris

Costumes, masques, décors, marionnettes, manuscrits... Jacques Pimpaneau, orientaliste passionné, a fait fructifier au fil des ans la collection que lui avait cédée un amateur de Hongkong. *Ce musée est aujourd'hui* entreposé dans un local parisien. Malgré les promesses de la mairie et du ministère de la culture, il n'a pas trouvé où installer ses richesses. Les anciens locaux des Pompes funèbres pourraient l'accueillir.

DANS le petit monde – pas si petit – de ceux que fascine la culture de l'Orient, Jacques Pimpaneau fait figure d'original. Voilà un quart de siècle qu'au lieu de se contenter d'enseigner, à Paris, la langue chinoise dans une confortable sinécure universitaire, il étudie, et, à sa manière, aide à faire vivre les arts asiatiques de la scène. Il a réuni une collection d'objets inappréciables issus de la tradition populaire, *que l'académie orientaliste* d'Occident – de France en particulier –, a tendance à considérer comme mineurs ou anecdotiques. Ils font pourtant de l'Asie – au sens le plus large – l'un des plus riches théâtres de la planète.

Jacques Pimpaneau a constitué un outil unique au monde, le Musée Kwok On. Kwok On est le nom d'un collectionneur de Hongkong, qui *lui* céda, en *1971*, un ensemble de marionnettes cantonaises, d'instruments de musique, de livres et d'objets liés aux arts scéniques. Au fil des ans, le musée s'est enrichi de collections touchant aux traditions de ce domaine, du Bosphore au Japon en passant par l'Iran, le sous-continent indien, l'Indochine, la Chine et la Corée.

NAVRANTES MÉSAVENTURES

Il se trouve que, depuis 1993, le musée en question, qui avait erré de local provisoire en abri temporaire, n'existe plus que sous forme de caisses entreposées dans un bâtiment de la Ville de Paris, rue du Théâtre. Motif : impossible de trouver les 1 500 mètres carrés nécessaires à l'exposition et la conservation des collections, et à l'organisation *d'un authentique* programme d'animation culturelle comprenant un centre de documentation biblio-audiovisuelle et un *lieu* de manifestations ponctuelles où se retrouveraient tout aussi bien le Ramayana que la mythologie birmane, la chronique des Heike, épopée de clans féodaux nippons, que le théâtre turc d'ombres et autres traditions populaires de Sri Lanka *ou* de Corée.

Mécène de principe, Jacques Chirac l'a été en décidant en 1993 que le musée, expulsé des locaux *où il avait été hébergé, et que le* maire d'alors avait inaugurés, serait logé par la Ville de Paris. Depuis, ni Jack Lang ni Jacques Toubon ne sont parvenus à remuer suffisamment le ministère de la culture pour qu'une fois les collections cédées à l'Etat celui-ci s'arrange pour permettre leur exposition. Une initiative du ministère faillit les envoyer à Nice, où elles *n'étaient pas vraiment les bienvenues*. Pendant un temps, un espoir s'est dessiné du côté de l'ex-Théâtre de la Gaîté-Lyrique. Une autre piste, plus sérieuse, semble s'ouvrir rue d'Aubervilliers *(lire ci-dessous)*.

A l'heure où, plus que jamais, on se pique d'Asie à la tête de l'Etat, les mésaventures du Musée Kwok On et ses cinq mille pièces de costumes, *marionnettes*, masques, accessoires, éléments de décors, objets rituels et autres traces écrites de traditions essentiellement orales viennent s'ajouter au manque d'intérêt grandissant qu'on note en France pour cette partie du monde (*Le Monde* du 28 février). C'est d'autant plus navrant que ces traditions sont elles-mêmes menacées dans une bonne partie de cet Extrême-Orient, dont la réussite économique masque souvent la désuétude frappant en particulier les arts populaires. Sait-on, *par exemple*, en *Occident*, que l'opéra chinois, déjà passablement torturé par Mao, n'a provisoirement resurgi de ses cendres, à la fin des années 70, que pour plonger à nouveau vers le néant, victime de la loi de la rentabilité économique ? Le chef-d'oeuvre cinématographique de Chen Kaige, *Adieu, ma concubine* était de ce point de vue trompeur.

Jacques Pimpaneau s'accroche à l'espoir d'ouvrir un lieu démontrant que la *« culture lettrée, ou noble »* d'Asie ne s'oppose pas franchement à celle du peuple. C'est bien en effet leur continuité qui faisait de l'Asie un pôle culturel majeur et vivant de l'histoire des hommes. Pour la seule Chine, où le nationalisme du gouvernement ne se traduit guère en masse budgétaire pour la culture, nombre d'artistes en sont venus à espérer trouver à l'étranger un appui contre la conquête entamée par l'empire McDonald's-Hollywood.

Francis Deron

La solution des Pompes funèbres

LE MUSÉE KWOK ON va-t-il pouvoir s'installer au 104 de la rue d'Aubervilliers ? L'hypothèse n'est pas absurde. Cette adresse méconnue est actuellement celle des Pompes Funèbres de Paris, qui doivent quitter les lieux d'ici à 1998. C'est en effet sur ce vaste espace (15 000 m²) borné par les voies ferrées desservant la gare de l'Est et la rue Curial, dans le 19e arrondissement, que l'archevêché de Paris fit élever, en 1873, par l'architecte Delabarre, deux grands pavillons (briques, fer et verre) flanqués de deux bâtiments de pierre destinés à l'administration.

Ces parapluies ont longtemps abrité l'armada des corbillards nécessaires aux quelque 30 000 enterrements annuels, dont l'Eglise catholique avait le quasi-monopole dans la capitale, et logé la cavalerie indispensable aux déplacement de ces chariots funéraires. Des ateliers de menuiserie puis de mécaniques jouxtaient les écuries. *Les vastes sous-sols étaient conçus* pour caser des gammes très complètes de cercueils. Cet ensemble, à la fois ouvert et fermé, fait communiquer la rue d'Aubervilliers avec la rue Curial. En 1905, lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la Ville de Paris hérita de ces services. Aujourd'hui, alors que le monopole municipal des Pompes funèbres s'achève, le sort de ces bâtiments se pose.

TENTATION IMMOBILIÈRE

Faut-il détruire ou conserver ces bâtiments ? Pour la majorité municipale, le tentation est grande de vendre ces terrains, estimés par la Ville à 220 millions de francs. Une opération immobilière bien menée pourrait déboucher sur la construction de 400 à 500 logements. L'opposition socialiste, qui a conquis la mairie du 19e arrondissement, objecte que le quartier, à la population très dense, n'a que trop souffert, ces dernières *années*, de la spéculation immobilière – elle pense à la cité Curial et aux calamiteuses Orgues de Flandres, toutes proches.

Enfin, l'intérêt architectural de ces halles n'est pas mince. Caractéristiques de la construction industrielle du XIXe siècle, elles méritent d'autant plus d'être conservées qu'elles sont en bon état. Roger Madec, maire (PS) de l'arrondissement a donc demandé, fin 1995, l'inscription de l'ensemble à l'Inventaire supplémentaire des Historiques. Cette demande est restée lettre morte, le préfet ayant par deux fois repoussé l'ordre du jour où ce problème devait être débattu.

La situation a changé. Le 2 juillet, la Commission du Vieux Paris, après les interventions de Michel Fleury et de Béatrice de Andia, proches de la majorité, a adopté, à l'unanimité, un voeu demandant la protection de l'ensemble. Ce voeu va être transmis à la commission régionale (Corephae), qui propose ce genre de classement. La conservation des bâtiments pose une autre question : quelle destination leur donner ?

La mairie du 19e aimerait implanter, dans ce quartier défavorisé, un ensemble d'activités culturelles. C'est là que le Musée Know On pourrait déployer ses collections. A côté de lui, une salle destinée à accueillir le Théâtre du geste et de l'image (International Visual Theater) pourrait être logé dans l'une des ailes. Une autre salle de spectacle pourrait être construite pour la Maison des cultures du monde, à l'étroit boulevard Raspail. Enfin, le ministère de la culture cherche un lieu pour installer son futur Centre national de la danse : la 104 de la rue d'Aubervilliers est l'un des deux *lieux parisiens visités par le rapporteur chargé de ce* dossier. Un tel équipement doit être impérativement complété par un organisme directement branché sur la quartier, type Maison des associations.

Reste à trouver le financement d'un tel projet. L'affermage à des sociétés privées – cafés, restaurants, librairies, magasins de disques – des espaces subsistants ne suffira sans doute pas.

Emmanuel de Roux

« Loulou » à Glyndebourne : une émotion purement musicale

***Loulou*, d'Alban Berg. Direction musicale : Andrew Davis, mise en scène : Graham Vick, décors et costumes : *Paul Brown*. Avec Claron McFadden (Loulou), Kathryn Harries (comtesse Geschwitz), Wolfang Schöne (Schön), David Kubler (Alwa), Norman Bailey (Schigolch), Stephan Drakulich (le Peintre). Orchestre *philharmonique* de Londres. FESTIVAL DE GLYNDEBOURNE, dernières représentations : 9, 13, 16 et 19 août. Le festival continue jusqu'au 25 août, avec *Arabella* et *Ermione* en alternance. Rens. : Tél. : (19) 44-12-73-813-813.**

GLYNDEBOURNE
de notre envoyé spécial

Haendel et Mozart, Rossini, Tchaïkovski, Strauss et Berg : *Glyndebourne* n'a jamais craint la diversité. Paradoxe pourtant : si l'événement de l'été, *Theodora*, de Haendel, produit par Peter Sellars et William Christie, représentait en fait la modernité pure, *Loulou* – qui apparaît pour la première fois au programme du festival (il *s'agit*, de plus, de la première nouvelle production en Grande-Bretagne depuis neuf ans !) – fait ici figure de classique de répertoire tant la production de Graham Vick en gomme la virulence et en adoucit l'impact.

Une enceinte de brique semi-circulaire, nue, de la même couleur chaude que celle du nouveau théâtre, portant les marches de pierre blanche d'un escalier en encorbellement escamotable à volonté, *c'est l'espace unique* du drame que la lumière d'une grosse « bassine » mobile fera à peine varier. Un miroir, présenté au public pendant la harangue du Dompteur, explicite le propos de Graham Vick : sa Loulou est notre contemporaine dans les images, les corps comme dans les comportements. Mais, loin de choquer, elle s'intègre aisément à nos habitudes de l'horreur visuelle. L'œuvre si crue, si ignoble même, n'apparaît alors nullement déplacée au milieu de la bonne société qui tantôt s'en ira pique-niquer dans les jardins fleuris. *Loulou devient ainsi* un simple opéra « culinaire », dans le sens brechtien. Et le destin de ses *protagonistes* ne nous touche plus vraiment. Seul le film-pivot de l'oeuvre, admirablement réalisé par Jackie Oudney et d'ailleurs intégralement tourné dans le théâtre, *pro*pose une vision autrement poignante du drame vécu par l'héroïne de Berg.

Difficile cependant de juger d'une production dont le principal atout manque à l'appel. Après la première, Christine Schaeffer, admirable Loulou à Salzbourg en 1995, se démet l'épaule. Sa doublure, Claron *McFadden*, programmée pour l'une des représentations d'août, reprend le rôle à la perfection sur le plan musical. Mais on peut douter que ce bel animal – *« Ein Tier »*, dit justement Loulou – à la Grace Jones, trop conscient de son rayonnement physique, ait à voir avec celui que composait Schaeffer, plus nature, plus fragile, d'une héroïne tortionnaire *innocente. Voici une Loulou* sans aucun doute, en rien victime des hommes mais plutôt de sa propre indifférence, de son égoïsme, et dont le parcours, très réaliste (ascension et surtout déchéance) devient d'une banalité de série américaine.

Dans l'excellente distribution, on retrouve heureusement des habitués de leur rôle, comme Wolfang *Schöne*, *Schön tyrannique*, un extraordinaire psychopathe de banlieue au final, et David Kubler, élégant et superbe chanteur. Kathryn Harries, Geschwitz coincée, fait comme toujours grande impression, Donald Maxwell impose une *dimension exceptionnelle* à l'Athlète, comme Norman Bailey à son Schigolch ravagé. La direction d'Andrew Davis, lyrique, enlevée, manque du détail analytique auquel nous ont habitués d'autres lectures. Si cela nuit à la transparence du London Philharmonic Orchestra, cela n'enlève rien aux qualités dramatiques de l'oeuvre dont l'émotion demeure ici surtout musicale.

Pierre Flinois

Treize productions françaises à la Mostra de Venise

LE DIRECTEUR ARTISTIQUE de la Mostra, Gillo Pontecorvo, a dévoilé l'essentiel du programme de la 53e édition du Festival, qui se déroulera du 28 août au 7 septembre. Pas moins de treize productions (et coproductions) françaises figurent parmi les différentes sections, ce qui traduit un rapprochement de Venise avec une cinématographie envers laquelle s'était manifestée, les années précédentes, une certaine méfiance.

Parmi les quinze titres – pour l'instant – retenus en compétition officielle figurent *For Ever Mozart* de Jean-Luc Godard, *Hommes, femmes, mode d'emploi* de Claude Lelouch, *Ponette* de Jacques Doillon, *Party* de Manoel de Oliveira, *Carla's Song* de Ken Loach, *Brigants* d'Otar Iosseliani, *Le Roi des Aulnes* de Volker Schlöndorff, *Profondi Carmesi* d'Arturo Ripstein, *The Funeral* d'Abel Ferrara, *Basquiat* de Julian Schnabel, *Buddha Bless America* de Wu Nien-jen, *Vesna va veloce* de Carlo Mazzacurati.

L'écrivain bangladais Taslima Nasreen retourne en Suède

LA ROMANCIÈRE Taslima Nasreen, qui vit en exil à Berlin depuis juin 1995, a décidé de retourner en Suède où elle s'était réfugiée après avoir fui son pays, le Bangladesh, le 10 août 1994, à la suite de menaces de mort des islamistes, a annoncé la radio publique suédoise. Elle n'a pas précisé à quelle date ni pour combien de temps.

Taslima Nasreen s'était rendue à Berlin début juin 1995, à l'invitation *d'un organisme public allemand d'échanges universitaires*, le DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst), initialement pour une période de trois mois. Elle bénéficiait alors d'une bourse qui n'est plus renouvelable et rejoindrait donc Stockholm, où elle a des amis et peut être hébergée.

Les bonne notes des Chorégies d'Orange

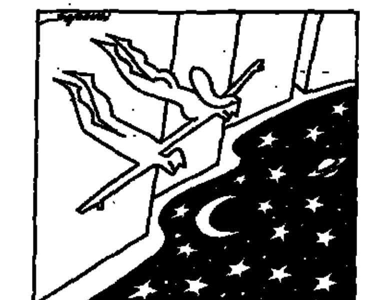
APRÈS LES TIRAILLEMENTS politiques de 1995, les Chorégies d'Orange dirigées par Raymond Duffaut – qui se sont terminées le 3 août –, semblent reparties sur une bonne voie. Pour pallier la défection de la mairie Front national, qui a supprimé sa subvention d'un million de francs, l'Etat est venu à la rescousse. Le budget des Chorégies (18 millions de francs) s'équilibre à 80 % grâce aux recettes propres. Avec 40 000 entrées, la billetterie en a fourni l'essentiel.

Les opéras donnés deux fois (*Don Giovanni* et *La Forza del destino*), les grands concerts (*Requiem* de Mozart, *Carmina Burana* de Carl Orff), ont tous fait le plein ou presque, malgré des prix de places élevés pour les ouvrages lyriques (de 90 F à 890 F) et plus raisonnables pour les œuvres symphoniques et chorales (de 40 F à 390 F).

Les habitants d'Orange constituent de 6 % à 7 % du public, mais celui-ci se diversifie dans ses origines (14 % d'étrangers) et dans sa composition (15 % d'étudiants).

Festival « Jardin dans tous ses états », à Assier

Onzième édition d'une manifestation essentielle du jazz



GALIOT DE GENOUILLAC, vainqueur de Marignan (1515), fit construire, au retour du combat, un château en terre des causses du Quercy. A Assier, les habitants sont fiers de ce lieu d'histoire et d'architecture. En 1986, l'un des leurs, le chanteur Jean-François Prigent, inventa un festival, Jardin dans tous ses états. Devant la façade on planta, selon les années, des fleurs, des légumes, des citrons. La cour accueillit la musique. D'autres lieux se sont ouverts lors de ce festival insolite : le Verger Martigoutte, avec ses loupiotes et ses tables branlantes, le foirail, les granges, les remises, les bassins, les places...

Succédant à Prigent, Lilian Alric avance dans les mêmes traces. Des musiciens fidèles au village et quelques nouveaux venus y défendront les causes du jazz créatif et inventif. Avec Lousadzak de Claude Tchamitchian, la Sardana Jazz de Michel Marre, les formations d'Abdu Salim, Sylvain Kassap ou Henri Texier, le trio de François Thuillier et celui réunissant Pansanel/Gourand/Salis, le Mhère Quartet de Jacques di Donato et le guitariste Bernardo Sandoval. Un hommage au trompettiste Don Cherry, un travail d'improvisation musicale et visuelle du sculpteur-guitariste Philippe Deschepper, des fanfares, des débats, des jeux et des promenades complètent cette manifestation.

★ Du 9 au 11 août. Association pour la renaissance du château d'Assier, la Gloriette, 46320 Assier. Tél. : 65-40-42-42.

UNE SOIRÉE À PARIS

Quatuor Muir
Basé à Philadelphie, cet excellent quatuor à cordes américain parcourt le monde depuis de nombreuses années. Il s'est déjà fait applaudir en France seul ou en compagnie des pianistes Jean-Philippe Collard et Gisèle Magnan. Bien qu'il ne soit pas spécialisé dans un musicien ou un autre, il semble que Brahms soit son compositeur fétiche.
Mozart : *Quatuor à cordes KV 421.* Mendelssohn : *Quatuor à cordes op. 44 n° 1.* Brahms : *Quatuor à cordes op. 67.*
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. M° Bourg-la Reine. 17 h 30, le 10 août. Tél. : 46-61-00-66.

Nuit « La Belle et la Bête » au parc de La Villette
Le 7e Festival de cinéma en plein air au parc de La Villette tire à sa fin. Avant la projection de *Leon*, de Luc Besson (le 10) et de *Usual Suspects*, de Bryan Singer (le 11), une nuit « La Belle et la Bête » est proposée ce soir. Deux films au programme, *Dracula*, de Francis Ford Coppola (1993) et *King Kong*, le film mythique de Merian Cooper et Ernest B. Schoedsack (1933), avec Fay Wray dans le rôle de la belle.
Prairie du triangle du parc de La Villette. M° Porte-de-Pantin. 22 heures, le 9. Tél. : 40-03-76-92. Entrée libre. 40 F le transat et la couverture.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DEAD BEAT
Film américain d'Adam Dubov, avec Bruce Ramsay, Balthazar Getty, Natasha Gregson Wagner (1 h 35).
VO : Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

L'EFFACEUR
Film américain de Charles Russel, avec Arnold Schwarzenegger, James Caan, Vanessa Williams, James Coburn, Robert Pastorelli, James Cromwell (1 h 55).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FLIPPER
Film américain d'Alan Shapiro, avec Elijah Wood, Paul Hogan, Chelsea Field, Isaac Hayes, Jonathan Banks, Jason Fuchs (1 h 36).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FORZA ROMA
Film franco-italo-suisse de Bruno Garbuglia, Roberto Ivan Orano, avec Donat Guibert, Julie Turin, Gérard Rinaldi, Mallaury Nataf, Maria-Grazia Nazzari, Christian Capone (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LES GRIFFES DE LA CIGOGNE
Film américain de René Eram, avec Bridgette Wilson, Peter Boyle, Scott Cohen (1 h 30).
VO : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

POLICIER
Film franco-italien de Gulio Base, avec Nadia Fares, Robert Citran, Claudio Amendola, Michele Placido, Kim Rossi Stuart, Luigi Diberti (1 h 30).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

SAFE PASSAGE
Film américain de Robert Allan Ackerman, avec Susan Sarandon, Sam Shepard, Marcia Gay Harden, Robert Allan Ackerman, Nick Stahl, Robert Sean Leonard (1 h 35).
VO : Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

STRIP-TEASE
Film américain d'Andrew Bergman, avec Demi Moore, Armand Assante, Ving Rhames, Robert Patrick, Burt Reynolds (1 h 57).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

TROIS VŒUX
Film américain de Martha Coolidge, avec Patrick Swayze, Mary Elizabeth Mastrantonio, Joseph Mazzello, Seth Mumy, Michael O'Keefe (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

RÉGIONS

MUSIQUE CLASSIQUE

BRUÈRE-ALLICHAMPS
Ensemble Florilegium
Haendel : *Israel in Egypt.* Julian Podger (direction).
Abbaye de Noirlac, 18 Bruère-Allichamps. 21 heures, le 10 août. Tél. : 48-67-00-18. De 80 F à 165 F.

PRADES
Vienne
Strauss : *Till Eulenpiegels lustige Streiche.* Berg : *Pièces pour clarinette et piano.* Mahler : *Quatuor pour piano et cordes.* Schubert : *Quatuor à cordes « la Jeune Fille et la mort ».*
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 10 août. Tél. : 68-96-33-07. De 130 F à 160 F.
Orchestre Concentus Hungaricus de Budapest
Bach : *Concerto brandebourgeois BWV 1048.* Bartok : *Divertimento.* Schumann : *Concerto pour violoncelle et orchestre op. 129, transcription pour violon.* Pierre Amoyal (violon).
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 11 août. Tél. : 68-96-33-07. De 130 F à 160 F.
Rencontres
Schumann : *Quintette pour piano et cordes op. 44.* Mendelssohn : *Octuor op. 20.*
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 12 août. Tél. : 68-96-33-07. De 130 F à 160 F.
Mozart et Haydn
Mozart : *Symphonie KV 201.* Haydn : *Harmoniemesse.*
Eglise Saint-Pierre, 66 Prades. 21 heures, le 13 août. Tél. : 68-96-33-07. 140 F.

REIMS
Sophie Koch (mezzo-soprano), François Weigel (piano)
Œuvres de Fauré, Debussy, Schumann et Ravel.
Reims-Champagne Congrès, 51 Reims. 16 heures, le 10 août. Tél. : 26-77-45-25.
Emile Naoumoff (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op. 2 n° 1 et op. 13.* Naoumoff : *Rhapsodie.*
Musée des Beaux-Arts, 51 Reims. 19 heures, le 10 août. Tél. : 26-77-45-25.
Christian Rivet (guitare)
Villa-Lobos : *Préludes, Etudes.* Bach : *Partita pour luth BWV 997.* Dowland : *Pièces pour luth.* Britten : *Nocturnal after John Dowland.*
Musée hôtel Le Vergeur, 51 Reims. 16 heures, le 11 août. Tél. : 26-77-45-25.
Gérard Caussé (alto)
Bach : *Suite BWV 1007, Partita BWV 1004.* Hindemith : *Sonate pour alto op. 25 n° 1.* Stravinsky : *Elégie.*
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 18 heures, le 11 août. Tél. : 26-77-45-25.
Guillaume Sutre (violon), Kyung-Hee Kim (piano)
Saint-Saëns : *Romance, Fantaisie op. 124.* Granados : *Danse espagnole.* Fauré : *Sicilienne, Berceuse pour violon et piano.* Schposchnikov : *Sonate pour violon et piano.*
Eglise Sainte-Clotilde, 8, rue de Louvois, 51 Reims. 19 heures, le 12 août. Tél. : 26-77-45-25.
Laurent Boukobza (piano)
Haydn : *Sonate pour piano n° 62.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 101.* Schumann : *Fantaisie pour piano.*
Musée des Beaux-Arts, 51 Reims. 16 heures, le 13 août. Tél. : 26-77-45-25.
Quatuor Elysée
Mozart : *Quintette pour piano et cordes KV 478.* Rachmaninov : *Romance scherzo.* Brahms : *Quintette pour clarinette et cordes.* François Sauzeau (clarinette), Dana Giovaninetti (piano).
Reims-Champagne Congrès, 51 Reims. 19 heures, le 13 août. Tél. : 26-77-45-25.
Quatuor Elysée
Haydn : *Les Sept Dernières Paroles du Christ en croix.*
Eglise Saint-Benoît, 51 Reims. 16 heures, le 14 août. Tél. : 26-77-45-25.
Katia Skanavi, Alex Slobodianyk (piano)
Brahms : *Liebeslieder Walzer.* Chopin : *Valses.* Schubert : *Les Valses.* Tchaïkovski : *Casse-noisette, valses.* Ravel : *La Valse.*
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 19 heures, le 14 août. Tél. : 26-77-45-25.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
Kei Koito (orgue)
Boehm : *Prélude, fugue et postlude.* Pachelbel : *Aria.* Walther : *Concerto.* Muffat : *Passacaille.* Bach : *Chorals.*
Eglise, 13 La Roque-d'Anthéron. 17 heures, le 10 août. Tél. : 42-50-51-15.
Sinfonia Varsovia
Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre n° 5.* Mendelssohn : *Concerto pour piano et orchestre n° 3.* Mozart : *Symphonie n° 40.* Jean-François Heisser (piano), Antoni Witt (direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 10 août. Tél. : 42-50-51-15.
Gustav Leonhardt (clavecin)
Œuvres de Couperin, Anglebert, Buxtehude, Bach et Forqueray.
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 18 heures, le 11 août. Tél. : 42-50-51-15.
Sinfonia Varsovia
Mendelssohn : *Concertos pour piano et orchestre n° 1 et 2, Symphonie n° 4 « Italienne ».* Huseyin Sermet (piano), Antoni Witt (direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 11 août. Tél. : 42-50-51-15.
Gustav Leonhardt (clavecin)
Œuvres de Couperin, Weckmann, Froberger, Anglebert et Bach.
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 13 août. Tél. : 42-50-51-15.
Kölner Kammerchor
Brahms : *Liebeslieder Walzer, Der Abend, Quatuors avec pianoforte op. 112 et 92, Zigeunerlieder.* Eric Schneider, Matthias Veit (piano), Peter Neumann (direction).
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 18 heures, le 14 août. Tél. : 42-50-51-15.
Sinfonia Varsovia
Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 488, Symphonie n° 41 « Jupiter ».* Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre n° 4.* Hélène Grimaud (piano), Antoni Witt (direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 14 août. Tél. : 42-50-51-15.
Orchestre d'Auvergne
Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 449, Divertissement KV 137.* Jean-Bernard Pommier (piano), Jean-Claude Pennetier (direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 20 heures, le 15 août. Tél. : 42-50-51-15.
Orchestre d'Auvergne
Mozart : *Concerto pour deux pianos et orchestre KV 365, Divertissement KV 138.* François-René Duchable (piano), Jean-Bernard Pommier (piano, direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 15 août. Tél. : 42-50-51-15.
Orchestre d'Auvergne
Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 414, Concerto pour trois pianos et orchestre KV 242.* Jean-Claude Pennetier, François-René Duchable, Jean-Bernard Pommier (piano).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 23 heures, le 15 août. Tél. : 42-50-51-15.
Rinaldo Alessandrini (clavecin)
Œuvres de Buxtehude, Boehm, Kühnau et Bach.
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 18 heures, le 16 août. Tél. : 42-50-51-15.
Ralf Gothoni (piano)
Janacek : *Sur un sentier herbeux.* Schubert : *Sonate pour piano D 960.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 16 août. Tél. : 42-50-51-15.

SAINT-CÉRÉ
La Cambiale di matrimonio
de Rossini. Jean Vendassi (baryton), Béatrice Di Carlo (Fanny), Etienne Lescroart (Edoardo), Richard Lahady (Slook), Eric Perez (Norton), Anne Barbier (Clarina), Orchestre du Festival de Saint-Céré, Didier Lucchesi (direction), Vincent Vittoz (mise en scène).
L'Usine, 46 Saint-Céré. 21 h 30, les 10 et 17 août. Tél. : 65-38-28-08. De 100 F à 200 F.
Carmen
de Bizet. Béatrice Burley (Carmen), Christian Lara (don José), Marc Mazuir (Escamillo), Marie-Paule Dotti (Micaela), Orchestre du Festival de Saint-Céré, Claude Schnitzler (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Château de Castelnau-Bretenoux, 46 Saint-Céré. 21 h 30, les 11 et 13 août. Tél. : 65-38-29-08. De 110 F à 300 F.
Chœur et orchestre du Festival de Saint-Céré
Schumann : *Requiem.* Béatrice Di Carlo (soprano), Lucile Vignon (mezzo-soprano), Eric Vignau (ténor), Patrick Meroni (baryton), Ensemble Piacere Vocale, Michel Uhlmann (direction).
Eglise Sainte-Spérie, 46 Saint-Céré. 21 heures, le 15 août. Tél. : 65-38-28-08. De 100 F à 130 F.
Et le 16 août à 21 h, à l'abbatiale de Souillac.

VICHY
Kyung-Hee Kim (harpe), Laure Colladant (pianoforte)
Dussek : *Grand Duo op. 72.* Mozart : *Sonate pour harpe et piano.* Woelfl : *Grand Duo op. 29.*
Palais des congrès-opéra, 5, rue du Casino, 03 Vichy. 11 h 30, le 11 août. Tél. : 70-30-50-30. 120 F.

DANSE

Ballet du Capitole de Toulouse
George Balanchine : *Capriccio pour piano.* Antony Tudor : *Dark Elegies.* Michel Rhan : *L'Oiseau de feu.*
Palais des congrès-opéra, 5, rue du Casino, 03 Vichy. 20 h 30, le 10 août. Tél. : 70-30-50-30. De 120 F à 170 F.

THÉÂTRE

BUSSANG
Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Philippe Berling, avec Eric Ruf, Martine Bertrand, Jean-François Lapalus, Eric Berger, Jérémie Oler, Julien Chavrial, Christiane Couturier, Aude de Rouffignac, Anne Fischer, Nadia Fossier, Francisco Gil, Christiane Lallemand, Pierre Lamandé, Jean-Claude Luçon, Marie Luçon, Nicolas Luçon, Madeleine Meinier et Marie Montémont.
Théâtre du Peuple, rue du théâtre, 88 Bussang. 20 heures, le 10 ; 15 heures, les 11, 15, 16, 17, 18. Tél. : 29-61-50-48. Durée : 4 h 15. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 31 août.*

FUMEL
M. de La Fontaine, le libertin de Dieu
de Michèle Rossi, mise en scène de Daniel Delprat, avec Guy Tréjan, Catherine Rouvel, Pierre Mottet et Edwige Navarro.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 10. Tél. : 53-71-17-17. Durée : 1 h 50. 120 F et 150 F.*
Les Caprices de Marianne
d'Alfred de Musset, mise en scène de Guy et Roger Louret, avec Lucy Harrison, Grégori Baquet, Hervé Domingues, Laurent Biras, Olivier Claverie, Jean-Paul Delvordre, Benoît de Gaulejac, Khémi, Marie-France Laborde et Pierre-Alain Leleu.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 12. Tél. : 53-71-17-17. Durée : 1 h 30. 70 F et 90 F.*
Le Voyage de M. Perrichon
d'Eugène Labiche, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Jean-Pierre Darras, Philippe Clay, Jacques Ramade, Corinne Lahaye, Benjamin Boyer, Fabrice Roux, Laurent Montagner et Alexia Portal.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 14. Tél. : 53-71-17-17. Durée : 1 h 20. 120 F et 150 F.*
Le Cantique des cantiques
mise en scène de François Bourcier, avec François Bourcier, Valérie Fruaut, Patricia Alzetta et Louis Bourcier.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 15. Tél. : 53-71-17-17. Durée : 1 h 15. 70 F et 90 F.*

NOIRMOUTIER-EN-L'ILE
Tartuffe
de Molière, mise en scène de Nadine Darmon et Pierre Debauche, avec Robert Angebaud, Emmanuel Broche, Philippe Fenwick, Gemma Guilemani, Cyrille Josselyn, Anne Leclercq, Stanislas Morelle, Alain Ours, Vincent Poirier, Claude Saint-Dizier, Raphaëlle Saudinos, Emmanuel Vérité et Carine Yvart.
Cour du château, 85 Noirmoutier-en-l'Ile. 21 h 30, le 10. Tél. : 51-35-87-24. Durée : 2 h 30. De 40 F à 90 F.*

PÉRIGUEUX
Festival Mimos
avec « Sphère » (Materia Prima) et « Titanic » (Theater Titanick).
Rues du centre historique, 24 Périgueux. 23 h 30, le 10 ; 22 h 30, le 11. Tél. : 53-53-18-71. Entrée libre.
Le Sommet, par Ralf Ralf
de, par Barnaby Stone et Jonathan Stone.
Théâtre le Palace, 24 Périgueux. 19 heures, le 10. Tél. : 53-53-18-71. 60 F et 85 F.*
Chiens de faïence
mise en scène de Denis Chabroullet, avec Jean-Pierre Hutinet et Michel Motu.
Nouveau Théâtre, 24 Périgueux. 22 heures, le 10. Tél. : 53-53-18-71. 70 F et 100 F.*
Nez en moins, par Habbe et Meik
de, par Hartmut Ehrenfeld et Michael Aufenfehn.
Nouveau Théâtre, 24 Périgueux. 20 h 30, le 11. Tél. : 53-53-18-71. 70 F et 100 F.*

VAOUR
Festival l'Eté de Vaour
avec « la Crosse en l'air » et « Madame Raymonde chef de gang » (compagnie du Tapis franc), « le Pouvoir des petits miracles » (Extra Nix), « Employés du jazz, de l'éclecticité » (Lacombe et Asselin).
Commanderie, rues et cour de l'école, 81 Vaour. 20 h 30 et 22 h 30, le 10 ; 21 heures et 22 h 30, le 11. Tél. : 63-56-36-87. De 30 F à 80 F.

VIVIERS
La Mégère apprivoisée ou Peines d'amour gagnées
d'après William Shakespeare, mise en scène de Denis Llorca, avec Mireille Delcroix, Anne Buffat, Christine Guerdon, Gérard Ortega, Serge Llorca, Jacques Canselier, Jean-Philippe Lo Crasto, Jean-Félix Cuny, Paul Borne, Max Cottet, Bruno Ramain, Arnaud Le Fort et Denis Llorca.
Place Saint-Jean, 07 Viviers. 21 h 30, les 10 et 11. Tél. : 75-52-51-32. Durée : 2 heures. De 70 F à 160 F. Dernières.*

ARTS

ALBI
De Picasso à Barcelo
Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie, 81 Albi. Tél. : 63-49-48-70. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.

AMIENS
La Russie romantique : peintures et dessins du musée de Tver
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 novembre. 20 F ; (exposition + musée) : 35 F.

ANTIBES
1946, l'art de la reconstruction
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes. Tél. : 92-90-54-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

ARC-ET-SENANS
Les Visiteurs du soir : la traversée du paysage
Saline royale, Institut Claude-Nicolas-Ledoux, 25 Arc-et-Senans. Tél. : 81-54-45-45. De 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 septembre. 32 F.

ARLES
Rencontres internationales de la photographie Arles 1996
Palais de l'archevêché, abbaye de Montmajour, galeries arlésiennes, La Maison des rencontres, 10, rond-point des Arènes, 13 Arles. Tél. : 90-96-76-06. Jusqu'au 18 août. de 20 F à 35 F (selon les expositions), forfaits de 80 F à 140 F.
Riera I Arago
Fondation Vincent-Van-Gogh, palais de Luppé, 26, rond-point des Arènes, 13 Arles. Tél. : 90-49-94-04. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.

BORDEAUX
La Grèce en révolte, Delacroix et les peintres français, 1815-1848
Galerie des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 56-10-16-93. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; nocturnes mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 septembre. 20 F.
Annette Messager
CAPC-Musée d'Art contemporain-Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 30 F.

CAEN
Crossroads : Jacques Charlier, Léo Copers, Philippe Dufour
Frac de Basse-Normandie, 9, rue Vaubenard, 14 Caen. Tél. : 31-93-09-00. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 1er septembre.

CAMBRAI
Suzanne Valadon (1865-1938)
Musée municipal, 15, rue de l'Epée, 59 Cambrai. Tél. : 27-82-27-90. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 1er décembre.

CASTRES
Gary Hill : installations vidéo
Centre d'art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures ; dimanche jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 29 août.

DOLE
Les Visiteurs du soir : féminités
Musée des Beaux-Arts, 85, rue des Arènes, 39 Dole. Tél. : 84-72-27-72. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 1er septembre.

EYMOUTIERS
Botchio : sculptures du Bénin, Afrique
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre. 20 F.

FRÉJUS
Hans Hartung
Le Capitou-Centre d'art contemporain, zone industrielle du Capitou, 83 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre.

LECTOURE
L'Eté photographique de Lectoure
Centre photographique, 5, rue Sainte-Claire, 32 Lectoure. Tél. : 62-68-83-72. De 15 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 septembre.

LESCURE-D'ALBIGEOIS
Transapparence : Emmanuel Saulnier
Chapelle Saint-Michel, route de Saint-Michel, 81 Lescure-d'Albigeois. Tél. : 63-49-48-80. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. 10 F.

MARSEILLE
Arman & l'art africain
Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 91-56-28-38. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 octobre. 20 F.
L'Art au corps
Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 octobre.

METZ
Viallat
La Cour d'or, musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier, 57 Metz. Tél. : 87-75-10-18. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre. 30 F, entrée gratuite : mercredi et dimanche matin.

MEYMAC
Garouste/Garouste et Bonetti
Abbaye Saint-André, centre d'art contemporain, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre.

NANTES
Henry Moore : l'expression première
Musée des beaux-arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 septembre.

NIMES
Gerhard Richter
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre.

PONT-AVEN
Emile Schuffenecker, 1851-1934
Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville, 29 Pont-Aven. Tél. : 98-06-14-43. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 25 F.

QUIMPER
Ger Van Elk : les ruses de l'art, 1976-1996
Le Quartier, centre d'art contemporain, parc du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre.

ROCHECHOUART
Propositions : Félix Gonzales-Torres, Douglas Gordon, Fabrice Hybert
Musée départemental d'art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre.

ROUEN
Modigliani, dessins de la collection Paul Alexandre
Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Visites commentées samedi à 15 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 35 F.

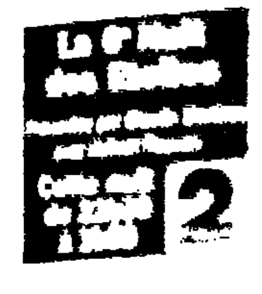
SAINT-ETIENNE
Matière et perception, le Mono-ha et la recherche des fondements
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 8 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 août.

SIGEAN
Robert Morris
Centre d'art contemporain, hameau du Lac, 11 Sigean. Tél. : 68-48-83-62. De 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre.

TANLAY
Françoise Quardon
Centre d'art contemporain, château, 89 Tanlay. Tél. : 86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre.

(*) Tarifs réduits.



هكذا من الأصل

VENDREDI 9 AOÛT

TF 1

20.50

SLC SALUT LES COPAINS
Divertissement présenté par Sheila et Dave. 1972-1973 : Glitter paillettes - Renoma. Les chouchous : Roman Photo, Francky Vincent, Florent Pagny, Lilicub. Les témoins : C. Jérôme, Garry Glitter... (125 min). 90831915

22.55

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Mortelle dépendance, de Jack Vacek, avec Joseph Jennings Vacek (95 min). 573538
A Los Angeles, un flic est prêt à tout pour se débarrasser du meurtrier de sa femme, un baron de la drogue. Aidé par une photographe, le policier se voit bientôt accusé de meurtre...

0.30 et 2.20, 3.55, 5.05 Histoires naturelles. Tout n'est pas perdu.
1.05 Journal, Météo.

1.20 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 2.10 et 2.45, 3.45 TF 1 nuit. 2.55 Histoire des inventions. 4.45 Musique.

France 2

20.50

NESTOR BURMA
Série. Nestor Burma et le monstre (105 min). 505877
En sortant d'une boîte de nuit, Hélène, qui avait pris le volant pour raccompagner Burma, renverse un homme qui vient de se jeter sur le capot du véhicule. Ils se retrouvent accusés d'homicide...

22.35

▶ LA 6e NUIT DES ÉTOILES
Présentée par Claude Sérillon et Hubert Reeves en direct de la Ferme des étoiles à Mauroux (Gers). La vie dans l'univers. Avec Roger-Maurice Bonnet, Joël de Rosnay, Olivier Las Vergnas. En duplex depuis le Muséum national d'histoire naturelle à Paris : Alain Cirou, Claude Perron, Paul Pellas, Jean-Pierre Gasc, Philippe Taquet, Robert Rocchia, Chantal Levasseur-Regourd (180 min). 16852422

1.35 Avoir vingt ans... à Cali (rediff.). 2.30 Transantarctica. 4.20 T'es pas capucin. 4.50 Funambule de l'impossible. 5.10 Dans la tourmente.

France 3

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. La tortue aux œufs d'or, de Christophe Rouvière et Daniel Brosset (55 min). 8141538
Le Costa Rica possède deux plages où des milliers de tortues viennent nidifier de huit à quinze fois par an.

21.45

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Italie : les tapis de fleurs ; France : le marché de Saint-Christophe ; République dominicaine : le café de la dernière plage (45 min). 338731

22.30 Journal, Météo.
22.55 L'Heure d'une rire : Y'a pire ailleurs. La spéciale. Invités : Hervé Dubuisson, Joël Cantona, Kim Silver (55 min). 2589147

23.50 Les Cavales de la nuit. Aimé Césaire, une voix pour l'histoire. Au rendez-vous de la conquête, d'Euzhan Palcy et Annick Thebia Melsan [2/3]. 0.50 Bizarre, bizarre. Série. Signé Soutine (30 min).

Arte

20.45

COGNACQ-JAY
Téléfilm de Laurent Heynemann, avec Mathieu Carrière, Roland Blanche (90 min). 858129
Rue Cognacq-Jay, la station de télévision allemande Fernsehsender-Paris *diffuse depuis mai 1943 des programmes pour les blessés allemands. Le 21 août 1944, les Américains sont aux portes de Paris. Arrive l'heure de la dernière émission...*

22.15

GRAND FORMAT : LA ROUTE DES ÉPICES
Documentaire d'Ebbo Demant (90 min). 3958539
Ce documentaire nous entraîne dans le sillage des navigateurs et conquérants portugais partis à la découverte de l'Orient au XVe siècle.

23.45 Profil : A l'ombre de Pasternak. Documentaire. Peredelkino et ses écrivains, d'Andreas Christoph Schmidt (60 min). 9283844
Une colonie d'écrivains fondée par Staline, près de Moscou, dans les années trente.

0.45 Music Planet. Magazine. Lost in Music. Out of Country, de Christoph Dreher (rediff.). 1.40 Marlène, souvenirs Documentaire de Klaus Neumann (v.o., rediff., 45 min). 2.25 L'Homme invisible. (30 min, rediff.).

M 6

20.45

EXTRA-LARGE, DOSSIER SECRET
Téléfilm d'Enzo Girolami Castellari, avec Bud Spencer (87 min). 442248
Une cleptomane dérobe la montre d'un sénateur. Elle ignore que l'objet contient un microfilm classé secret-défense. Poursuivie, elle trouve refuge chez XL.

22.20

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Le masque, avec Peter Graves, Tony Hamilton (50 min). 6467996
Un ancien agent de l'équipe de Mission Impossible est tué. Jim Phelps est accusé de ce meurtre...

23.20 Secrets de femmes.
23.50 Highlander. Série [2/2] L'emprise du mal.
0.40 Best of Groove.

2.15 E = M 6. 2.45 Jazz 6. 3.35 Culture pub. 4.00 Fréquenstar. Françoise Hardy. 4.55 Turbo (25 min).

Canal +

20.00

FOOTBALL
En direct. Marseille-Lyon. Match avancé de la première journée du championnat de France de D1 ; 20.30, coup d'envoi (150 min). 3363688

22.30 Les KO de Canal. Magazine. (25 min). 43996
22.55 Flash d'information.

23.00

THE SHADOW ■
Film de Russell Mulcahy avec Alec Baldwin, John Lone (1994, 103 min). 2178809

0.40 Golf. Deuxième journée de l'US PGA, au Valhalla golf club de Louisville.
2.10 Témoin innocent ■ Film de S. Mitchell (1995, v.o., 95 min). 8727671
3.50 Un homme sans importance ■ Film de Suri Krishnamma (1995, v.o., 95 min). 9130792
5.25 Dans la cour des grands Film de Florence Strauss (1994, 93 min). 8723063

Radio

France-Culture

20.00 Carnets de voyage. (rediff.). Destination Europe (5).
21.00 XIes Rencontres de Pétrarque. De l'Europe (5). L'Europe résistera-t-elle à la mondialisation ?
22.40 Musique : Nocturne. Gene Kelly, un Américain à Hollywood (5). Mutations.

0.05 Du jour au lendemain. (rediff.). Pascal Quignard (La Haine de la musique). 0.50 Coda. Zizi Jeanmaire (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Pierre Schaeffer (1) ; 3.09, Claude Lefort et la vie politique ; 4.31, Les chemins de l'étoile, Saint-Jacques de Compostelle 6.00, La descente de l'Irrawady (3).

France-Musique

19.30 France-Musique l'été.
20.00 Festival de La Roque-d'Anthéron. Festival d'été Euroradio. Nuit du piano. Concert donné en direct du parc du château Florans : Sonates nº 50, 49, 48, 47, de Haydn, Jean-Efflam Bavouzet, piano. - A 21.30 : Romances sans paroles, de Mendelssohn, Kun Woo Paik, piano. - A 23.00 : Sonates pour piano, de Haydn, Alain Planès, piano.

0.05 Jazz nuit. Le Quartette Gulf String de Pierre Blanchard, violon, avec Claude Terranova, claviers, Claude Mouton, contrebasse, et Marcelo Russillo, batterie ; Le Quartette de Vincent Artaud, contrebasse, avec Boris Blanchet et Pierrick Pedron, saxophones, et Laurent Robin, batterie (enregistré les 24 et 25 juillet au Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 8 avril 1995, au Théâtre de la Ville, Andreas Staier, piano : Œuvres de Schubert : Klavierstücke D 946 ; Danses allemandes D 790 ; Sonate D 845.

22.40 Les Soirées... (Suite). Les enregistrements rares de Lorin Maazel : Choros VI, de Villa-Lobos, par World Philharmonic Orchestra ; Polonaise nº1, de Wienavski, par l'Orchestre national de France ; L'Oiseau de feu, conte chorégraphique, de Stravinsky, par l'Orchestre national de l'ORTF. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Fort Boyard.
21.30 Les Carnets du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 La 6e Nuit des étoiles filantes.
1.30 Journal (France 3).

Planète

20.35 Bicyclette.
21.25 D'un pôle à l'autre. [2/8] La marche russe.
22.20 Millénium. [6/10] La quête de l'éternel.
23.15 Les Parois de la mémoire. Le pilier central du Frêney.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Ludmila Mikaël.

21.00 A bout portant.
21.50 Une éducation manquée. Opérette d'Emmanuel Chabrier et Darius Milhaud, enregistré au Théâtre impérial de Compiègne, en 1993 (50 min). 89759354
22.40 Concert : La Symphonie fantastique, de Berlioz. Enregistré au Conservatoire national supérieur d'Art dramatique, en 1991 (60 min). 9238557

France Supervision

20.30 Concert : Festival jazz et musiques métisses d'Angoulême (60 min). 18130557
21.30 J.O. d'Atlanta.
23.00 Place Kléber. De Jürgen Lodemann.

Ciné Cinéfil

20.30 Fatalité ■ Film de Frank Tuttle (1946, N., v.o., 100 min) 5310267
22.10 Le Bal des pompiers ■ Film d'André Berthomieu (1948, N., 95 min) 66207151
23.45 Father Was a Fullback ■ ■ Film de John M. Stahl (1949, N., v.o., 85 min) 77225267

Ciné Cinémas

21.00 Maris et femmes ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1992, 105 min) 56907877
22.45 Le Merdier Film de Ted Post (1977, v.o., 115 min) 35371557
0.40 High Spirits ■ Film de Neil Jordan (1988, 95 min) 81600145

Série Club

20.45 et 23.30 Commando Garrison.
21.30 et 1.00 Julien Fontanes, magistrat.
23.00 La Famille Addams. Histoire de famille.

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs.
21.20 The Muppet Show. Invité : Mac Davis.
21.40 Chronique du front.
21.45 Destination séries.
22.15 Dream On.
22.45 Seinfeld. Le voyage.
23.10 Country Box.

Eurosport

18.00 Formule 1.
19.00 Tennis. En direct de Cincinnati (Ohio) : Tournoi messieurs, quarts de finale (240 min). 26591606
23.00 Pole position.
0.00 Boxe (60 min). 700128

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 Reflets dans un œil d'or. Film de John Huston (1967, 110 min). Avec Marlon Brando. *Drame.*
0.35 Les Aventuriers du cobra d'or. Film d'Anthony M. Dawson (1982, 95 min). Avec David Warbeck. *Aventures.*

TSR

20.20 L'As des as. Film de Gérard Oury (1982, 100 min). Avec Jean-Paul Belmondo. *Aventures.*
22.00 Sang chaud pour meurtre de sang froid. Film de Phil Joanou (1992, 120 min). Avec Richard Gere. *Policier.*
0.05 Le Mépris. Film de Jean-Luc Godard (1963, 95 min). Avec Brigitte Bardot. *Drame.*

SAMEDI 10 AOÛT

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.52 Journal, Météo, Trafic info.
13.35 Reportages. Les belles du Lido, de Cathelyne Hemery, Jean-Michel Chappes, Frans-Yves Marescot.
14.05 L'homme qui tombe à pic. Série.
14.55 Mac Gyver. Série. Etrange trio.
15.45 Hawaï police d'Etat. Série. Drogue en mer.
16.40 Melrose Place. Série. Profonde désillusion.
17.30 Hercule. Série. Le spectacle.
18.15 Trente millions d'amis.
18.50 Vidéo gag.
19.20 Allume la télé. Jeu.
20.00 Journal, Spécial F 1, Tiercé, Météo.

20.45

LE COMPLOT DU RENARD
Téléfilm de Charles Jarrott, avec Michael York, George Peppard (180 min). 32624010
Un officier israélien reçoit l'ordre de son premier ministre de venger les onze athlètes tués lors des Jeux olympiques de Munich. Sa mission terminée, on lui demande de récidiver, mais il doute et remet en cause la loi du talion.

23.45 Les Sauveteurs de l'impossible. Série. Destin fatal.
0.30 Formule F1. Grand Prix de Hongrie : analyse des essais et entretien avec le pilote en pole position.
1.05 Formule foot. Première journée du championnat de D 1.
1.35 Journal, Météo.

1.50 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 2.40 et 3.20 TF 1 nuit. 2.50 et 4.25, 5.10 Histoires naturelles. 3.30 Histoire des inventions. 4.55 Musique.

France 2

12.55 et 13.30 Météo.
12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 La Vie privée des plantes. Cohabitation sous haute surveillance.
14.35 Dans la chaleur de la nuit. Série.
15.20 Samedi sport. 15.25, Tiercé en direct de Deauville ; 15.45, Cyclisme : San Sebastien-San Sebastian.
17.05 Un privé sous les tropiques. Série.
17.55 Bébé express Téléfilm de François Dupont-Midy (85 min). 5770590
19.20 Les Enfants de la télé en vacances.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.50

FORT BOYARD
Divertissement. Avec Daniel et Alain Ducruet, Sophie Kamoun, Emmanuel Kurz, Roxana Maracineau, Alain Launois. Au profit de l'association Centre d'activité et du Foyer de vie Princesse-Stéphanie (105 min). 307381

22.35

MEETING D'ATHLÉTISME HERCULIS 96
Sport. A Monaco. 10e anniversaire (90 min). 808132

0.05 Journal, Météo.
0.15 Tatort. Série. Sur la terre comme au ciel.

1.40 Années 1900. Documentaire. L'art nouveau. 2.35 Adieu et merci Tonkin. Documentaire. Mémoires de paix. 4.40 Orti. Avec Luzmila, Julia en Bolivie. 5.05 Ticket pour l'espace. Documentaire. [1 et 2/2] Les pionniers de l'espace ; Bivouacs sur la Lune.

France 3

13.05 Le Jardin des bêtes.
13.35 La Vie de château.
14.00 Le Quart d'heure de Faut pas rêver.
14.10 Couleurs pays. En flânant avec Roger Gicquel. Dans l'imaginaire irlandais ; 15.00, Balade au bord de l'eau ; 15.30, Les chemins de Compostelle ; 16.25, Destination pêche : aux sources de la pêche ; 17.20, Sur un air d'accordéon.
17.50 Montagne. Citadelles d'altitude.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LE BARON
Feuilleton [1/4] d'Alessandro Fracassi, avec Ronn Moss, Shari Shattuck (90 min). 606774
Le Baron... est un homme d'affaire réputé. Un jour il reçoit une lettre du Burwana, où il apprend qu'il est le père d'un petit garçon de neuf ans.

22.20

LE PARADIS ABSOLUMENT
Téléfilm de Patrick Volson, avec Christophe Malavoy, Connie Nielsen (90 min). 9195749
Un homme qui vient d'être licencié est sauvé de la « noyade » par un top model. Ses amis le poussent à revoir la jeune fille mais il déjà marié...

23.50 Journal, Météo.
0.10 Les Cavales de la nuit. La montée au pouvoir des femmes : la révolte des poupées, le syndrome d'Antigone, les pionnières, de Guylaine Guidez (80 min). 6250053

La Cinquième

12.30 Va savoir. 13.00 Jimbô.
13.30 Les Enquêtes du commissaire Maigret. Téléfilm. Le fou de Bergerac.
15.00 ▶ Les Grands Séducteurs. Steve McQueen 16.00 Hommage à Michel Debré. 16.30 Les Derniers Far West. La Côte d'Ivoire [7/11]. 17.30 Telle est ta télé. L'Inde. 18.00 Les Nouvelles Aventures de Vidocq. La bande à Vidocq [7/13].

Arte

19.00 L'Ile aux trente cercueils. Feuilleton [11/12] de Marcel Cravenne (29 min). 9403
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 10 août 1946 : le Japon un an après la défaite. Invité : Hisanori Isomura (50 min). 38359
20.20 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Le canal de Panama [2/2].
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA FEMME DE TA VIE
Série [4/7]. La femme envoûtante, de Jaime Chavarri, avec Rosario Flores, El Gran Wyoming (50 min). 6084768
Un homme est impliqué par hasard dans une histoire de vol dont la coupable présumée est une ravissante gitane...

21.35 Métropolis. Magazine. Sommaire en page 16, Arte 0.35 (60 min). 7107942

22.35

MUSIC PLANET
Magazine. Lost in Music. Crossover (55 min). 1438126

23.30 Le Tchékiste Téléfilm d'Alexandre Rogojkine, avec Igor Sergueev, Mikhaïl Vasserbaum (57 min). 91923
Fin 1919. Un homme, qui jusqu'alors éliminait sans états d'âme les ennemis du peuple, prend conscience de la véritable nature du régime, lorsque son propre père est exécuté.
0.30 L'Ile aux trente cercueils. Feuilleton [10/12] de Marcel Cravenne (rediff., 25 min). 4659091
0.55 L'Homme de cendres ■ Film de Nouri Bouzid avec Imed Maâlal, Khaled Ksouri (1986, v. o., 105 min). 74119324
Un film courageux qui aborde de front des sujets tabous dans le cinéma arabe : l'homosexualité et, plus généralement, la virilité.

M 6

12.50 Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. Série [1/2].
13.35 University Hospital. Série. Secrets.
14.25 Surfers détectives. Série.
15.10 Flash. Série. Le saut dans le temps.
15.55 L'Exilé. Série.
16.35 Cosmos 1999. Série. Le domaine du dragon.
17.25 Chapeau melon et bottes de cuir. Série.
18.20 Le Saint. Série. La petite fille perdue.
19.15 Turbo. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot Forme. Garder de beaux cheveux ; Les taches de la peau ; Les poils, l'épilation et le rasage.
20.35 Télé séries. Magazine.

20.45

V
Série de Kenneth Johnson et Richard T. Heffron, avec Marc Singer, Jenny Sullivan [3/4] (133 min). 220107 [4/4] (100 min). 5490585
La résistance s'intensifie contre les Visiteurs. L'heure de la lutte a sonné, et les rebelles s'attaquent à un « centre d'orientation » où sont congelés des centaines de Terriens en vue de nourrir les envahisseurs...

0.50 Best of Dance. Musique.

2.30 Broadway Magazine. Documentaire. 3.20 Jazz 6. Magazine. 4.25 Culture pub. Magazine. 4.40 E = M 6. Magazine. 5.05 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.35
12.30 Flash d'information.
12.35 The Rock 'n' Roll Hall of Fame. Musique.
14.35 Une délicate affaire Téléfilm de M. Amstrong (95 min). 1755958
16.10 L'Œil du cyclone. (55 min). 1933478
17.05 Rugby. Tournoi des Tri-Séries : Afrique du Sud - Nouvelle-Zélande.
18.55 Flash d'information.
19.00 Natation. Arena Swim Games. La revanche des jeux.

20.45

CADFAEL
Série. [5/8] Une rose pour loyer de Rick Stroud (77 min). 157652
Un jeune moine amoureux d'une veuve est retrouvé battu à mort. Les suspects sont nombreux car celle-ci a beaucoup de prétendants...

22.05 Flash d'information.

22.15

JOUR DE FOOT
Magazine. Tous les buts de la première journée du championnat de France (45 min). 1377229

23.00 Les Grandes Dames du strip-tease Documentaire de Françoise Levie (50 min). 72132
0.00 Le Journal du hard
0.05 La Soviet Film de J.-P. Ferrand (1995, 105 min). 9160343
1.50 Golf. Troisième journée de l'US PGA.
3.20 Afriques : comment ça va avec la douleur ? De Raymond Depardon (163 min). 57800099

Radio

France-Culture

19.35 Fiction. L'Homme difficile, de Hugo von Hofmannsthal.
21.35 Avignon 96. Ecrire les langues françaises. 2. Avec Kenneth White.
22.35 Musique : La musique country. Les femmes (3).

0.05 Prix Italia : une sélection. Questionnaire pour Lesconil. 1.00 Les Nuits de France-Culture. Pierre Schaeffer (2) ; 2.23, Louis Brauquier ou les comptoirs de l'ailleurs ; 3.15, Antonin Artaud ; 3.40, David Sweetman (Les Vies de Gauguin) ; 5.10, Bernard Lamarche Vadel ; 5.58, La descente de l'Irrawady (4).

France-Musique

19.35 France-Musique l'été. Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Opéra donné les 20 et 22 juillet, Cour Jacques-Coeur, par le Chœur de la Radio-télévision de Riga et l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Enrique Diemecke : L'Arlésienne, de Cilea, opéra en trois actes, livret de Leopoldo Marenco (création en France), Viorica Cortez (Rosa Mamai), Mario Carrara (Federico).
22.30 Festival de Radio-France de Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné le 25 juillet, Cour Jacques-Coeur, par Duquende, chant, Moraito, guitare, Jose Fernandez, danse : Flamenco.

0.05 Musique pluriel. Ariadne, de Harrison, Rachel Rudich, flûte, Kory Grossman, percussion (Art of the States, Boston) ; Varied Trio, par Abel Steinberg Winant Trio, David Abel, violon, Julie Steinberg, piano, William Winant, percussion ; Quatuor à cordes nº 3, de Schiller ; Le Quatuor Chilingirian (extrait du concert donné le 29 janvier à Saint John's Smith Square à Londres). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 L'Espagne moderne. Soleriana, de Rodrigo, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Batiz ; Tonadillas, de Granados ; Canciones, de Llobet, Fernandez, guitare ; El corregidor y la molinera, de Manuel de Falla, par l'Orchestre de Chambre du Théâtre Liure de Barcelone, dir. Pons ; Chansons espagnoles, de Garcia Lorca ; La Prière du torero, de Turina, par l'Orchestre Ciudad de Granada, dir. J. de Udaeta ; Iberia, 4e cahier, d'Albeniz.

22.30 Da Capo. Le chef d'orchestre Herbert von Karajan. Danse des sept voiles, R. Strauss, par la Philharmonie de Vienne ; Delirien Walzer, de J. Strauss ; Leonore III, de Beethoven, par le Concertgebow d'Amsterdam ; Symphonie nº 104, de Hadyn ; Jeu de cartes, de Stravinsky, par la Philharmonia. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Le Château des Oliviers.
21.30 Reportages.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Faites la fête.
0.30 Journal (France 3).

Planète

19.40 L'Adoption, une autre vie.
20.35 Retraites spirituelles : Les Voies du silence.
21.15 Liban : « Vol libre ».
21.35 Les Prédateurs de l'Arctique.
22.05 Les Hommes invisibles.
22.40 L'Arche de Benjamin Rabier.
22.55 Bicyclette.
23.50 D'un pôle à l'autre. [2/8] La marche russe.

Paris Première

19.35 Stars en stock.
20.00 Golf en capitale.
20.30 Super Fundoor.
22.30 Concert : Eartha Kitt. Enregistré au Theaterhaus de Stuttgart (60 min). 9587318
23.30 Paris dernière.
0.20 Vedettes en coulisses. De Claude Vernick. Les Compagnons de la chanson au Canada (60 min).

France Supervision

20.00 Athlétisme.
23.25 Concert : Festival Chopin (65 min). 31370045
0.30 Les Voitures de légende.
1.20 Raid (40 min).

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 Teenage Rebel ■ Film d'Edmund Goulding (1956, N., v.o., 90 min) 3867010
0.30 Le Paradis des mauvais garçons ■ Film de Josef Von Sternberg (1952, N., v.o., 85 min) 63255527

Ciné Cinémas

20.30 Faux ennemis Téléfilm de Ben Lewin (1985, 120 min) 8448126
22.30 Star Profiles. Kenneth Branagh.
23.00 Fortune Express ■ Film d'Olivier Schatzky (1990, 90 min) 3876768

Série Club

19.55 Agence Acapulco. Echec et mat.
20.45 Schimanski.
22.15 Mission impossible.
23.00 Jake Cutter.
23.45 Hong Kong Connection.

Canal Jimmy

20.00 Earth Two.
20.50 Friends.
21.10 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
21.25 Batman.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Invitée : Catherine Ribeiro.

Eurosport

14.00 VTT. En direct des Gets (Haute-Savoie), Coupe du monde de cross country et de descente (60 min). 973010
17.00 Course de camions. En direct d'Alastaro (Finlande), Coupe d'Europe : 7e manche. 1re partie (60 min). 333478
17.45 Formule Indy
18.30 Formule 1.
19.30 Athlétisme. En direct du stade Louis II, à Monaco. Meeting international Herculis (210 min). 11269958
23.00 Pole position.
0.00 Tennis (120 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.35 Film au choix. 20.35 Un Américain à Paris. Film de Vincente Minnelli (1951). Avec Gene Kelly. *Comédie musicale.*
OU
20.35 Les Petites Fugues. Film d'Yves Yersin (1979). Avec Michel Robin *Chronique.*
OU
20.35 Piège de cristal. Film de John McTiernan (1988, 145 min). Avec Bruce Willis. *Suspense.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
SAMEDI 10 AOÛT 1996

Peter Stein quitte le Festival de Salzbourg

Il dirigeait la section théâtrale

LE METTEUR EN SCÈNE allemand Peter Stein, directeur depuis cinq ans de la programmation théâtrale du Festival de Salzbourg, a annoncé le jeudi 8 août qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son contrat, qui s'achèvera en 1997. S'exprimant à la radio nationale autrichienne ORF, il a déclaré en termes violents qu'il *« en avait assez »* et a dénoncé *« les conditions parfois intolérables »* dans lesquelles il avait dû assumer ses fonctions.

La discorde entre Peter Stein, âgé de cinquante-neuf ans, figure marquante des scènes européennes depuis le milieu des années 60, et le Belge Gérard Mortier, directeur artistique du festival depuis 1992, année où il a succédé à Herbert von Karajan, datait de plusieurs mois. Mais il semble que Peter Stein ait mal supporté l'échec de sa dernière production, *Der Alpenkönig*, pièce populaire autrichienne de Ferdinand Raimund qui a été très négativement accueillie par la critique de langue allemande.

INCIDENT AVEC PATRICE CHÉREAU

Par ailleurs, le metteur en scène n'a pas accepté que Patrice Chéreau, invité surprise du festival 1996, soit venu présenter à la demande de Gérard Mortier *Dans la solitude des champs de coton*, de Bernard-Marie Koltès, sans qu'il ait été consulté. *« Nous avons informé Peter Stein de cette invitation,* nous a déclaré un membre de l'équipe de direction du festival, *mais elle a eu lieu dans le cadre de la programmation lyrique* [pour laquelle Patrice Chéreau a mis en scène *Don Giovanni*, de Mozart, en 1994, spectacle repris l'année suivante et en 1996] *et pas dans celui de la programmation théâtrale. »* Un distinguo dont la subtilité n'aura à l'évidence pas échappé au metteur en scène allemand.

Il semble enfin que des problèmes financiers s'ajouteraient à cette litanie des désaccords. Dès sa prise de fonctions, Peter Stein s'était plaint de la faiblesse des moyens mis à sa disposition, tandis que la presse allemande, elle, s'étonnait de l'importance de ses cachets de metteur en scène. Si plusieurs des spectacles créés par Peter Stein lui-même, comme un mémorable *Jules César* inaugural en 1992, ou par des metteurs en scène invités, comme Luca Ronconi, qui a présenté sa vision vertigineuse des *Géants de la montagne*, de Pirandello en 1994, ont connu une belle carrière à Salzbourg, *« certaines productions de Peter Stein ont été difficiles à vendre dans les éditions précédentes »*, dit-on volontiers dans l'entourage de Gérard Mortier, ajoutant aussitôt que l'édition 96 respecte les prévisions sans vouloir préciser la part effective de la section théâtre dans un budget total de 280 millions de francs environ.

Gérard Mortier, quant à lui, s'en tient au communiqué publié le même jour et dont les termes sont peu amènes. *« L'information selon laquelle Peter Stein ne prolongerait pas son contrat de directeur du théâtre du Festival de Salzbourg n'est pas nouvelle,* écrit-il. *C'est la raison pour laquelle nous avions prévu de réfléchir à des solutions alternatives d'ici au milieu du mois d'octobre. (...) Il n'est pas question, comme on l'a souvent prétendu, que j'assume moi-même la programmation théâtrale, mais je me réserve le droit de participer à sa mise au point. Ces solutions alternatives prévoient la possibilité pour Peter Stein de se charger de mises en scène d'opéra et de théâtre. Il est arrêté que, après avoir dirigé cette année* Moïse et Aaron, *de Schoenberg, il mettra en scène* Wozzeck, *de Berg, en 1997. En outre, Peter Stein décidera de la programmation théâtrale pour 1997. »*

De son côté, la présidente du Festival de Salzbourg, Helga Rabl-Stadler, a déclaré à la télévision que le départ de Peter Stein était une *« décision à accepter »*, ajoutant : *« Le plus important est que le théâtre ne retombe pas dans l'insignifiance, et pour cela il nous faut trouver un nouveau responsable des activités théâtrales. »*

Olivier Schmitt

L'annonce de poursuites judiciaires dans l'affaire du Crédit lyonnais accroît la vulnérabilité du franc

Le gouvernement s'appuierait sur un rapport de la Cour des comptes datant de 1995

LA CHANCELLERIE a *confirmé*, jeudi 8 août au soir, avoir reçu le jour même la lettre de Jean Arthuis à Jacques Toubon lui demandant d'ouvrir une information judiciaire contre les anciens dirigeants du Crédit lyonnais. Les services du ministère de la justice ont commencé à *examiner cette demande afin de décider* s'il convient de transmettre le dossier au procureur de la République de Paris. L'intervention du ministre de l'économie s'inscrit dans le cadre de l'article 40 du code de procédure pénale.

Pour justifier la saisine du parquet, M. Arthuis affirmait au *Monde* (nos éditions du 9 août), disposer, depuis peu, d'éléments nouveaux sur le Crédit lyonnais en provenance de la Cour des comptes. Mais, selon nos informations, les conclusions transmises par la Cour n'apporteraient aucune révélation. Ce ne serait qu'une version épurée d'un rapport du printemps 1995, non public, dans lequel *la Cour s'interrogeait* sur le fonctionnement incontrôlé d'Altus Finance, filiale du *Crédit lyonnais qui s'est retrouvée* à la tête d'une multitude de participations de qualité douteuse, au moins pour certaines d'entre elles (*Le Monde* du 20 mars 1995).

Le franc cédait du terrain, vendredi matin 9 août, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,4160 francs pour un deutschemark, en recul de un centime par rapport à son cours de clôture de la veille sur *les places financières européennes*. Selon des professionnels, la Banque de France intervenait sur le marché des changes pour freiner la baisse du franc *en vendant* des deutschemarks au niveau de 3,4150 francs. Le repli de la devise *française s'accompagnait* de tensions sur les taux d'intérêt. Les rendements à trois mois remontaient à 4 %.

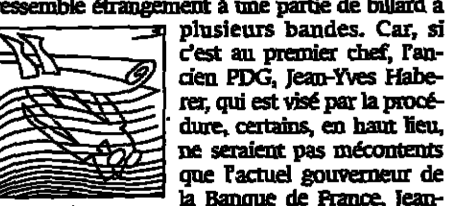
Selon les experts, la décision du gouvernement de poursuivre en justice les anciens dirigeants du Crédit Lyonnais accroît la vulnérabilité du franc, déjà fragilisé par la mauvaise situation de l'économie française. Certains investisseurs étrangers donnent du crédit à la thèse selon laquelle cette action judiciaire constitue une tentative de l'Elysée *pour déstabiliser* le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, et pour le forcer à mener une politique monétaire plus souple.

L'initiative gouvernementale a suscité, jeudi 8 août, la réaction de la CFDT du Crédit lyonnais, qui s'est déclarée *« vigilante afin que, derrière cette opération, ne s'en cache pas une autre aux conséquences dramatiques pour les salariés »*. Le syndicat s'est notamment interrogé sur le moment choisi par le gouvernement pour agir, *« en plein mois d'août (...) au moment où le système bancaire fait l'objet de nombreuses déclarations sur sa nécessaire réforme et où le plan de sauvetage du Crédit lyonnais est en rediscussion »*.

Claire Blandin et Pierre-Antoine Delhommais

Une attaque en biais contre Jean-Claude Trichet

LE NOUVEAU rebondissement qui vient de survenir dans l'affaire du Crédit lyonnais, avec l'annonce de l'engagement de poursuites judiciaires contre les anciens dirigeants de la banque, ressemble étrangement à une partie de billard à plusieurs bandes. Car, si c'est au premier chef, l'ancien PDG, Jean-Yves Haberer, qui est visé par la procédure, certains, en haut lieu, ne seraient pas mécontents que l'actuel gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, en sorte, par ricochet, fortement déstabilisé.



ANALYSE

Certes, nul ne songe que M. Trichet puisse être inquiété par ces poursuites. Directeur du Trésor de 1987 à 1993, et donc en charge d'assurer la tutelle des banques publiques, il a longtemps siégé, durant la période controversée, en qualité de commissaire du gouvernement, au conseil d'administration du Crédit foncier, un autre établissement en pleine déconfiture, mais pas à celui du Crédit lyonnais. Tout juste le gouvernement pourrait-il donc lui intenter un procès non pas pénal mais, si l'on peut dire, moral, pour défaut de vigilance.

Il n'empêche ! Il est de notoriété publique que les relations entre le président de la République et le gouverneur sont détestables. On se souvient qu'au plus fort de la campagne présidentielle, Jacques Chirac avait nommément pris à partie M. Trichet, lui reprochant ses prises de position en faveur de la modération salariale, et le désignant comme l'une des figure de proue de cette fameuse et détestable *« pensée unique »*.

Après cette première escarmouche publique, la guérilla entre l'Elysée et le gouverneur de la Banque de France s'est poursuivie à l'automne 1995. Après quelques mois d'accalmie, ensuite, elle a repris soudainement le 14 juillet, M. Chirac formulant explicitement deux reproches à l'encontre de M. Trichet, lors de son entretien télévisé : celui de ne pas avoir *« bien exercé »* sa mission de contrôle sur le Lyonnais et celui de conduire une politique monétaire exagérément rigoureuse. *« Le niveau des taux est nettement trop élevé »*, avait-il déploré. Alors que la croissance marque le pas et que le chômage continue de progresser, le gouverneur a donc été, une nouvelle fois, présenté implicitement comme un adversaire du gouvernement. Avec le sous-entendu que l'on devine : si la reprise n'est pas au rendez-vous, si la politique économique patine, c'est parce que la Banque de France ne joue pas le jeu.

L'Elysée dément, certes, cette lecture et a qualifié, jeudi 8 août, d'*« allégations sans fondement »* les rumeurs dont a fait état le même jour l'hebdomadaire *The European*, prêtant au chef de l'Etat l'intention de pousser M. Trichet à la démission. Mais quel crédit faut-il accorder à ces dénégations ? Entre le pouvoir, qui ne peut dire trop ouvertement, de peur d'affoler les marchés financiers, tout le mal qu'il pense de la politique monétaire, et la Banque de France, qui est indépendante depuis 1994, le combat ne peut se mener qu'à fleuret moucheté. Et le plus souvent, dans les coulisses.

Dans cette guerre d'usure, le chef de l'Etat n'est, d'ailleurs, sans doute pas fâché de pouvoir jouer sur deux registres à la fois, en suggérant, côté cour, qu'il adhère, à quelques petites nuances près, aux grandes priorités de la politique monétaire, mais en laissant espérer, côté jardin, à l'aile la plus anti-Maastricht de sa majorité, préoccupée par la conjoncture économique actuelle, qu'il aimerait bien faire rendre gorge aux intégristes du franc fort. Dans ce jeu de rôle complexe, M. Trichet est donc un bouc émissaire tout trouvé.

Il y aura, pourtant, une limite à l'exercice. Quand, en fin d'année, les mandats de deux des membres *du conseil de la politique monétaire* de la Banque de France arriveront à échéance, ceux de Jean Boissonnat et Bruno de Maulde, le chef de l'Etat aura le loisir, s'il le veut, de leur choisir des successeurs hétérodoxes. Ce qui pourrait, même si cela n'est pas encore certain, faire basculer la majorité du conseil du côté des anti-franc fort. Mais le fera-t-il ? Le vrai test sera celui-là. La décision de lancer des poursuites *contre les anciens dirigeants du Crédit lyonnais* – une décision que le chef de l'Etat a suivie personnellement de très près – arrive donc à point nommé. Alors que la conjoncture est en berne et que la politique économique du gouvernement est controversée dans les rangs même de la majorité, elle permet de faire un méchant crocs-en-jambe au gouverneur. Et de faire diversion, en faisant reporter sur le gouverneur la responsabilité des revers que le gouvernement craint d'essuyer.

Laurent Mauduit

Les silences du Boeing-747 de la TWA

Trois semaines après la catastrophe, l'enquête piétine toujours

WASHINGTON
de notre correspondant

Trois semaines après le drame qui a détruit en vol, le 17 juillet, le Boeing-747 de la TWA assurant le vol New York-Paris, il n'y a toujours pas d'explication sur les raisons de la catastrophe. Sur les deux cent trente personnes qui se trouvaient à bord de l'avion, cent quatre-vingt-dix-sept corps ont été retrouvés, presque tous rendus aux familles. La plupart des trente-quatre corps manquants ne seront cependant jamais remontés à la surface, ce dont les enquêteurs s'efforcent de convaincre les quelques proches des victimes demeurés sur place.

Désormais, les enquêteurs peuvent se consacrer entièrement à l'enquête et à la minutieuse recherche des indices. La plupart des spécialistes de l'aviation civile et de la police fédérale ont l'intime conviction qu'une bombe est à l'origine de la destruction du Boeing, mais ils ne disposent d'aucune preuve matérielle pour étayer cette certitude. Car l'avion de la TWA a surtout livré une succession de silences : silence des boîtes noires dont on espérait tant, silence des tests chimiques effectués sur les débris métalliques, silence des autopsies, silence des quelques instruments de bord retrouvés presque intacts, silence de cette partie du cockpit qui n'est plus qu'un magma informe, silence, enfin, des trois moteurs retrouvés, mais toujours au fond de l'eau...

Et pourtant, c'est bien une explosion, à l'avant de l'appareil, qui a décapité le poste de pilotage et la cabine de première classe. Il y a, à l'appui de la thèse criminelle, beaucoup d'indices convergents, et notamment cette « signature » : la cassure en deux de la structure de l'avion ; l'analyse des boîtes noires attestant que les conditions de vol étaient parfaitement normales, jusqu'à ce son sourd, d'une fraction de seconde, suivi du silence ; l'éparpillement, enfin, de l'avion, avec des débris répandus sur une vaste zone. Autant d'indices comparables à ceux recueillis lors des attentats commis contre le Boeing de la PanAm au-dessus de Lockerbie (Ecosse), en décembre 1988, et contre le DC-10 d'UTA, détruit au-dessus du Niger en septembre 1989.

L'enquête se poursuit donc, notamment en direction des deux autres pistes officielles que sont le tir de missile ou la défaillance technique. Depuis quelques jours, les circonstances d'autres incidents survenus sur des Boeing-747 sont rappelées : ces fuites repérées sur les pompes d'injection du carburant, cette fatigue structurelle de la section avant de l'avion, identifiée dès 1985 et qui s'est manifestée sur plusieurs appareils par des fissures.

LE TIR DE MISSILE ÉCARTÉ

Curieusement, la thèse d'un tir de missile, d'origine terroriste ou militaire, ne semble pas sérieusement envisagée par les enquêteurs, ni surtout par la presse américaine. Là-dessus, le FBI et le Pentagone divergent. Les militaires estiment que l'avion volait à une altitude trop élevée (4 175 mètres) pour être atteint par un missile de type Stinger, qui se dirige vers une source de chaleur telle un moteur. Des missiles à *guidage actif, par radar*, peuvent cependant toucher leur cible en frappant un réservoir ou le cockpit. Mais en ce qui concerne la possibilité d'un accident, provenant d'un missile tiré par erreur d'un bateau de la Navy, les autorités militaires ont démenti que des manœuvres navales ou des exercices militaires avaient eu lieu dans la région.

Interrogés par *Le Monde*, les journalistes américains qui suivent l'enquête insistent sur l'absence d'indices pour étayer la thèse du missile « officiel ». *« La rumeur court les salles de rédaction, mais il n'y a pas l'ombre d'une preuve.* souligne Mark Hosenball, de *Newsweek. S'il y avait la moindre piste, on chercherait, mais il n'y a rien. »* *« Nous avons cherché, sans rien trouver,* renchérit Howard Chua-Eoan, rédacteur en chef à *Time*. De toute façon, résume un expert militaire, si un missile de la Navy avait atteint cet avion, *« le Pentagone l'aurait dit, parce que trop de gens auraient été au courant et que l'on ne peut garder longtemps un tel secret »*. Alors, au large de Long Island, les plongeurs continuent de remonter à la surface les débris de l'appareil, qui est reconstitué dans un hangar. Le FBI poursuit son travail de fourmi : deux mille témoins ont été interrogés. *« Nous trouverons »*, a promis Bill Clinton.

Laurent Zecchini

■ **Deux familles du Puy-de-Dôme** dont les enfants ont péri dans l'explosion du Boeing de la TWA ont chargé Me Gilles-Jean Portejoie, du barreau de Clermont-Ferrand, et Me Paul Lombard, du barreau de Paris, de déposer une plainte contre X... auprès du procureur de la République du tribunal de grande instance de Paris. Les avocats s'appuient sur l'article 113-11 du nouveau code pénal, qui prévoit que la loi française est applicable aux crimes et délits commis à bord ou à l'encontre d'un aéronef non immatriculé en France lorsque, notamment, la victime est française. – *(Corresp.)*

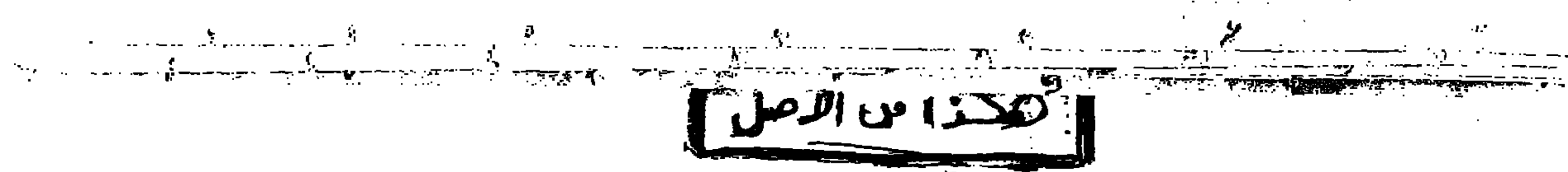
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 9 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20731,30	+1,24	+3,43
Honk Kong index	11164,40	+0,33	+11,66



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 08/08	Var. en % 07/08	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1997,42	+0,03	+6,70
Londres FT 100	3810,50	−0,02	+3,28
Zurich	—	—	+13,74
Milan MIB 30	—	—	+9,98
Francfort Dax 30	2540,63	+0,35	+12,72
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−5,52
Madrid Ibex 35	—	—	+11,80
Amsterdam CBS	—	—	+16,17

Tirage du Monde daté vendredi 9 août 1996 : 479 652 exemplaires

Le projet de budget sévèrement critiqué par les syndicats

LES ORGANISATIONS SYNDICALES *ont* vivement réagi aux orientations budgétaires du gouvernement, qui se traduiront par des réductions d'effectifs dans la fonction publique de 6 500 à 7 000 agents, selon Alain Lamassoure, ministre du Budget. La CFDT a appelé, jeudi 8 août le gouvernement à *« revoir d'urgence sa copie, au risque d'hypothéquer le climat social de la rentrée »*. Dans un communiqué, elle estime que *« la stabilisation des dépenses budgétaires en francs courants et donc leur baisse en termes réels »* n'est pas de nature *« à redresser la conjoncture et la situation de l'emploi »*.

Force ouvrière *« s'insurge »* contre cette politique, *« alors que la priorité du gouvernement devrait être de favoriser l'emploi des jeunes dans le cadre de la lutte contre le chômage »*. Les fédérations syndicales des Finances se réuniront le 2 septembre pour *« déterminer les modalités de la riposte »*, annonce la CGT. La CFTC dénonce une *« absence de politique prévisionnelle des emplois dans le secteur public »* et met le gouvernement en garde contre le *« risque d'une rentrée difficile »*.

■ **ISRAËL : le ministre de la justice, Yaakov Neeman,** a démissionné de ses fonctions, jeudi 8 août, après l'annonce de l'ouverture prochaine d'une enquête de police à son sujet. M. Neeman est soupçonné d'avoir fait obstruction à la justice dans une affaire d'escroquerie et de prévarication impliquant le parti ultra-orthodoxe Shass dont il est proche. Il risque plusieurs années de prisons pour les faits qui lui sont reprochés. – *(AFP.)*

■ **CONJONCTURE : les ménages reprennent légèrement confiance.** Selon l'enquête mensuelle de juillet de l'INSEE, publiée vendredi 9 août, les ménages sont un tout petit peu moins pessimistes. « L'indicateur résumé » (qui prend en compte le niveau de vie, la situation financière, la capacité d'épargner, etc.) fait apparaître que le solde entre les opinions positives et négatives se redresse un peu. Négatif de 39 points en décembre 1995, au moment des grèves, et de 37 points en juin 1996, il ne l'est plus que de 35 points en juillet.

■ **FOOTBALL : Aimé Jacquet a été reconduit** à son poste de sélectionneur de l'équipe de France pour une durée de deux années, ont annoncé, vendredi 9 août, le président de la Fédération française de football (FFF), Claude Simonet, et le président de la Ligue nationale (LNF), Noël Le Graët. *« Raymond Domenech* [sélectionneur de l'équipe de France espoirs] *sera très probablement reconduit dans ses fonctions dans les prochains jours »*, a ajouté M. Le Graët.

■ **ESPACE : la 90e fusée européenne Ariane a été tirée** avec succès, vendredi 9 août à 0 h 49 (heure de Paris), du centre spatial guyanais de Kourou. Le lanceur a mis sur orbite deux satellites de télécommunications : Italsat-F2 pour l'Italie, et Telecom-2D pour la France. Cette mission porte à 119 le nombre des satellites lancés par Ariane avec succès. Son carnet de commande en comporte 41 autres, dont 28 non européens. Le prochain tir est prévu mardi 10 septembre.